



# 2015 RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Société en commandite par actions au capital de 10 961 739 €  
Siège social : 78, rue de Rivoli - 75004 PARIS  
308 382 035 R.C.S. PARIS

# SOMMAIRE

<b>RAPPORT DE GESTION</b>	<b>3</b>
Partie 1. Analyse de l'évolution du résultat et de la situation financière de la société et du Groupe ; description des principaux risques et incertitudes	4
Partie 2. Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	71
Partie 3. Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité	77
Partie 4. Informations relatives au fonctionnement du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice	78
<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>79</b>
<b>COMPTES CONSOLIDÉS</b>	<b>98</b>
<b>RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDÉS</b>	<b>171</b>
<b>ATTESTATION DES RESPONSABLES</b>	<b>175</b>

# RAPPORT DE GESTION

<b>Partie 1- Analyse de l'évolution du résultat et de la situation financière de la société et du Groupe ; description des principaux risques et incertitudes</b>	<b>4</b>
- Présentation de l'activité, des résultats et des perspectives	4
- Informations environnementales, sociales et sociétales	17
- Facteurs de risques	62
- Autres informations (sociétés mère et filiales, organigramme simplifié)	68
<hr/>	
<b>Partie 2 - Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique</b>	<b>71</b>
<hr/>	
<b>Partie 3 - Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité</b>	<b>77</b>
<hr/>	
<b>Partie 4 - Informations relatives au fonctionnement du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice</b>	<b>78</b>
<hr/>	

# **PARTIE 1 : ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU RÉSULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

## **I. ACTIVITÉS, RÉSULTATS ET PERSPECTIVES**

En 2015, le Groupe ETAM a réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 6,2%, à 1,29 milliard d'euros, qui intègre un impact de change positif de 60,7 millions d'euros principalement dû à l'appréciation du yuan par rapport à l'euro. A taux de change et périmètre constants, la progression a été de 1,6%, contrastée selon les zones géographiques.

Positive en Europe, la croissance du chiffre d'affaires de +2,9% à surface comparable et taux de change constant, a été atteinte en dépit d'une baisse sensible de la fréquentation en magasins, dont a souffert l'ensemble du secteur. ETAM a renforcé son image de marque globale de beauté et continué sa mutation avec des magasins plus grands, plus spectaculaires, et un important travail sur la largeur et la profondeur de son offre. UNDIZ, la marque de lingerie la plus jeune du Groupe, a poursuivi un développement innovant, tant en magasin que sur le web. 1.2.3 a continué de faire évoluer son offre et ses magasins. Pour accompagner ces mutations et offrir à ses clients une expérience d'achat unique, le Groupe a déployé pour ses trois marques une véritable stratégie multi-canal. Enfin, il a accru sa présence internationale avec de nombreuses ouvertures et des partenariats dans de nouveaux pays.

En Chine, l'activité commerciale à surface comparable et taux de change constant a reculé de -2,5%, le Groupe ayant fait le choix de privilégier l'amélioration du taux de marge par rapport au volume d'activité. Un profond renouvellement a été amorcé sur l'offre pour occidentaliser les marques principales et le Groupe a inauguré à Shanghai son premier magasin de la marque ETAM Lingerie, au format français. De nombreux corners en Grands Magasins ont laissé la place à de nouvelles boutiques en centres commerciaux, pour suivre l'évolution des canaux de distribution et la vente en ligne est désormais au cœur de la stratégie du Groupe en Chine.

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'est établi à 52,4 M€ contre 51,7 M€ l'année précédente.

Le résultat net part du Groupe est de 25,8 M€, en augmentation de 7% par rapport à 2014. La dette nette se situe à 133,5 M€ au 31.12.15 contre 116,6 M€ au 31.12.14.

### **1. LES ACTIVITÉS DU GROUPE**

#### **1.1. EN EUROPE**

##### **▪ ETAM**

Avec 452 points de vente en France et 356 à l'international (dont 242 en franchises), la marque ETAM a connu une progression continue de sa performance commerciale sur l'année 2015. Si ETAM est le leader de la lingerie depuis des années en France, le Groupe souhaite en faire une marque internationale de référence qui mette en avant le "*French way to be sexy*". Sur l'année, la marque ETAM a renforcé sa présence au Mexique et au Chili de 18 points de vente et s'est implantée au Pérou et en Colombie. Elle a également inauguré un premier *flagship* à Séoul en Corée du Sud et ouvert un premier magasin de lingerie au format français à Shanghai.

**Marketing-offre produits:** ETAM est une marque globale de beauté qui doit son succès à la qualité et la construction de son offre de lingerie, de prêt-à-porter et de cosmétiques et à sa mise en valeur en magasins et sur internet. Elle le doit également aux nombreuses innovations techniques grâce auxquelles elle met régulièrement en vente de nouveaux produits de corsetterie plus confortables,

légers, naturels et sculptants. En 2015 ETAM a été sacrée, pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, enseignée préférée des Français dans la catégorie Lingerie (palmarès OC&C).

Engagée dans une profonde dynamique de digitalisation, la marque ETAM a renforcé son dispositif *cross canal*. Il s'articule autour de trois axes majeurs : l'e-réservation, le *click&collect* et les commandes sur tablettes tactiles en magasins.

La transformation du parc aux nouveaux concepts et formats de lingerie et de prêt-à-porter dans une soixantaine de magasins, dont 25 abritent des corners cosmétiques, contribue également au succès de la marque auprès des clientes. Alors que la fréquentation en magasins a baissé sur tout le marché de la consommation de vêtements féminin, les indicateurs commerciaux ont évolué favorablement dans les magasins de la marque ETAM. Les nouveaux concepts et formats de magasins déployés en France l'ont également été à l'international.

Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, ETAM a donné le coup d'envoi de la *Fashion Week* parisienne le 3 mars 2015. Cette fois, c'est à la piscine Molitor que la marque de lingerie a fait défiler ses mannequins. En faisant appel à un célèbre couturier lyonnais, elle a renforcé l'esprit couture de cet événement.

**Internet** : Etam.com, le site aujourd'hui disponible en 4 langues qui livre plus de 15 pays européens, a clôturé l'année 2015 avec près de 3 millions de visites mensuelles en moyenne. Relai actif de diffusion et d'animation des temps forts de la marque, Etam.com lui permet d'être de plus en plus visible par un grand nombre d'internautes en France et à l'étranger. Ainsi, le défilé de lingerie « ETAM Live Show » 2015 a été vu par plus d'un million et demi de spectateurs dans plus de 200 pays et repris sur de nombreux autres sites et media sociaux.

En 2015 le site d'ETAM a été optimisé grâce à la migration de sa plateforme sur une solution plus efficiente, plus flexible et permettant d'assurer rapidement le lancement de sites internationaux. De nouvelles fonctionnalités ont vu le jour comme la « e-réservation » qui permet à la cliente de réserver des articles sur internet pendant 48 heures en lui garantissant la disponibilité des produits dans le magasin de son choix, ou le ticket de caisse dématérialisé.

En juin 2015, la marque Etam a lancé le premier site de personnalisation de lingerie en ligne sur lequel les clientes peuvent créer leur propre parure à choisir parmi plusieurs formes, matières et couleurs, dénommé « *editionpriveebyetam.com* ». Chaque pièce est réalisée à la demande dans les ateliers de la marque et livrée à domicile.

#### ▪ **UNDIZ**

Fort de son positionnement de marque au style spécifique, ses petits prix et son expérience achat unique, UNDIZ a réalisé en 2015 une bonne performance commerciale. Sur internet et dans ses magasins, elle a renforcé son image en France comme à l'international. Au 31 décembre 2015, son réseau comptait 141 magasins dont 21 - incluant 10 magasins hors de France - ont été ouverts dans l'année. UNDIZ a également renforcé son parc en Espagne et en Belgique, et conquis de nouveaux pays avec 6 points de ventes en Arabie Saoudite et 1 en Polynésie.

**Marketing-offre produits** : en 2015, la marque UNDIZ a poursuivi ses expériences innovantes pour séduire la jeune génération à laquelle elle s'adresse prioritairement avec le lancement d'un nouveau concept : le *phygital*, combinant le commerce physique et digital. Un premier magasin a ouvert à Toulouse en février sous l'enseigne « Undiz Machine ». Fort du succès de ce prototype, l'expérience s'est poursuivie à Paris avec l'ouverture d'un point de vente rue de Rivoli. Ce nouveau concept offre à ses clients une expérience d'achat unique avec des bornes digitales pour visualiser l'ensemble de la collection et des capsules aéro-pulsées qui acheminent les produits commandés et permet d'exploiter de plus petites surfaces de vente (autour de 50 m<sup>2</sup>).

UNDIZ doit son succès au choix de ses collections originales et décalées mais également à l'effet combiné de la qualité de son offre et de son mode de communication. UNDIZ propose régulièrement des produits sous licence pour adolescents et jeunes adultes : cette année des licences ont été signées avec de nouveaux partenaires comme « Les Simpson », « Les Minions », « Star wars »,...

**Internet** : l'activité d'Undiz.com est en forte hausse avec plus d'1 million de visiteurs en moyenne par mois et de bons indicateurs commerciaux. Sur l'année, l'application mobile a représenté plus de 50% du trafic.

Une nouvelle version d'Undiz.com a été lancée en novembre avec la mise en avant de contenus marketing et la participation à l'édition de contenus via les réseaux sociaux. Une application mobile « *click and capsule* » qui permet de préparer et de suivre le traitement des capsules dans les magasins « *Undiz Machine* » et de trouver rapidement un produit, le commander sur une borne ou remplir son panier e-commerce, a également vu le jour.

Pour renforcer la visibilité de la marque, Undiz.com a lancé plusieurs opérations sur les réseaux sociaux dont un site événementiel dédié à sa nouvelle ligne de vêtements sport. Plusieurs opérations de communication sur les réseaux sociaux, dont instagram, ont été largement suivies par les internautes.

### **1.2.3**

A travers 160 magasins en France et 112 à l'international, dont 21 en franchises internationale, l'activité de la marque 1.2.3 en 2015 a connu une performance commerciale en demi-teinte. L'année a également été marquée par la reprise des ouvertures en France, avec 4 points de vente aux Galeries Lafayette et 2 en Suisse, comme à l'export avec 1 magasin aux Emirats Arabes Unis et 6 dans de nouveaux pays (Chili, Colombie, Pérou).

**Marketing-offre produits** : après avoir enregistré une baisse de ses ventes au premier semestre, liée au manque d'attractivité de ses collections phares (« Business » et « Habillé »), la marque a su trouver le bon équilibre sur la saison Automne/Hiver 2015.

Tout en modernisant son offre, 1.2.3 a également revu son concept magasin dans un style plus féminin et plus chaleureux. Il a été testé en fin d'année à Parly 2. Dans le but de se rapprocher de ses clientes, la marque a aussi déployé un outil de mesure de leur satisfaction en les invitant à donner leur avis par un questionnaire. Ainsi, toute personne insatisfaite est contactée par le service client afin de régler le problème immédiatement.

**Internet** : le chiffre d'affaires du site 1-2-3.fr est en progression, à la fois grâce à la hausse du nombre de visites et à celle du taux de transformation. La migration du site vers une plate-forme plus pertinente et réactive (la même qu'etam.com) a contribué à cette performance. Le lancement du site en version allemande devrait permettre de poursuivre sur cette voie.

De nouvelles fonctionnalités ont été développées telles que le déploiement de l'« e-réservation » sur tout le réseau, la mise en place d'un site Mobile, le déploiement des tablettes numériques d'aide à la vente dans les magasins en Belgique et en Allemagne et l'amélioration des process de livraison.

## **1.2. EN CHINE**

Au 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change constant en Chine est en baisse de 2,5%. Un recul qui s'explique en large partie par la politique choisie par le Groupe de privilégier l'amélioration du taux de marge par rapport au volume d'activité. La hausse du chiffre d'affaires réel, de 9,1%, est due à un impact favorable de change de 60,7 M€. Par ailleurs, le Groupe a poursuivi son plan de rationalisation du réseau avec 58 fermetures nettes de points de vente non rentables.

**Marketing-offre produits** : face à la baisse de son activité en Chine, le Groupe a entrepris un important travail de repositionnement de la marque ETAM Paris dans un style plus occidentalisé. Environ un tiers de la collection ETAM Paris a été constitué de produits vendus en France sous le label ETAM, et identifiés comme tels dans les magasins. Un effort similaire a été fait sur les collections de la marque ETAM WEEKEND qui seront mises en vente au printemps 2016. Ce chantier comprenait également l'amélioration du niveau de la qualité et du bien-être des produits. Les lignes homme et

enfant ont été supprimées pour se concentrer sur la femme et une marque plus jeune et moins chère (E&JOY) conçue pour les magasins de centres commerciaux. Par ailleurs, d'autres actions ont été mises en œuvre sur la stratégie commerciale : la réduction de la démarque et une meilleure gestion des achats qui a permis le raccourcissement des délais des flux marchandises.

Sur son activité lingerie, ETAM en Chine mise désormais sur son origine française. Après avoir ouvert de petits espaces en Grands Magasins, le Groupe est passé à la vitesse supérieure en ouvrant à Shanghai son premier magasin " ETAM Paris". Désormais, des équipes françaises et chinoises du Groupe travaillent ensemble pour insuffler la « *French touch* » sur ce nouveau concept.

Parmi les nombreux plans d'actions en Chine, ETAM a mis en place une nouvelle culture de groupe avec le recrutement de responsables qualifiés aux niveaux les plus élevés. Le nouveau modèle de rémunération des hôtesses de vente dans les Grands Magasins, mis en place en 2014, a été étendu. Destiné à motiver et stabiliser les personnels de vente par une hausse des rémunérations sur objectifs, ce système favorise l'amélioration de la performance.

**Internet** et, particulièrement les réseaux sociaux, sont au cœur de la stratégie d'ETAM en Chine. La croissance des ventes en ligne passe par des partenariats avec des acteurs incontournables comme Tmall.

### 1.3. LE RÉSEAU MAGASINS

	31/12/2015	31/12/2014	Variation
France	725	724	+1
Espagne/Portugal	68	71	-3
Belgique/Luxembourg	54	53	+1
Allemagne	67	69	-2
Pologne	16	13	+3
Suisse	15	13	+2
<b>Europe (hors franchises internationales)</b>	<b>945</b>	<b>943</b>	<b>+2</b>
<b>Franchises Internationales</b>	<b>276</b>	<b>244</b>	<b>+32</b>
<b>Chine</b>	<b>2 877</b>	<b>2 935</b>	<b>-58</b>
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>4 098</b>	<b>4 122</b>	<b>-24</b>

Au 31 décembre 2015, le Groupe ETAM compte 4 098 points de vente dont 945 en Europe, 2 877 en Chine et 276 en franchises internationales :

**En Europe** (hors export) le Groupe a réalisé 2 ouvertures nettes dont :

- 1 ouverture en France, solde de 12 fermetures en lingerie et 2 en prêt-à-porter d'ETAM, 4 ouvertures 1.2.3 et 11 ouvertures UNDIZ,
- 1 ouverture UNDIZ et 4 fermetures de lingerie ETAM en Espagne/Portugal,
- 2 ouvertures UNDIZ, 1 pour 1.2.3 et 2 fermetures en lingerie ETAM en Belgique,
- 2 fermetures 1.2.3 en Allemagne,
- 3 ouvertures de Lingerie ETAM en Pologne,
- 2 ouvertures 1.2.3 en Suisse.

**A l'Export** le réseau compte 32 ouvertures nettes sur 1 an, soit :

- 22 pour l'activité lingerie d'ETAM dont 11 au Mexique, 7 au Chili et 4 en Colombie,
- 7 pour UNDIZ dont 6 en Arabie Saoudite et 1 en Polynésie,
- 6 pour 1.2.3,
- 3 fermetures de prêt-à-porter ETAM.

**En Chine** le Groupe a réduit son réseau de 58 points de vente sur l'année.

## 2. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

### 2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DU GROUPE CONSOLIDÉ

(M€)	2015	2014	variation en %/point
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 296,6</b>	<b>1 220,3</b>	<b>6,2%</b>
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<i>1,6%</i>
Marge Brute	760,6	719,4	5,7%
Taux de marge	58,7%	59,0%	-0,3
Coûts de distribution	(653,8)	(620,8)	5,3%
<i>en % du CA</i>	<i>-50,4%</i>	<i>-50,9%</i>	<i>0,5</i>
Frais administratifs	(57,0)	(54,3)	4,9%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,4%</i>	<i>-4,5%</i>	<i>0,1</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	2,5	7,4	-65,9%
<i>en % du CA</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,6%</i>	<i>-0,4</i>
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>52,4</b>	<b>51,7</b>	<b>1,3%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>4,0%</i>	<i>4,2%</i>	<i>-0,2</i>
Autres produits (charges) opérationnels	(6,4)	(2,9)	118,8%
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>46,0</b>	<b>48,8</b>	<b>-5,8%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>3,5%</i>	<i>4,0%</i>	<i>-0,5</i>
EBITDA	95,4	85,4	11,7%
<i>en % du CA</i>	<i>7,4%</i>	<i>7,0%</i>	<i>0,4</i>

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'est élevé à 52,4 M€ en 2015, en hausse de 1,3% par rapport à 2014.

Sur l'ensemble de l'année 2015, l'activité du Groupe en Europe a progressé malgré le ralentissement de la consommation lié d'une part aux événements tragiques qui ont touché la France aux mois de janvier et de novembre et aux températures, trop douces pour la saison hivernale, qui ont pesé sur la fréquentation en magasins et sur les ventes des collections prêt-à-porter d'hiver.

En Chine, l'activité a été confrontée au ralentissement de l'environnement commercial. Dans ce contexte, le Groupe a choisi de privilégier l'amélioration du taux de marge par rapport au volume d'activité et de poursuivre la fermeture des points de vente non rentables.

Le taux de marge brute du Groupe consolidé a légèrement baissé de 0,3 point de chiffre d'affaires et résulte de plusieurs facteurs détaillés dans la revue des activités ci-après.

Les coûts de distribution sont en amélioration de 0,5 point de chiffre d'affaires et plus particulièrement en Europe où la bonne gestion des frais magasins à surface comparable et taux de change constant porte ses fruits. Les réorganisations du siège en Chine et les fermetures de points de vente non stratégiques contribuent également à cette évolution.

Les frais administratifs sont restés stables en pourcentage de chiffre d'affaires. Ils ont progressé en Europe où les moyens destinés aux projets de digitalisation de l'activité et de développement des talents ont été accrus ces dernières années.



Les autres produits d'exploitation diminuent sensiblement compte tenu des impacts de variation des valeurs d'actifs et de l'existence en 2014 de plus values de cessions immobilières.

Les éléments non récurrents sont constitués :

- en Europe pour 3,4 M€ : de pertes de valeurs sur créances irrécouvrables que le Groupe détient auprès de partenaires commerciaux en difficulté financière,
- en Chine pour 3,0 M€ : de coûts de mise en œuvre du plan d'adaptation du réseau, prévoyant la mise au rebut d'agencements de magasins et la rupture de relations commerciales avec des partenaires franchisés se traduisant par une perte de valeur sur créances irrécouvrables.

## 2.2. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DE L'EUROPE

<b>(M€)</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>variation en %/point</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>879,2</b>	<b>838,0</b>	<b>4,9%</b>
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<i>2,9%</i>
Marge Brute	520,4	498,7	4,4%
<i>Taux de marge</i>	<i>59,2%</i>	<i>59,5%</i>	<i>-0,3</i>
Coûts de distribution	(419,3)	(406,1)	3,3%
<i>en % du CA</i>	<i>-47,7%</i>	<i>-48,5%</i>	<i>0,8</i>
Frais administratifs	(43,8)	(41,4)	5,9%
<i>en % du CA</i>	<i>-5,0%</i>	<i>-4,9%</i>	<i>0,0</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	2,5	7,0	-64,8%
<i>en % du CA</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,8%</i>	<i>-0,6</i>
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>59,8</b>	<b>58,3</b>	<b>2,5%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>6,8%</i>	<i>7,0%</i>	<i>-0,2</i>
Autres produits (charges) opérationnels	(3,4)	(2,9)	18,2%
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>56,3</b>	<b>55,3</b>	<b>1,7%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>6,4%</i>	<i>6,6%</i>	<i>-0,2</i>
EBITDA	85,5	81,8	4,4%
<i>en % du CA</i>	<i>9,7%</i>	<i>9,8%</i>	<i>0,0</i>

En 2015, le chiffre d'affaires de 879,2 M€ en Europe est en progression de 4,9% et de 2,9% à surface comparable et taux de change constant. Une performance commerciale globalement satisfaisante pour les trois marques du Groupe dans un contexte marqué par deux séries d'attentats en France et des conditions météorologiques défavorables.

Le résultat opérationnel courant s'est établi à 59,8 M€, en hausse de 2,5% par rapport à 2014.

Le taux de marge brute de 59,2% en 2015 a diminué de 0,3 point par rapport à 2014. Les démarques ont été plus importantes, notamment au premier semestre de l'année touché par un recul significatif de la fréquentation. A compter du 3<sup>e</sup> trimestre, la marge a été pénalisée par l'effet négatif de la hausse du dollar américain sur les coûts des marchandises. Ces éléments ont toutefois été atténués par l'amélioration globale de l'écoulement des stocks des saisons antérieures.

Les coûts de distribution ont augmenté de 13,3 M€, hausse principalement liée à la croissance des activités de lingerie, à la poursuite de la transformation du parc de la marque ETAM et à des dépenses en communication supérieures à celles de 2014. Les frais magasins sont en économie à surface comparable et taux de change constant.

Les frais administratifs ont crû de 2,4 M€ par rapport à 2014, affectés essentiellement par le déploiement de nouvelles solutions informatiques en support de la stratégie multi canal, et par des dépenses de formation.

Les autres produits d'exploitation de 2,5 M€ comportent 3,9 M€ de revenus locatifs externes et des charges de variation de valeurs d'actifs pour 1,4 M€. En 2014, les revenus locatifs externes s'élevaient à 3,7 M€, la variation des valeurs d'actifs était un produit de 1,4 M€, et des plus values de cessions immobilières complétaient le poste pour 1,9 M€.

Les charges non courantes de 3,4 M€ sont constituées principalement des pertes de valeur constatées sur la partie des créances non couvertes par une garantie que le Groupe détient sur des partenaires en difficultés économiques.

### 2.2.1. PAR MARQUE

#### **ETAM**

ETAM comprend les activités de lingerie, de prêt-à-porter et de cosmétique (en Europe et en franchises internationales) commercialisées sous la marque ETAM, ainsi que les activités de lingerie commercialisées sous la marque UNDIZ.

(M€)	2015	2014	variation en %/point
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>719,7</b>	<b>679,1</b>	<b>6,0%</b>
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<b>4,4%</b>
Marge Brute	420,7	399,2	5,4%
<i>Taux de marge</i>	<i>58,4%</i>	<i>58,8%</i>	<i>-0,3</i>
Coûts de distribution	(339,5)	(330,3)	2,8%
<i>en % du CA</i>	<i>-47,2%</i>	<i>-48,6%</i>	<i>1,5</i>
Frais administratifs	(32,1)	(30,2)	6,3%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,5%</i>	<i>-4,4%</i>	<i>0,0</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	(1,2)	1,4	-184,8%
<i>en % du CA</i>	<i>-0,2%</i>	<i>0,2%</i>	<i>-0,4</i>
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>47,8</b>	<b>40,1</b>	<b>19,2%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>6,6%</i>	<i>5,9%</i>	<i>0,7</i>
Autres produits (charges) opérationnels	0,2	(2,9)	-105,9%
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>48,0</b>	<b>37,2</b>	<b>29,1%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>6,7%</i>	<i>5,5%</i>	<i>1,2</i>
EBITDA	65,9	56,6	16,5%
<i>en % du CA</i>	<i>9,2%</i>	<i>8,3%</i>	<i>0,8</i>

En 2015, le chiffre d'affaires d'ETAM a poursuivi sa croissance pour s'établir à 719,7 M€, soit une hausse de 6,0% et de 4,4% à surface comparable et taux de change constant. Une performance réalisée dans un secteur de l'habillement féminin à nouveau marqué par une baisse de la fréquentation en magasins. La marque ETAM, qui s'affirme désormais comme une marque globale de beauté à travers son offre de lingerie, de prêt-à-porter et de cosmétiques, a renforcé son développement à l'international et déployé ses nouveaux concepts de magasins de Lingerie et de Prêt-à-porter.

Le résultat opérationnel courant s'est établi à 47,8 M€ contre 40,1 M€ en 2014. Les éléments de variation principaux sont les suivants :

- Un taux de marge brute de 58,4% en baisse de 0,4 point par rapport à 2014 résultant des démarques plus importantes concédées au premier semestre, à l'augmentation des frais d'import indexés sur le dollar américain et à l'augmentation des volumes de produits à licence pour la marque UNDIZ.
- Une hausse des coûts de distribution de 9,2 M€ provenant de la croissance des activités de lingerie en magasins et de la hausse des moyens d'animation des ventes e-commerce. Outre le défilé annuel de lingerie d'ETAM, des campagnes media additionnelles ont été menées à la télévision en France et sur internet. En contrepartie, des économies ont été réalisées permettant à ETAM de baisser ses frais magasins à surface comparable et taux de change constant.
- Une augmentation des frais administratifs de 1,9 M€ issue de la hausse des coûts de structure en Europe.
- D'autres produits nets d'exploitation en baisse de 2,6 M€ résultant de variations de valeurs d'actifs négatives en 2015 – elles étaient positives en 2014 - et de l'augmentation des mises au rebut.

Les produits non courants, correspondant à des reliquats de provision sans objet, ont été enregistrés pour 0,2 M€. Les charges de 2014 étaient constituées de 0,7 M€ de coûts de mise en œuvre du plan de rationalisation du parc de magasins et de 2,2 M€ relatifs au plan de transformation aux nouveaux formats du parc.

### 1.2.3

1.2.3 comprend les activités de prêt-à-porter en Europe et en franchises internationales commercialisées sous la marque 1.2.3.

(M€)	2015	2014	variation en %/point
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>159,5</b>	<b>158,8</b>	<b>0,5%</b>
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<b>-2,7%</b>
Marge Brute	97,0	97,1	-0,1%
<i>Taux de marge</i>	<i>60,8%</i>	<i>61,2%</i>	<i>-0,3</i>
Coûts de distribution	(88,6)	(86,7)	2,1%
<i>en % du CA</i>	<i>-55,5%</i>	<i>-54,6%</i>	<i>-0,9</i>
Frais administratifs	(7,4)	(6,7)	9,6%
<i>en % du CA</i>	<i>-4,6%</i>	<i>-4,2%</i>	<i>-0,4</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	(0,3)	0,0	NS
<i>en % du CA</i>	<i>-0,2%</i>	<i>0,0%</i>	<i>-0,2</i>
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>0,8</b>	<b>3,7</b>	<b>-77,7%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>0,5%</i>	<i>2,3%</i>	<i>-1,8</i>
Autres produits (charges) opérationnels	0,1	(0,0)	NS
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>0,9</b>	<b>3,6</b>	<b>-75,7%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>0,6%</i>	<i>2,3%</i>	<i>-1,7</i>
EBITDA	1,4	6,0	-75,9%
<i>en % du CA</i>	<i>0,9%</i>	<i>3,8%</i>	<i>-2,9</i>

Le chiffre d'affaires d'1.2.3 en 2015 est en légère augmentation à 159,5 M€, mais représente une baisse de 2,7% à surface comparable et taux de change constant. La première moitié de l'année a

été décevante, du fait du manque d'attractivité des collections printemps/été 2015. L'élan retrouvé au troisième trimestre par le repositionnement des collections a été restreint par les températures particulièrement clémentes de fin d'année qui ont pénalisé la vente de grosses pièces.

Le résultat opérationnel courant s'est inscrit à 0,8 M€, en repli de 2,9 M€ par rapport à 2014 :

- Le taux de marge brute a reculé de 0,3 point compte tenu de l'augmentation des offres promotionnelles. La marque 1.2.3 réalisant peu d'achats en dollar américain, son niveau de marge est peu affecté par la hausse de la devise contre euro.
- Les coûts de distribution ont augmenté de 1,9 M€ par rapport à 2014 suite à la relance d'un programme d'ouvertures de magasins en Europe et à l'accroissement des dépenses d'image et de présence digitale. Les frais magasins à surface comparable et taux de change constant sont toutefois en économie.
- Les frais administratifs ont progressé de 0,7 M€.

### 2.2.2. PAR PAYS

<b>CA en M€</b>	<b>2015</b>	<b>Var. réelle</b>	<b>Var. l-f-l<sup>1</sup></b>
France	777,1	5,1%	3,4%
Espagne/Portugal	30,1	-1,8%	3,3%
Belgique/Luxembourg	37,1	3,5%	-2,2%
Allemagne	22,0	0,5%	-2,6%
Pologne	6,0	29,2%	15,6%
Suisse	6,9	23,2%	-7,4%
Total autres pays d'Europe	102,1	3,5%	-0,3%
<b>Total Europe</b>	<b>879,2</b>	<b>4,9%</b>	<b>2,9%</b>

<sup>1</sup> à surface comparable et taux de change constant

#### **En France**

Au 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change constant est en hausse de 3,4% par rapport au 31 décembre 2014. La performance commerciale des marques du Groupe est sensiblement supérieure à celle du marché français de l'habillement féminin en chaînes spécialisées qui a connu un repli de 1,2% (dont -2,0% sur le prêt-à-porter et +3,7% sur la lingerie).

#### **Dans les autres pays**

Les pays hors France sont : Belgique/Luxembourg (activité lingerie d'ETAM, 1.2.3 et UNDIZ), l'Espagne (activités lingerie d'ETAM et d'UNDIZ), l'Allemagne (1.2.3 et UNDIZ), La Pologne (activités lingerie d'ETAM et UNDIZ) et la Suisse (1.2.3 et activité lingerie d'ETAM).

Le chiffre d'affaires de cet ensemble s'est élevé à 102,1 M€ en 2015, en hausse de 3,5% et en baisse de 0,3% à surface comparable et taux de change constant.

Dans le détail :

- **en Espagne**, l'activité à surface comparable et taux de change constant est en progression de 3,3% sur l'année grâce à l'amélioration du taux de transformation;
- **en Belgique/Luxembourg**, l'activité à surface comparable et taux de change constant est en recul de 2,2%. La baisse de la fréquentation en magasins, surtout au quatrième trimestre du fait des événements post attentats, explique en grande partie cette évolution;
- **en Allemagne** le chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change constant est en baisse de 2,6% sur l'année mais comporte un bon quatrième trimestre à +8% grâce à une offre de collections bien adaptée au marché allemand ;
- **en Pologne** l'activité à surface comparable et taux de change constant est en hausse de 15,6 % avec de très bons indicateurs commerciaux ;
- **en Suisse** le chiffre d'affaires à surface comparable et taux de change constant est en baisse de 7,4 %, en particulier du fait des effets induits par la réévaluation du franc suisse.

### 2.3. CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL EN CHINE

(M€)	2015	2014	variation en %/point
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>417,3</b>	<b>382,4</b>	<b>9,1%</b>
<i>à surface comparable et taux de change constant</i>			<i>-2,5%</i>
Marge Brute	240,2	220,8	8,8%
Taux de marge	57,6%	57,7%	-0,2
Coûts de distribution	(234,4)	(214,8)	9,2%
<i>en % du CA</i>	<i>-56,2%</i>	<i>-56,2%</i>	<i>0,0</i>
Frais administratifs	(13,2)	(13,0)	1,8%
<i>en % du CA</i>	<i>-3,2%</i>	<i>-3,4%</i>	<i>0,2</i>
Autres produits (charges) d'exploitation	0,0	0,4	-86,6%
<i>en % du CA</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,1%</i>	<i>-0,1</i>
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>(7,4)</b>	<b>(6,6)</b>	<b>12,3%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>-1,8%</i>	<i>-1,7%</i>	<i>0,0</i>
Autres produits (charges) opérationnels	(3,0)	-	NS
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>(10,3)</b>	<b>(6,6)</b>	<b>57,4%</b>
<i>en % du CA</i>	<i>-2,5%</i>	<i>-1,7%</i>	<i>-0,8</i>
EBITDA	9,9	3,6	178,6%
<i>en % du CA</i>	<i>2,4%</i>	<i>0,9%</i>	<i>1,4</i>

En Chine, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 417,3 M€, dont un impact positif de change de 59,8 M€ lié à l'appréciation du yuan face à l'euro qui explique la croissance de 9,1% par rapport à 2014. Hors effet de change, le chiffre d'affaires aurait diminué de 6,5%, évolution composée d'une baisse de 2,5% à surface comparable et taux de change constant et de l'impact des 58 fermetures nettes de points de vente, majoritairement en Grands Magasins.

Le résultat opérationnel courant est une perte de 7,4 M€ contre une perte de 6,6 M€ en 2014. Cette évolution s'explique par les éléments suivants :

- Le taux de marge brute de 57,6% en 2015 a légèrement baissé de 0,2 point par rapport à 2014. Deux éléments se neutralisent : d'une part, l'impact net positif des reprises de provisions sur stocks en 2014 qui génèrent un effet de base défavorable et d'autre part, la réduction sensible des démarques afin de reconstituer un meilleur taux de marge.

- Les coûts de distribution ont augmenté de 19,6 M€ mais sont stables en pourcentage du chiffre d'affaires. Le ralentissement de l'environnement commercial a eu pour conséquence d'augmenter le taux de créances douteuses et les taux de commissions payées aux Grands Magasins (pour rappel, le chiffre d'affaires est collecté par les Grands Magasins et reversé au Groupe après prélèvement d'une commission). Le plan constitué d'une réduction des effectifs en magasins et d'une rémunération variable plus élevée, a été déployé à grande échelle et couvre désormais un parc représentant 50% du chiffre d'affaires en Grands Magasins. Les fermetures de points de vente non rentables et la réorganisation des équipes achats et commerciales au siège ont permis de compenser ces effets.
- Les frais administratifs ont diminué de 0,2 point de chiffre d'affaires.
- Les autres produits d'exploitation sont égaux à zéro, les mises au rebut d'actifs compensant les subventions fiscales encaissées au cours de l'année.

Les charges non courantes de 3,0 M€ comportent d'une part, une dépréciation de 0,7 M€ d'agencements et aménagements dans le cadre d'un plan spécifique de fermeture de magasins de centres commerciaux et d'autre part, un coût de 2,2 M€ au titre de pertes de valeur sur créances irrécouvrables suite à la rupture des relations commerciales avec certains franchisés.

### **3. AUTRES COMPOSANTES DU COMPTE DE RÉSULTAT**

#### **3.1. RÉSULTAT FINANCIER**

Le résultat financier a représenté une charge 6,6 M€ contre une charge de 9,5 M€ en 2014. Le coût de la dette de 7,0 M€ a diminué de 1,0 M€ par rapport à 2014 grâce à la baisse des taux d'intérêt.

Les autres éléments composant le résultat financier en 2015 sont un produit net de 0,4 M€ au titre des effets de change, des intérêts liés aux engagements de retraite, et d'une dépréciation de titres de participation pour 0,3 M€. La composition de ces autres éléments financiers en 2014 était similaire mais pour une charge nette de 1,4 M€. La variation d'une année à l'autre s'explique principalement par les impacts de change.

#### **3.2. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS**

La charge d'impôt de 2015 s'est élevée à 15,4 M€, dont une charge de 16,6 M€ en Europe et un produit de 1,2 M€ en Chine. En Europe, la baisse de l'impôt (par rapport à la charge de 17,2 M€ en 2014) est principalement due à la comptabilisation d'un produit d'impôt différé de 2,4 M€ sur les pertes fiscales reportables.

#### **3.3. RÉSULTAT NET**

Le résultat net consolidé s'est établi à 23,9 M€ contre 23,0 M€ en 2014. Après déduction de la perte sur intérêts non contrôlés de 1,9 M€, le résultat net quote-part du Groupe est de 25,8 M€ contre 24,1 M€ en 2014.

### **4. ANALYSE DES FLUX FINANCIERS**

En 2015, le Groupe a généré un EBITDA de 95,4 M€ contre 85,4 M€ en 2014. Après variation du Besoin en Fonds de Roulement, le Cash Flow Opérationnel a dégagé un excédent de trésorerie de 80,3 M€, contre un excédent de trésorerie de 78,2 M€ en 2014. Le Cash Flow Opérationnel a été utilisé comme suit :

- investissements opérationnels nets de 74,7 M€ contre 61,7 M€ en 2014. Les investissements en Europe ont été réalisés sur des opérations de croissance et de rénovation du réseau de magasins, à 75% sur les activités de lingerie. En Chine, la majeure partie des investissements a été consommée par l'évolution nécessaire du parc en Grands Magasins. Par ailleurs, les investissements en projets informatiques sont en progression.
- paiement des intérêts de la dette pour 7,0 M€ contre 8,0 M€ en 2014,
- paiement de l'impôt à hauteur de 13,9 M€ contre 21,6 M€ en 2014.

Le Cash Flow Libre du Groupe, après investissements, intérêts et impôts, a donc été négatif de 15,3 M€ à fin 2015, contre un montant négatif de 13,2 M€ à fin 2014.

Après paiement des dividendes pour 5,3 M€ et la prise en compte d'autres variations de trésorerie positives de 3,7 M€, le flux de trésorerie net est une consommation de 16,9 M€ contre une consommation de 12,4 M€ en 2014. Cette consommation de trésorerie a dégradé la dette financière nette du Groupe qui s'établit au 31 décembre 2015 à 133,5 M€ contre 116,6 M€ au 31 décembre 2014.

## **5. ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES : CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER TRIMESTRE 2016**

<i>en M€</i>	T1-2016	var. réelle	var. ffl <sup>1</sup>
<b>Chiffre d'affaires Groupe</b>	<b>349,2</b>	<b>0,9%</b>	<b>0,3%</b>
<b>Europe</b>	<b>226,9</b>	<b>5,6%</b>	<b>1,3%</b>
<b>Chine</b>	<b>122,3</b>	<b>-6,8%</b>	<b>-2,0%</b>
<u>Europe par pays</u>			
France <sup>2</sup>	203,1	6,3%	1,7%
Autres pays	23,8	-0,1%	-1,3%
<u>Europe par marque</u>			
ETAM <sup>3</sup>	186,5	6,3%	1,6%
1.2.3	40,4	2,7%	0,1%

<sup>1</sup> à surface comparable et taux de change constant incluant l'activité internet

<sup>2</sup> y compris l'activité du Groupe à l'export

<sup>3</sup> y compris l'activité UNDIZ

### **5.1. ACTIVITÉ**

Au premier trimestre 2016, le Groupe ETAM a réalisé un chiffre d'affaires de 349,2 M€, en croissance de 0,9%, qui intègre un impact négatif de change de 3,3 M€ dû principalement à la dépréciation du Yuan face à l'Euro. L'activité est en croissance de 0,3% à surface comparable et taux de change constant par rapport au 31 mars 2015.

En Europe, le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 226,9 M€, en hausse de 5,6% et de 1,3% à surface comparable et taux de change constant par rapport au premier trimestre 2015. Les marques du Groupe ont toutes réalisé de bonnes performances commerciales sur les mois de janvier et février, et des performances décevantes au mois de mars, principalement liées à une dégradation de la fréquentation en magasins pour l'ensemble de ces marques.

En Chine, le chiffre d'affaires de 122,3 M€ est en baisse de 6,8% comprenant un impact négatif de change de 3,2 M€. A surface comparable et taux de change constant, l'activité est en baisse de 2,0% par rapport au premier trimestre 2015 car le Groupe a résolument privilégié la génération de volume de marge.

La situation financière et les résultats du Groupe au 31 mars 2016 n'appellent pas d'autres commentaires particuliers.

## 5.2. ÉVOLUTION DU RÉSEAU

Au 31 mars 2016, le Groupe ETAM comptait 4 064 points de vente dont 950 en Europe, 270 en franchises internationales et 2 844 en Chine.

## 6. ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Dans le cadre d'un consortium avec d'autres enseignes, le Groupe ETAM a été retenu le 14 avril par le Tribunal de Commerce de Nanterre pour la reprise de 11 magasins Bata en France.

## 7. ACTIVITÉ DU GROUPE EN MATIÈRE DE RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

Afin d'assurer le renouvellement de leur offre de vêtements, sous-vêtements et accessoires, les marques du Groupe engagent des activités en matière de recherche et développement dans l'élaboration des collections.



## **II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES**

### **1. PRÉSENTATION DU GROUPE**

#### **1.1 ACTIVITÉ DU GROUPE ETAM**

Le Groupe ETAM conçoit et distribue, à travers ses trois marques ETAM, 1.2.3 et UNDIZ, des articles de lingerie et de prêt à porter, ainsi que des produits de beauté, principalement à destination des femmes. La fabrication des produits est assurée par des fournisseurs, en relation avec les agents du Groupe.

Au 31 décembre 2015, le Groupe employait 14 509 personnes (en équivalent temps plein). Il distribue ses produits à travers un réseau de 4 098 points de vente dont 2 877 en Chine, 945 en Europe (dont 725 magasins en France) et 276 en franchises dans le reste du monde, et en ligne à travers trois sites internet dédiés. Il utilise 7 entrepôts en Chine et 5 en France.

*Pour plus d'informations sur l'activité du Groupe, se référer au chapitre 1 du rapport de gestion du présent document.*

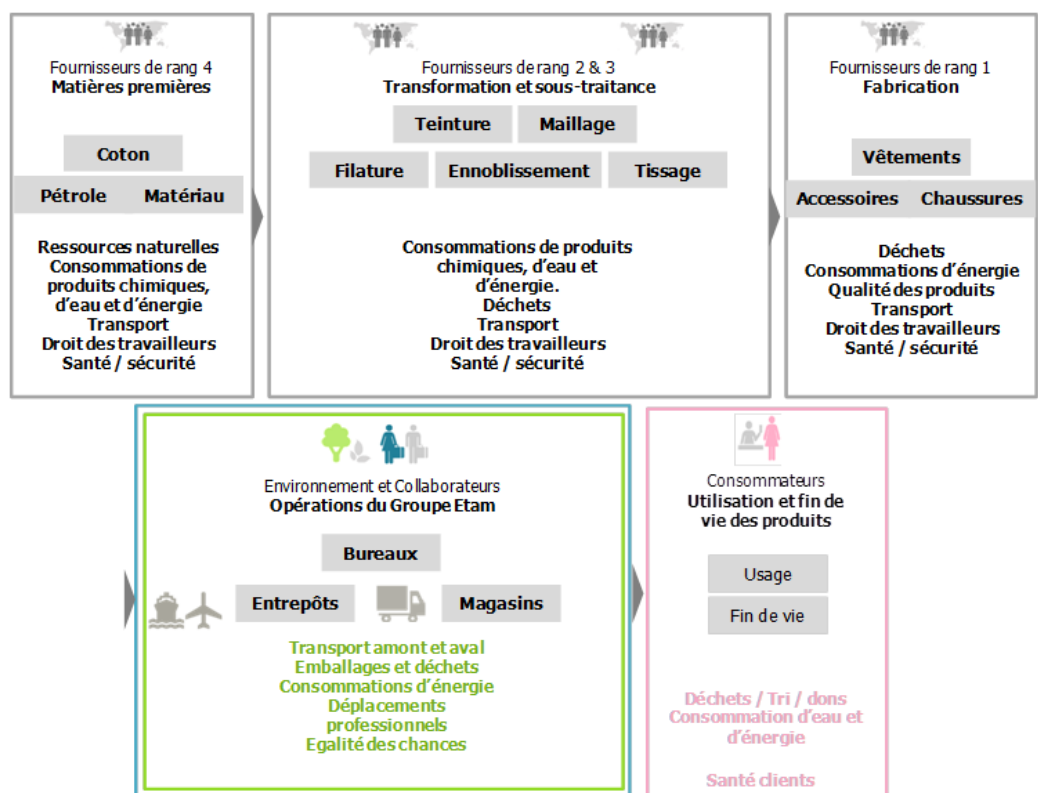
#### **1.2 CHAÎNE DE VALEUR DU GROUPE ETAM ET PRINCIPAUX ENJEUX RSE**

En conformité avec l'article 225-102-1 du Code de commerce, le Groupe ETAM a identifié les conséquences environnementales, sociales et sociétales de ses activités en analysant sa chaîne de valeur. Celle-ci peut se résumer en trois grands pôles (voir schéma ci-après) :

- la chaîne d'approvisionnement présentant au minimum 4 rangs de sous-traitance :
  - Fabrication des articles de lingerie et de prêt-à-porter (fournisseurs de rang 1 – c'est-à-dire les fournisseurs directs du Groupe ETAM).
  - Transformation des matières premières (généralement fournisseurs de rang 2 – c'est-à-dire les fournisseurs des fournisseurs – et les fournisseurs de rang 3).
  - Production de matières premières utilisées dans la production de vêtements (généralement fournisseurs de rang 4).
- les opérations gérées en interne par le Groupe au niveau des entrepôts, des magasins et du siège
- l'utilisation et la fin de vie (ou recyclage) des articles par les clients.

Les impacts les plus significatifs se trouvent chez les fournisseurs du Groupe, ce qui complexifie le déploiement de la politique RSE.

## Chaîne de valeur du Groupe ETAM et principaux enjeux RSE



### Focus sur la chaîne d'approvisionnement du Groupe ETAM

La chaîne d'approvisionnement du Groupe doit être étudiée distinctement entre ETAM Chine (fournisseurs majoritairement chinois) et ETAM en Europe (voir description ci-après).

Deux grandes catégories de produits sont achetées par le Groupe ETAM à ses fournisseurs :

- des produits finis
- des produits qu'ETAM fait réaliser par ses fournisseurs en définissant le design, le modélisme et la matière utilisée. Dans certains cas, le groupe achète directement la matière première utilisée par le fournisseur. Ces produits, dits « à façon », représentent 10 % des achats du Groupe.

Pour identifier et sélectionner les fournisseurs, le Groupe fait appel à des agents pour 75% de ses achats (contre 70 % en 2014 et 67% en 2013). En cohérence avec les objectifs de rationalisation des processus achats, le Groupe concentre les volumes d'achats les plus significatifs auprès d'un nombre limité d'agents, dont un agent interne Etam International Sourcing (EIS). Ainsi, EIS et Li & Fung représentent à eux deux 86% des achats effectués auprès des agents. Ils sont des leviers déterminants pour intégrer les principes de responsabilité sociétale dans les achats.

La majorité des fournisseurs, qu'ils soient introduits par des agents ou en négociation directe avec le Groupe, sont localisés en Chine. Les autres principaux pays d'approvisionnement sont, par ordre d'importance, la Roumanie, le Bangladesh, la Turquie, la Tunisie, l'Inde, la France et l'Italie.

Le pays d'approvisionnement varie selon les trois grandes familles de produits conçus et distribués par le Groupe ETAM et ses marques. Ainsi, les activités Lingerie se fournissent très majoritairement en Chine alors que l'origine géographique des fournisseurs des activités de prêt-à-porter est plus diversifiée. Pour l'activité Beauté, 100% des formules de produits sont fabriquées en Europe (France, Italie, Suisse, Allemagne et Espagne). Seuls les accessoires et les vernis à ongles adhésifs sont fabriqués en Chine et en Corée du Sud.

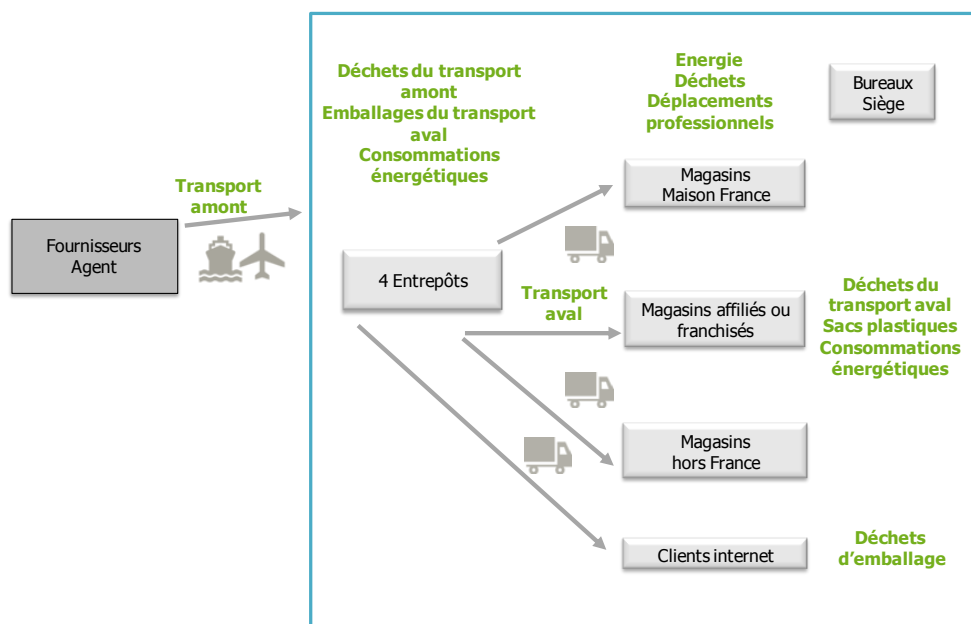
Comme le montre le tableau ci-dessous, l'activité du Groupe implique un renouvellement significatif du portefeuille de fournisseurs. Malgré cela, il veille à assurer une bonne traçabilité de leurs impacts RSE.

### Nombre et taux de renouvellement des fournisseurs pour l'année 2015

		Activités de lingerie	Activités de prêt-à-porter
Ensemble des fournisseurs	Nombre	169	355
	Taux de renouvellement annuel	28%	34%
Fournisseurs représentant 80% des volumes d'achat	Nombre	40	87
	Taux de renouvellement annuel	10%	13%

### Focus sur les enjeux environnementaux des opérations directes du Groupe ETAM

Les enjeux environnementaux du Groupe ETAM sont importants sur l'ensemble de sa chaîne de création de valeur, mais les enjeux les mieux maîtrisés concernent ses opérations directes.

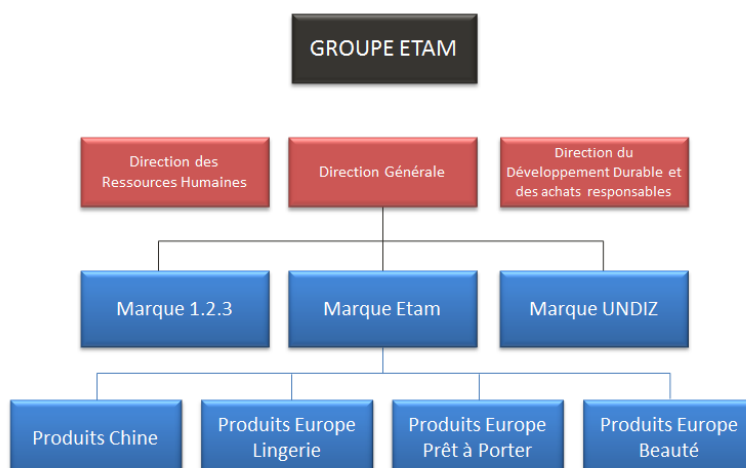


## 2. POLITIQUE RSE DU GROUPE ETAM

Conscient des problématiques de responsabilité sociétale chez les fournisseurs du secteur textile, le Groupe a mis en place une direction du Développement durable et des Achats Responsables dès 2013. Celle-ci coordonne un comité RSE avec la direction Générale et la Direction des Ressources Humaines. Ce comité porte trois grandes responsabilités :

- le dialogue avec les parties prenantes (voir partie 2.2)
- l'identification des enjeux significatifs à prendre en compte dans la politique RSE (voir partie 2.3)
- la coordination du déploiement des plans d'actions associés (voir partie 2.4).

## 2.1. ORGANISATION DE LA RSE AU SEIN DU GROUPE ETAM



En 2015, le Groupe a renforcé la sensibilisation des collaborateurs aux enjeux de la RSE en créant un espace dédié sur son intranet et en réalisant une campagne d'information sur les éco-gestes au quotidien.

## 2.2. DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Le Groupe ETAM dialogue avec ses parties prenantes afin de comprendre leurs attentes et d'identifier les leviers d'action pour progresser sur les thématiques environnementales, sociales et sociétales. Le tableau ci-dessous recense les principaux outils d'échange avec les parties prenantes majeures du Groupe ETAM.

Fournisseurs	<p><b>Portail fournisseurs</b> Pour assurer la traçabilité des produits, un portail en ligne a été conçu comme un espace d'échange entre le Groupe ETAM, les agents et les fournisseurs. Il vise à piloter leurs relations contractuelles, commerciales et éthiques.</p> <p><b>Formations et audits fournisseurs</b> Le Groupe mène de nombreuses formations et audits pour vérifier les conditions et l'environnement de travail chez les fournisseurs ainsi que les risques sur la santé liés aux produits réglementés par REACH (règlement européen concernant les produits chimiques, voir partie dédiée). Ces actions permettent d'échanger sur ces sujets avec les fournisseurs.</p>
Agents	<p><b>Coopération avec les agents</b> En 2015, le groupe a renforcé la coopération avec les agents, à la fois sur des questions de conformité sociale et environnementale, mais également sur des actions philanthropiques comme HERProject</p>
Clientes	<p><b>Enquête satisfaction en magasin</b> En 2015, le Groupe ETAM a réalisé une enquête de satisfaction sur 256 points de vente couvrant toutes ses marques dans les pays d'Europe (France, Allemagne, Espagne, Pologne, Suisse, Belgique et Luxembourg). L'enquête portait sur la perception du point de vente (vitrines, surface de vente, cabines, caisse), la mise en avant des produits, l'accueil, le niveau de conseil et les services apportés en magasin (carte cadeau, service de e-réservation en ligne...) L'enquête a démontré que la tenue des points de ventes et la mise en avant des produits étaient des atouts essentiels pour le Groupe ETAM.</p>

Collaborateurs	<p><b>Enquête Great Place to Work</b></p> <p>Pour la première fois en 2014, le Groupe ETAM a décidé de s’inscrire dans une démarche d’évaluation de sa qualité de vie au travail en participant à l’enquête Great Place to Work. Cette enquête a été l’occasion de donner la parole aux 2 500 collaborateurs français du siège, des entrepôts et des magasins et, ainsi, leur permettre de s’exprimer en toute confidentialité.</p> <p>Les résultats font ressortir une fierté d’appartenance au Groupe ETAM de la part des collaborateurs. Des leviers ont été identifiés pour améliorer l’organisation de travail et favoriser l’énergie collective et collaborative. Un plan d’actions a été mis en œuvre durant l’année 2015. L’enquête sera réitérée en 2016.</p>
Associations professionnelles et ONG	<p><b>Participation aux associations</b></p> <p>Le Groupe est membre actif des associations professionnelles Business for Social Responsibility (BSR), Entreprises pour l’Environnement (EpE) et Foreign Trade Association (FTA). Il participe tous les mois aux réunions de travail visant à intégrer de manière plus efficace les enjeux de la RSE dans sa stratégie d’entreprise.</p>

La qualité du dialogue entre le Groupe et ses parties prenantes repose sur l’intégrité des pratiques en toutes circonstances. Le Groupe cherche à préserver cette confiance réciproque en prévenant les incidents liés à la déontologie et a donc constitué une politique anti-corruption fondée sur trois piliers :

- **le code éthique fournisseurs**

Le Groupe ETAM souhaite établir des relations de confiance et de loyauté avec l’ensemble de ses fournisseurs partout où il est présent et quels que soient les produits ou prestations concernées. Ces relations sont le gage d’une réussite commune et doivent être fondées sur des pratiques commerciales respectueuses de l’éthique et de la légalité.

Le Code Ethique du Groupe ETAM énonce ses attentes envers ses fournisseurs, prestataires de services, sous-traitants et autres partenaires dont les pratiques professionnelles se doivent d’être éthiques, socialement responsables et respectueuses de l’environnement.

Le Groupe ETAM attend de ses fournisseurs qu’ils s’engagent à respecter les 5 principes suivants :

- Respecter la légalité
- Refuser tout acte de corruption
- Eviter les situations de conflit d’intérêts
- S’interdire toute entrave au droit de la concurrence
- Garantir la confidentialité

En 2016, le Groupe a pour objectif de passer commande uniquement à des fournisseurs qui ont signé le code éthique.

- **la charte de bonne conduite**

Tout collaborateur peut être amené dans le cadre de sa fonction à engager le Groupe au cours d’un processus d’achats. A ce titre, il pourrait être soumis à des appréciations de valeur et de comportement. Il est donc primordial qu’il soit informé des règles de comportement à adopter avec les fournisseurs et les sous-traitants ainsi que des standards éthiques selon lesquels chacun doit faire preuve de la plus grande intégrité et éviter les conflits d’intérêts.

Le Groupe ETAM attend de ses collaborateurs qu’ils s’engagent à respecter les 5 principes suivants :

- Protéger l’image du Groupe ETAM
- Eviter les situations de conflits d’intérêts
- Faire preuve d’intégrité
- Refuser tout acte de corruption
- Garantir la confidentialité

Le Groupe s’est engagé en 2016 à renforcer sa démarche par la mise en place d’un code anti-corruption intégré au règlement intérieur et opposable à tous ses collaborateurs.

**- Le diagnostic prévention de corruption**

L’expansion des activités commerciales hors des frontières européennes expose le Groupe ETAM à des risques de pratiques de corruption tout au long de sa chaîne d’approvisionnement. L’actualité montre que les justices de nombreux pays passent à l’attaque pour contrer et condamner financièrement autant que pénalement ces pratiques.

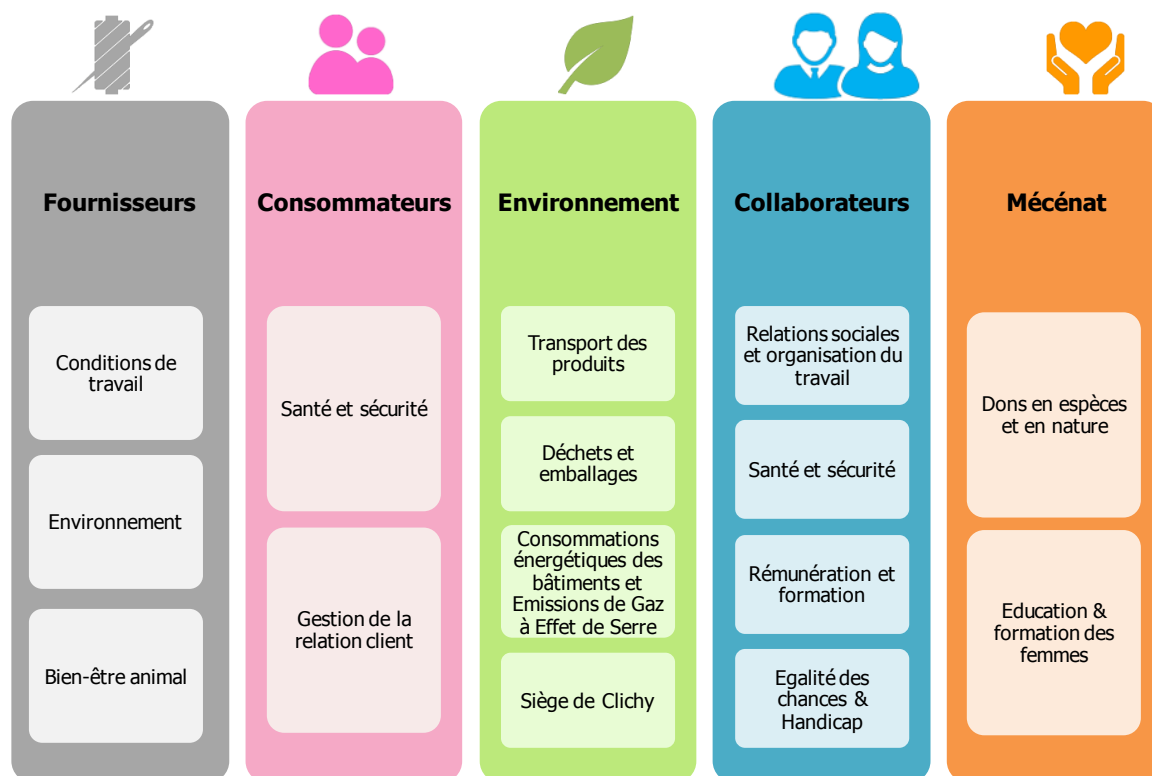
Aidé de consultants externes, le Groupe ETAM a initié fin 2015 un diagnostic « Prévention Corruption » afin :

- de révéler les zones de risques et/ou de pratiques de corruption
- d’évaluer les risques juridiques, financiers et pénaux.

L’objectif, en 2016, est de dérouler un plan d’actions en fonction des opportunités et faiblesses identifiées lors du diagnostic,, à la fois en France et en Chine.

**2.3. ENJEUX DE LA RSE AU SEIN DU GROUPE ETAM**

Les enjeux majeurs du Groupe ETAM en termes de RSE sont regroupés autour de 5 piliers présentés dans le schéma ci-dessous. Ces 14 enjeux sont cohérents avec les 42 thématiques d’information environnementale, sociale et sociétale prévues par la loi Grenelle 2.



## 2.4. PLANS D' ACTIONS DU GROUPE

Le Groupe a structuré et dimensionné des plans d'actions entre 2013 et 2016 afin de s'améliorer sur chaque enjeu prioritaire et de piloter le déploiement d'initiatives concrètes. Les plans d'actions sont détaillés dans les parties 3. à 7. de ce chapitre.

Enjeux	Plans d'actions	Déploiement		
		Avant 2015	2015	2016
<b>FOURNISSEURS</b>				
<b>Conditions de travail</b>	Signature de Code de Conduite et respect du règlement REACH par les fournisseurs			
	Mise en place d'une charte éthique regroupant les Conditions Générales d'Achats, les standards de réglementation REACH, le Code de Conduite, le Code Ethique			
	Refonte du portail extranet des fournisseurs :			
	Création de fiches fournisseurs et contrôle de la signature des documents cadres ;			
	Rattachement des usines de production aux commandes suivies par le service import ;			
	Plateforme de dialogue avec les fournisseurs ;			
	Intégration/référencement des fournisseurs non marchands (profil, documentation, analyse de risque corruption, vigilance).			
	Formations sur la chaîne d'approvisionnement responsable			
	Audits BSCI et suivi de la performance (Europe)			
	Audits WCA et suivi de la performance (EIS et Etam Chine)			
	Audits Minimum Demands et santé des ouvriers (EIS)			
	Formation Sécurité incendie et installations électriques de fournisseurs			
	Audits Sécurité incendie et installations électriques et suivi de la performance			
<b>Environnement</b>	Suivi de la performance à travers une grille d'évaluation interne basée sur le volet environnemental des audits BSCI			
	Définition d'une méthode d'audit spécifique aux sites concernés par le traitement des eaux usagées et des déchets toxiques			
<b>Bien-être animal</b>	Création d'une politique de protection du bien-être animal			

Enjeux	Plans d'actions	Déploiement		
		Avant 2015	2015	2016
<b>CONSOMMATEURS</b>				
<b>Santé et sécurité</b>	Signature du cahier des charges REACH par les fournisseurs ;			
	Référencement des fournisseurs conditionné à l'acceptation du cahier des charges REACH ;			
	Campagne de relance des fournisseurs pour la validation du cahier des charges REACH.			
	Suivi de la conformité des fournisseurs en collaboration avec les agents			
	Formations REACH pour plusieurs populations au sein du Groupe :			
	Comité des Achats Responsables, services qualité, chefs de produits et assistantes achats ;			
	Comité de Direction et bureau d'achats Asie (EIS Chine et Bangladesh) ;			
	Sensibilisation à REACH des équipes de style, des équipes commerciales, des agents et fournisseurs.			
	Appropriation de REACH par les équipes commerciales			
	Amélioration continue de la démarche REACH :			
	Diagnostic sur le Groupe et sur les marques au sein du Groupe en termes de connaissance, organisation, maîtrise, exposition et couverture ;			
	Formalisation d'un socle de modes opératoires avec prise en compte des spécificités des marques.			
	Coopération avec 2 laboratoires référencés : cahier des charges de tests et des normes acceptées par le Groupe			
Suivi informatique des demandes et des résultats des tests REACH dans le logiciel d'achats				
<b>Gestion de la relation client</b>	Suivi de la satisfaction clients			
	Audits d'accessibilité des magasins (Personnes en situation de handicap)			
	Mise en place d'un système d'information de suivi des éventuelles plaintes clients			



Enjeux	Plans d'actions	Déploiement		
		Avant 2015	2015	2016
<b>ENVIRONNEMENT</b>				
<b>Transport des produits</b>	Mesure des sources d'approvisionnement et des modes de transport amont pour l'Europe			
	Mesure des volumes de transport aval à destination des sites français et Européens			
<b>Déchets et emballages</b>	Suivi des déchets générés dans les entrepôts et au siège			
	Estimation des déchets générés dans les magasins en France et en Europe			
	Amélioration du processus de déclaration des emballages en France			
	Audits de gestion des déchets et du packaging organisés avec eco-emballages			
<b>Consommation énergétique des bâtiments et gaz à effet de serre</b>	Suivi des consommations énergétiques en France et en Chine			
	Lancement et conduite des audits énergétiques de magasins			
	Équipement en LED des entrepôts, des nouveaux magasins et des magasins rénovés en Europe			
	Réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) selon l'article 75 du Grenelle II			
<b>Siège de Clichy</b>	Mise en service d'une pompe à chaleur et équipement en LED			
	Mise en place d'une politique de déplacements professionnels			
	Mise en place d'un portail web de suivi des notes de frais			
	Déploiement du tri sélectif			

Enjeux	Plans d'actions	Déploiement		
		Avant 2015	2015	2016
<b>COLLABORATEURS</b>				
<b>Relations sociales et organisation du travail</b>	Action visant à améliorer l'organisation du temps partiel			
<b>Santé et sécurité</b>	Aide pour les salariés en inaptitude suite à un accident du travail			
<b>Rémunération et formation</b>	Ratio permettant de s'assurer de l'égalité d'accès à la formation			
	Mise en place d'un dispositif de programme de certification permettant aux salariés expérimentés mais sans diplôme de faire reconnaître leur expérience ; ce programme est proposé aux hôtesses de vente et adjointes évolutives. A ce jour : 2 classes de préparation au titre de Management des Unités Marchandes.			
	Elaboration d'un référentiel de management basé sur 4 valeurs fortes revendiquées par le Groupe et organisation d'ateliers de formation			
	Lancement d'une plateforme de e-learning			
	Refonte du parcours d'intégration s'appuyant sur des magasins d'excellence			
	Réalisation de la première enquête Great Place to Work (évaluation de la qualité de vie des collaborateurs au travail)			
	Veille afin de corriger les éventuels écarts de rémunération entre hommes et femmes			
<b>Egalité des chances et handicap</b>	Campagnes de recrutement axées sur la diversité			
	Processus d'entretien et de formation pour les salariées en congé maternité ou longue absence			
	Mise en place d'indicateurs de suivi de la mixité des candidatures et de leur traitement en recrutement			
	Alignement de l'indemnisation du congé paternité (légal France) sur l'indemnisation du congé maternité			
	Action accompagnant l'évolution professionnelle des femmes en congé maternité ou congé parental			
	Nomination d'un référent handicap			
	Travail sur le maintien dans l'emploi des salariés handicapés déjà en poste			
	Développement de la politique de partenariat déjà existante avec le secteur adapté			
	Formation des hiérarchies sur le handicap et l'intégration de salariés handicapés			

Enjeux	Plans d'actions	Déploiement		
		Avant 2015	2015	2016
<b>MECENAT</b>				
<b>Dons</b>	Soutien financier à des associations et dons en nature			
<b>Education &amp; formation des femmes</b>	Renforcement de l'implication du Groupe dans HERproject :			
	Programme HERproject au Bangladesh Programme HERproject en Chine			

### **3. ENJEUX FOURNISSEURS**

Conformément aux enjeux majeurs identifiés dans le pilier « Fournisseurs » de la politique RSE, la vigilance du Groupe porte principalement sur :

- les conditions de travail des salariés des fournisseurs et des sous-traitants (dont la sécurité des installations anti-incendie et des installations électriques dans les usines où sont fabriqués les produits conçus et achetés par le Groupe ETAM)
- la gestion des impacts environnementaux chez les fournisseurs
- le bien-être animal.

Le dispositif de contrôle mis en place par le Groupe ETAM et ses agents s'appuie sur l'adhésion de chaque fournisseur aux valeurs éthiques du Groupe et sur les audits de sites (audits sociaux, audits sécurité incendie et installations électriques). Pour assurer la traçabilité des produits et des fournisseurs, le Groupe a mis en ligne dès 2014 un portail fournisseurs à l'adresse <http://supplier.Etam.com>. Ce portail permet d'assurer le suivi des fournisseurs, optimise leur référencement et ceux de leurs unités de production. Il permet aussi de partager les attentes du Groupe en matière d'éthique : Conditions Générales d'Achat, Code de Conduite, Code Ethique, Standards de Réglementation REACH et Attestation de Vigilance. Ces exigences s'appliquant à l'ensemble des partenaires permettent une traçabilité parfaite des échanges et préservent ainsi les relations de confiance durables avec les fournisseurs de rang 1.

Au 31 décembre 2015, 74% des fournisseurs du Groupe ETAM avaient souscrit à l'ensemble des documents du portail. L'objectif pour 2016, est d'atteindre un taux de validation des documents éthiques de 100% sous peine de cessation des relations commerciales avec les fournisseurs qui ne s'y conformeraient pas.

#### **3.1. CONDITIONS DE TRAVAIL**

##### **Documents intégrés à la politique éthique du Groupe**

Le Code de Conduite du Groupe est fondé sur les GSCP Guiding Principles (Global Social Compliance Program), un référentiel mondial développé par et pour les marques et les distributeurs. Il est également aligné sur le nouveau Code de Conduite de l'initiative internationale BSCI (Business Social Compliance Initiative). Il énonce les principes de base que les fournisseurs et leurs usines doivent respecter pour s'assurer que les produits sont fabriqués dans de bonnes conditions. Ces principes recouvrent quatre thèmes :

- droits de l'homme : refus du travail forcé, refus du travail des enfants, protection spéciale pour les jeunes travailleurs, refus de la discrimination,
- santé et sécurité au travail, sécurité des bâtiments, sécurité incendie, sécurité électrique, sécurité chimique,
- conditions de travail : horaires de travail décents, salaires, avantages et conditions d'emploi, droit à la liberté d'association et la négociation collective,
- protection de l'environnement (voir 3.2).

##### **Audits**

Afin de s'assurer du respect des engagements éthiques par les fournisseurs, le Groupe fait réaliser des audits sur les sites de production et a défini cinq types d'audits distincts.

Fournisseurs déjà référencés	Nouveaux fournisseurs
<p>- <u>Audits BSCI</u>. BSCI est une initiative sectorielle dont les audits sont effectués par des tiers indépendants. Ces audits visent à couvrir <i>a minima</i> les deux tiers des volumes d'achats de la branche européenne en vérifiant au moins une usine par fournisseur ciblé.</p> <p>- <u>Audits WCA</u>. WCA est une initiative du Groupe ETAM dont les audits sont effectués par des tiers indépendants et visent à couvrir <i>a minima</i> les deux tiers des volumes d'achats de la branche chinoise. Au moins une usine par fournisseur ciblé est vérifiée. Ponctuellement, des audits WCA peuvent être mandatés sur les activités européennes afin de compléter les audits BSCI. Ainsi, WCA permet d'évaluer des usines couvrant des montants d'achat significatifs non couvertes par BSCI.</p> <p>- <u>Audit « Etam Standard »</u>. Etam Standard audit est une initiative du Groupe ETAM dont les audits sont effectués par l'audit interne de l'agent EIS. Ils visent à préparer les fournisseurs des activités européennes pressentis pour être intégrés dans les audits BSCI.</p>	<p>- <u>Audits « Minimum demands »</u>. Minimum demands est une initiative du Groupe ETAM dont les contrôles sont effectués par l'audit interne de l'agent EIS. Ils sont obligatoires avant tout nouveau référencement par l'agent de la branche européenne.</p> <p>- <u>Audits sécurité incendie et installations électriques</u>. Ces audits visent à couvrir les nouveaux fournisseurs au Bangladesh de la branche européenne</p>

• **BSCI (Business Social Compliance Initiative)**

La branche européenne du Groupe ETAM est impliquée dans l'initiative BSCI, qui a pour mission d'améliorer les conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement de la distribution en réalisant des audits dans les sites de production des fournisseurs. En se regroupant avec d'autres acteurs engagés, le coût des audits pour le Groupe ETAM et ses fournisseurs s'en trouve diminué.

BSCI exige de ses membres qu'ils auditent *a minima* les deux tiers de leurs volumes d'achats dans les pays à risque (notion définie par la Banque Mondiale). Ces audits doivent concerner au moins une usine de production pour chaque fournisseur ciblé. Le Groupe ETAM a décidé d'aller plus loin et de tracer les deux tiers des volumes d'achats de sa branche européenne, qu'ils soient dans un pays à risque ou non (plus de 200 sites sont actuellement enregistrés dans la base de données de la BSCI). De plus, le Groupe privilégie les fournisseurs déjà audités par d'autres membres de l'initiative BSCI.

Lorsque les résultats des audits réalisés auprès des fournisseurs ne sont pas assez concluants, des audits de suivi sont imposés :

- les fournisseurs évalués au niveau « améliorations nécessaires » ont entre 3 mois et 1 an pour mener un audit de suivi
- les fournisseurs « non conformes » ont entre 3 et 6 mois pour passer un nouvel audit et réussir à atteindre le niveau supérieur, sauf si les enjeux sont extrêmement critiques (ex : travail d'enfants constaté sur place, tentative de corruption). Dans ce cas, des mesures sont prises immédiatement. Les audits sont réitérés tous les 3 à 6 mois jusqu'à ce que le fournisseur devienne conforme.

Les efforts engagés par le Groupe montrent des résultats positifs. En 2015, 166 audits BSCI ont été réalisés dans les sites des fournisseurs du Groupe représentant plus de 74% des achats des activités européennes. 8% de ces sites ne l'ont pas réalisé, ce qui confirme l'amélioration de la mobilisation des fournisseurs depuis 3 ans (23% en 2013 et 11% en 2014). De plus, seulement 3% des usines auditées se sont révélées non conformes, contre 22% en 2013 et 23% en 2014.

Entre fin 2014 et début 2016, la mise en œuvre du nouveau code de conduite BSCI et de son nouveau référentiel (BSCI System Manual) a ralenti le rythme et le nombre des audits des sites de production.

- **WCA (Workplace Conditions Assessment)**

En 2014, le Groupe a travaillé sur la définition de son propre référentiel d'audit pour les besoins de ses activités en Chine. En 2015, après la création du nouveau Code de Conduite Etam, le Groupe a fait réaliser des audits WCA (Workplace Conditions Assessment) par la société Intertek. Cette démarche permet l'évaluation et la comparaison de la performance des fournisseurs aux meilleures pratiques de l'industrie textile en Chine. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail et leur performance environnementale.

Les audits sont imposés pour les fournisseurs représentant deux tiers des volumes d'achats du Groupe ETAM en Chine. Ponctuellement, des audits WCA peuvent être mandatés sur les activités européennes afin de compléter l'approche BSCI.

Le WCA aborde 4 thématiques et couvre tous les aspects du nouveau Code de Conduite Etam :

- Travail : discrimination, discipline, harcèlement/abus, liberté d'association, heures de travail, rémunérations, avantages et contrats de travail, travail des enfants/travail forcé.
- Santé et sécurité : locaux, exercices et formation incendie, accidents du travail, sécurité des machines, risques sécurité, produits chimiques, matériaux dangereux, dortoirs et cantines.
- Système de management : documentation et enregistrement, retour et participation des salariés, audits et suivi d'actions correctives.
- Environnement : conformité légale, système de management de l'environnement, déchets et émissions.

En 2015, 38 audits WCA ont été réalisés pour les activités chinoises et 11 pour les activités européennes. Ces audits ont révélé 16 usines non conformes, toutes dédiées aux activités chinoises d'ETAM. Suite à ces audits, un fournisseur a été exclu et 15 ont été ré-audités dans l'année. 7 de ces fournisseurs sont sortis du seuil de non-conformité. Des audits de suivi ont été re-planifiés en 2016 pour les 8 usines restant non conformes et celles présentant des points d'amélioration.

- **Etam Standard audits**

En 2014, le Groupe a mis en place les audits Etam Standard, afin de vérifier la conformité des fournisseurs référencés par EIS qui ne sont pas encore audités dans le cadre de l'initiative BSCI. Ils remplacent les visites de sites effectuées les années précédentes, focalisées uniquement sur les conditions de travail.

Ces audits, menés par la Directrice de la Conformité d'EIS basée à Shanghai se concentrent sur les demandes clés du Groupe. La grille d'analyse comporte 64 questions en cohérence avec les grands principes internationaux de responsabilité sociétale, dont 23 sont classifiées comme cruciales. Ces questions couvrent les thématiques suivantes : heures supplémentaires, salaire minimum, travail forcé, travail des enfants, respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, discrimination, harcèlement et abus, santé et sécurité.

En 2015, 14 audits Etam Standard ont été réalisés. 3 se sont révélés non conformes. Ces conclusions encouragent le Groupe dans ses démarches de prévention et d'accompagnement des fournisseurs devenant significatifs.

- **Minimum demands audits**

L'« Etam Standard audit » s'applique aussi à tous les nouveaux fournisseurs référencés par l'agent EIS sous la forme des audits « Minimum demands ».

Ce premier niveau d'audit prépare les fournisseurs à la démarche BSCI et leur assure une meilleure performance.

En 2015, 24 audits « Minimum demands » ont été réalisés. Le taux de non-conformité a baissé de 25% en 2014 à 17% en 2015. Toutefois ces résultats sont à relativiser car ils concernent des nouveaux fournisseurs que le Groupe n'a pas encore sensibilisés aux problématiques de développement durable. Ils reflètent surtout l'état de l'art du secteur, alors que les résultats des autres audits avec les fournisseurs existants traduisent la capacité du Groupe à faire progresser ses partenaires en matière de RSE.

• **Sécurité incendie et installations électriques**

Dès 2013, suite au drame du Rana Plaza, les activités européennes du Groupe ETAM ont fait réaliser des audits portant spécifiquement sur la sécurité incendie et les installations électriques dans les usines au Bangladesh. Les audits ont porté sur cinq points spécifiques : la sécurité des bâtiments, l'évacuation, les mesures de prévention et de gestion des incendies, la sécurité des équipements électriques et le management de la démarche d'ensemble.

Les audits révèlent que la vétusté des installations électriques reste un problème majeur dans le pays. La présentation des écarts relevés lors des audits permettent au Groupe de sensibiliser les fournisseurs, dans une démarche d'amélioration continue.

Pour éviter de démultiplier les démarches d'audit auprès des usines, le Groupe prend en compte et reconnaît les résultats des audits déjà menés dans le cadre de « L'accord », initiative de coopération entre des marques occidentales et les syndicats visant à mutualiser les efforts pour améliorer la sécurité des ouvriers au Bangladesh.

**Résultats des audits**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>	
<b>BSCI</b> - Les audits BSCI couvrent au minimum les deux tiers des achats de la branche européenne du Groupe				
Bons	25%	31%	34%	Le taux de non-conformité s'est amélioré de manière significative entre 2014 et 2015. Le nombre de sites non-audités a été sensiblement réduit. De plus, sur les 13 sites non audités en 2015, 5 ont déjà prévu leur futur audit.
Améliorations nécessaires	64%	35%	22%	
Non conformes	3%	23%	22%	
Non audités	8%	11%	23%	
<b>TOTAL</b>	<b>166 usines</b>	<b>185 usines</b>	<b>148 usines</b>	
<b>WCA</b> - Les audits WCA couvrent à minimum les deux tiers des achats de la branche chinoise du Groupe et compléter les audits BSCI de la branche européenne.				
Bons	31%	-	-	Les audits WCA ont débuté avec 11 audits pour l'activité européenne (aucune non-conforme) et 38 audits d'usines pour l'activité chinoise (16 non conformes lors des premiers audits et seulement 8 non conformes suite aux ré-audits). Les résultats présentés sont ceux comptabilisant les ré-audits. De nouveaux audits de suivi sont organisés en 2016 pour les usines n'ayant pas de bons résultats.
Améliorations nécessaires	31%	-	-	
Non conformes	16%	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>49 usines</b>	-	-	

<b>Etam standard audit</b> - Les audits ESA visent à préparer les futurs audits BSCI de la branche européenne				
Bons	0%	-	-	Les résultats ont démontré la nécessité de mener davantage de formations et l'importance de rappeler quotidiennement les normes de conformité.
Améliorations nécessaires	79%	-	-	
Non conformes	21%	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>14 usines</b>	-	-	
<b>Minimum demands</b> - Les audits MD visent à évaluer les nouveaux fournisseurs de la branche européenne				
Bons	17%	11%	-	24 sites ont été audités en 2015. Le taux de non-conformité a baissé de 25% à 17% entre 2014 et 2015. Les non-conformités sont suivies par la Directrice de la Conformité du Groupe ETAM.
Améliorations nécessaires	66%	64%	-	
Non conformes	17%	25%	-	
<b>TOTAL</b>	<b>24 usines</b>	<b>28 usines</b>	-	

NB : Certains audits réalisés lors des mois de janvier et février 2016 ont été intégrés dans ces indicateurs car ils portaient sur des fournisseurs significatifs sur l'année 2015.

### 3.2. ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est un des principes du Code de Conduite d'Etam et, de plus, une des thématiques analysées dans le cadre des audits BSCI. Ces derniers sont réalisés auprès des sites des fournisseurs de rang 1, correspondant à la dernière étape de fabrication des vêtements, accessoires et chaussures dans la chaîne de valeur. En conséquence, l'impact environnemental n'est pas aussi significatif qu'avec les fournisseurs de rang 2, 3 et 4. Cependant, le nouveau portail fournisseurs permet désormais d'identifier les fournisseurs qui interviennent en rang 2 et 3 de la transformation du produit.

### 3.3. BIEN-ÊTRE ANIMAL

La marque ETAM est engagée depuis plusieurs années dans le refus de toute utilisation de fourrure animale dans ses collections. Elle souhaite aller plus loin dans sa démarche responsable et peut annoncer désormais l'arrêt du fil angora dans ses prochaines collections 2016.

## 4. ENJEUX CONSOMMATEURS

Conformément aux enjeux majeurs identifiés dans le pilier « Consommateurs », la vigilance du Groupe porte principalement sur la santé et la sécurité des clients ainsi que sur la gestion de la relation client.

### 4.1. SANTÉ ET SÉCURITÉ

La transformation des matières premières dans la confection de produits textiles nécessite l'usage de substances chimiques qui doivent être suivies dans le cadre du Règlement (CE n°1907/2006) du 18 décembre 2006 appelé « REACH ». Les substances concernées sont par exemple le bisphénol A ou d'autres qui peuvent être identifiées comme perturbateurs endocriniens.

En tant que distributeur, le Groupe est responsable de tous les produits qu'il met sur le marché. Il attend donc de l'ensemble de ses fournisseurs, fabricants et/ou importateurs, qu'ils se conforment également à cette réglementation.

Le travail de fond engagé depuis 2014 a permis d'harmoniser la démarche REACH au sein du Groupe sur plusieurs aspects dont notamment le processus d'identification des produits à risque, la politique de test ou encore la sensibilisation des équipes internes.



Enfin, la mise sur le marché des produits de l'activité Beauté du Groupe depuis 2014 répond à un cadre strictement défini par le règlement européen 1223/2009 CE qui prévoit les obligations de chaque personne responsable ou distributeur. Ce règlement, applicable dans toute l'Union Européenne, définit notamment la liste des substances interdites, la concentration maximale de certaines substances et les obligations d'étiquetage des produits.

Le Groupe ETAM recense au sein d'un cahier des charges détaillé les substances totalement interdites ainsi que celles tolérées. Il est mis à jour en fonction des enregistrements et évaluations réalisés en amont par l'ECHA (European Chemical Agency).

### **Implication des fournisseurs et des agents**

L'engagement du Groupe vis-à-vis de ce règlement passe également par l'implication des agents, partenaires privilégiés du Groupe dans la relation avec les fournisseurs.

Ainsi, les fournisseurs du Groupe signent le cahier des charges attestant de leur engagement vis à vis de la réglementation REACH. Toutes activités confondues, 76% des fournisseurs actifs en 2015 ont validé ce document sur le portail du Groupe couvrant 94% du volume des achats.

Le Groupe prévoit de renforcer encore son engagement en 2016 en interdisant de recourir à des fournisseurs qui ne valideraient pas formellement ce cahier des charges.

Dans le cadre de son activité Beauté, ETAM travaille avec la société CLEAR, qui agit en tant que Personne Responsable de la mise sur le marché de ces produits. Fort de ce partenariat et conformément aux directives européennes en vigueur, tous les produits sont mis au point dans le respect des directives européennes et toutes les formules sont contrôlées par des toxicologues.

Par ailleurs, ETAM s'assure de la qualité de ses produits de beauté en faisant fabriquer à 100% en Europe (France, Italie, Suisse, Allemagne et Espagne) par des fournisseurs reconnus par de grandes marques cosmétiques françaises et internationales. Seuls les accessoires et les vernis à ongles adhésifs sont fabriqués en Asie chez des fournisseurs sélectionnés pour leur expertise et la qualité de leurs produits.

### **Identification des risques**

Le processus d'identification des produits à risque au regard de la réglementation sur les substances chimiques est commun aux activités Prêt à Porter (ETAM Prêt-à-porter et 1.2.3.) et Lingerie (ETAM Lingerie et UNDIZ).

Les départements Qualité, conjointement avec les équipes Style et Achats des marques, identifient les produits à surveiller par le biais de « revues de collection » dont l'objectif est de mettre en évidence les produits ou les gammes de produits à risque en fonction de différents critères tels que :

- Le sourcing du produit : nouveau fournisseur, pays à faible gouvernance quant à la mise en œuvre de la réglementation REACH,
- La gamme de produits : alerte suite à des remontées clientes ou à des contrôles en douane, matière innovante ou produit destiné à une forte exposition médiatique.

### **Test des produits identifiés comme à risque**

La mise sous surveillance de produits par le Groupe prend essentiellement la forme de tests. A cet effet, deux laboratoires, implantés dans des zones géographiques différentes, sont accrédités pour ces tests afin de couvrir la globalité du sourcing du Groupe (Asie, Europe, Bassin méditerranéen...). Un référentiel unique leur indique la nature des tests à réaliser ainsi que les tolérances acceptées par le Groupe, et ce pour chaque typologies de produits à tester.

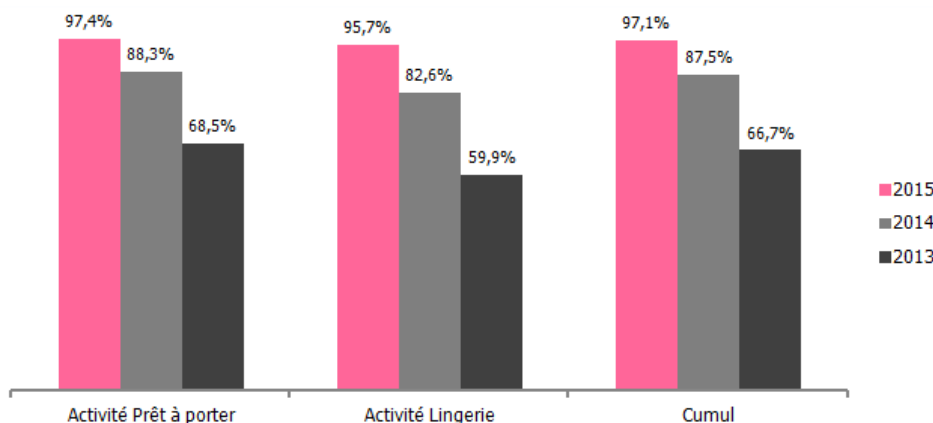
Les produits identifiés comme à risque sont transmis aux laboratoires en charge de déterminer les substances chimiques et leurs taux de concentration dans les produits. Cette démarche apporte au



Groupe une assurance raisonnable quant à la fiabilité et à l'homogénéité des tests demandés aux fournisseurs, quel que soit le pays de provenance des produits.

Le suivi des demandes et de l'obtention des rapports est assuré par les équipes achats et les agents du Groupe ETAM, qui participent régulièrement à des sessions de sensibilisation sur le sujet.

Les actions initiées depuis 2014 ont porté leurs fruits puisque le Groupe a enregistré une forte progression du taux de réponse aux demandes de tests auprès des fournisseurs comme en témoigne le graphe ci-dessous :



### Implication des employés

La sensibilisation des collaborateurs à la problématique REACH est essentielle, assurant ainsi la pérennité de la démarche au sein des marques.

Afin de poursuivre la montée en compétences des équipes, des sessions de formation ont été proposées en 2015 à destination de 70 acheteuses et stylistes et de 10 collaborateurs des équipes commerciales. Ce sont ainsi près de 120 personnes qui ont été formées depuis 2014.

En parallèle, un e-learning dédié à REACH a été mis à disposition des collaborateurs du siège sur leur plateforme de formation. 2016 sera l'occasion de l'animer auprès des collaborateurs du siège mais également de le diffuser plus largement auprès des partenaires du Groupe (bureaux achats, agents...).

## 4.2. GESTION DE LA RELATION CLIENT

### Satisfaction Client

La mesure de la satisfaction des clients est une composante essentielle de la relation client. En 2015, différents projets ont été entrepris en ce sens par les marques du Groupe. A titre d'exemple, suite à un achat réalisé en boutique ou sur leur site e-commerce, la marque 1.2.3 s'enquiert auprès de ses clientes de leur niveau de satisfaction avec un double objectif :

- disposer d'avis susceptibles d'influencer de manière positive de futures clientes,
- prendre en charge rapidement et efficacement les éventuelles insatisfactions remontées par les clientes.

De plus, dans le cadre de la loi sur l'accessibilité des lieux publics pour les Personnes à Mobilité Réduite (ou PMR), UNDIZ a vérifié les conditions d'accessibilité dans 104 magasins. Un Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmé) a été construit sur 3 ans (2016-2018) suite au constat de non-conformité pour près des deux tiers des magasins :

- 2016 : Travaux légers et facilement réalisables sur tout le parc
- 2017 et 2018 : Travaux lourds sur les quelques magasins demandant des rénovations importantes.

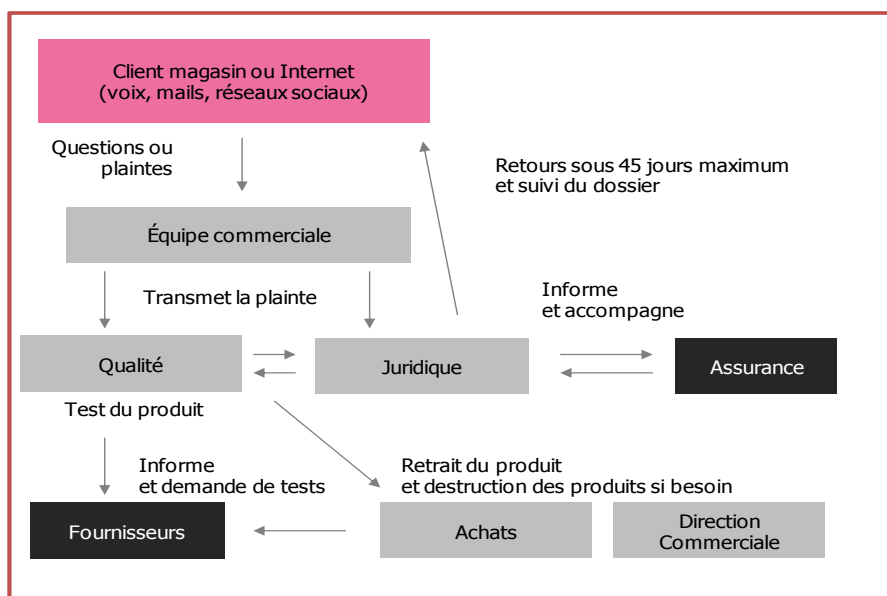
De même, l'enseigne 1.2.3. a mené 131 audits d'accessibilité des magasins, dont 118 magasins s'avèrent non conformes. L'Ad'AP de cette enseigne se focalise sur l'accessibilité des cabines d'essayage et la signalétique en magasin.

### Gestion des plaintes

En 2015, le Groupe a renforcé les compétences des équipes commerciales en construisant et diffusant un argumentaire permettant de répondre à toutes les plaintes. Lorsque des plaintes concernant des produits sont considérées comme pouvant porter atteinte à la santé des clients, elles sont transmises à l'équipe qualité qui, en fonction de leur gravité, se rapproche du service juridique.

Ainsi par mesure de précaution, les produits ayant fait l'objet d'une plainte sérieuse sont immédiatement retirés des magasins. Puis, des tests sur l'article en question sont effectués par le service Qualité et les fournisseurs et, si nécessaire, les plaignants font l'objet de tests médicaux. Enfin, si ces articles constituent un risque avéré pour la santé des consommateurs, ils sont détruits.

### Processus de gestion des plaintes sérieuses



27 plaintes ont été remontées par les responsables qualité en 2015 dont une seule a été jugée sérieuse. Cette dernière a fait l'objet d'un test et d'une action par le service juridique du Groupe.

### Tableau récapitulatif du nombre de plaintes clientes

	Prêt-à-Porter	Lingerie
Nombre de plaintes clients	8	19
Nombre de plaintes considérées comme sérieuses*	0	1
Nombre de produits retirés suite à plainte	0	0

\* récurrente ou / et validée par un test à la suite de la demande

En ce qui concerne les produits cosmétiques, en contact direct avec la peau, la cliente peut en consulter la composition qui se trouve sur le produit, sur l'étui de chaque produit ou sur le site Internet Etam.com. Lorsque la composition du produit n'est pas présente, elle est consultable dans le book de formules sur simple demande auprès de la Coach Beauté ETAM en magasin.

Une fiche de réclamation « Cosmétovigilance » est par ailleurs disponible sur le site Internet Etam.com pour remonter toute réaction cutanée ou allergique lors de l'utilisation de produits cosmétiques ETAM.

## 5. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe se doit de proposer des produits de mode à des consommateurs désireux de bénéficier du meilleur service possible au meilleur prix en magasin et sur internet, tout en limitant l'impact de ses activités sur l'environnement. Les moyens logistiques et techniques mis en œuvre pour atteindre la qualité de service souhaitée ont des conséquences sur l'empreinte carbone du Groupe.

Dans ce contexte, le Groupe focalise sa stratégie environnementale sur quatre impacts où il a une influence directe : le transport des marchandises, l'utilisation d'emballages, la production de déchets et les consommations d'énergie.

### 5.1. TRANSPORT

#### PÉRIMÈTRE EUROPE

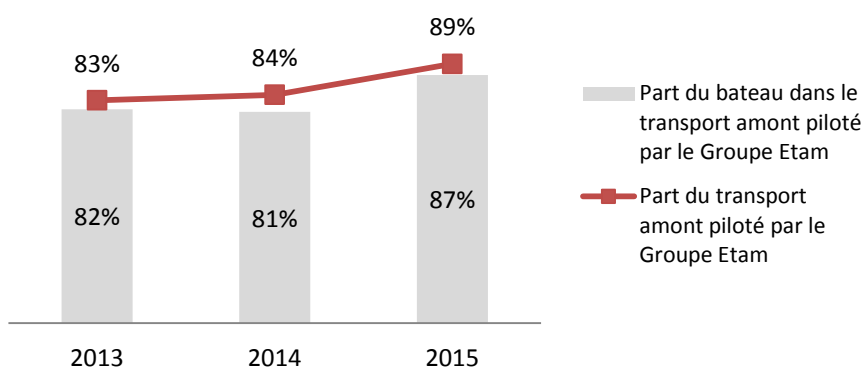
Compte tenu de leur spécificité, les données relatives au transport sont étudiées en deux catégories, le transport amont et le transport aval.

#### Transport amont

Le transport amont couvre les flux de transport de marchandises entre les fournisseurs et les entrepôts du Groupe. Il comprend les modes d'acheminement par voies maritimes, aériennes et routières.

La voie maritime, qui présente le meilleur rapport distance/impact environnemental, est de loin la plus utilisée sur les liaisons intercontinentales. A titre d'illustration, les commandes des marques européennes pour lesquelles le Groupe assure la responsabilité du flux de transport sont acheminées par bateau dans plus de 80% des cas.

#### **Part du bateau dans le transport amont piloté par le Groupe ETAM**



Des directives ont été données aux marques du Groupe afin de favoriser le transport en bateau, ce qui s'est traduit par la hausse du transport maritime dans le transport amont de 81 % en 2014 à 87% en 2015. Cependant, pour réassortir certaines pièces ou compenser des retards de production, le recours au transport par avion reste le moyen d'assurer une plus grande rapidité d'approvisionnement. Le Groupe étudie des pistes d'actions permettant d'augmenter le poids des fournisseurs plus proches du pays de consommation et, ainsi, diminuer les délais de transport.

## Transport aval

Le transport aval concerne les flux d’approvisionnement depuis les entrepôts vers les points de vente, que ces entrepôts soient exploités en propre ou par des prestataires logistiques. Il est totalement effectué en camion sur le périmètre des activités de distribution en Europe. Les cadences de ces flux sont pilotées par le Groupe. En revanche, l’acheminement est assuré par des sociétés de transport externes. En 2015, le Groupe a étendu à l’Europe le périmètre de reporting des données sur le transport aval.

### Volume de transport de marchandises aval en Europe

	2015	2014	Evolution
Volume transporté (en tonne-km)	4 709	-	-
<i>Dont périmètre France</i>	<i>3 574</i>	<i>3 505</i>	<i>2%</i>
Emissions (tonne de CO <sub>2</sub> )	2 878	-	-
<i>Dont périmètre France</i>	<i>2 184</i>	<i>2 142</i>	<i>2%</i>

Les volumes expédiés en 2015 depuis les plateformes logistiques et à destination de points de vente français ont représenté 3,6 millions de tonne-km, hors retours de marchandises des magasins vers les entrepôts. Ce volume a augmenté de 2% par rapport à 2014 et de 12% depuis 2013.

Le développement des activités de lingerie en France et l’introduction de l’activité cosmétique au 4ème trimestre de l’année 2014, expliquent cette forte hausse en 2014. L’offre de service de livraison des commandes internet en magasin est également un facteur d’intensification des flux logistiques.

## 5.2. UTILISATION D’EMBALLAGES ET PRODUCTION DE DÉCHETS

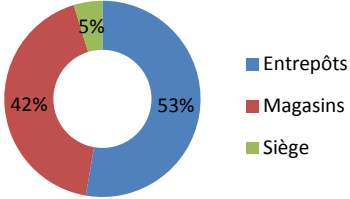
### PÉRIMÈTRE FRANCE

Le conditionnement des produits pour leur commercialisation en magasins ou leur vente par correspondance nécessite différents types d’emballages. Il s’agit principalement de sacs remis en caisse, de boîtes de livraison e-commerce, de cintres et d’étiquettes de prix.

1 362 tonnes d’emballages ont ainsi été utilisées par le Groupe en France en 2015. 52% de ces emballages sont en papier et carton et 48% en plastique. L’activité e-commerce affecte significativement l’utilisation des cartons de livraisons individuelles. De plus, le démarrage de l’activité cosmétique fin 2014 est à l’origine de la forte augmentation des plastiques d’emballages et des contenants.

La production de déchets au sein du Groupe vient donc essentiellement des activités de sa chaîne logistique réalisant les opérations de réception, stockage, reconditionnement et expédition de marchandises vers les points de vente. Ces déchets sont principalement constitués de cartons de transport, de films de protection, de ruban adhésif et sont très majoritairement non dangereux. Les déchets dangereux correspondent en général à des mises hors service d’appareils électriques et électroniques des magasins et du siège lorsqu’ils ne sont pas repris par leur fournisseur. En 2015, ces déchets dangereux représentent un volume marginal.

**Utilisation d’emballages et production de déchets en France**

	2015	2014	Evolution	
Poids des articles expédiés des entrepôts aux magasins (tonnes)	9 952	10 177	-2%	
Emballages (tonnes)	1 362	1 218	+12%	
Déchets (tonnes)	3 123	2 899	+8%	
Cartons et plastiques	2 687	2 480	+8%	
Déchets industriels banaux (DIB)	436	418	+4%	<p><b>Répartition des déchets entre le siège, les entrepôts et les magasins</b></p>  <p>■ Entrepôts ■ Magasins ■ Siège</p>

Les activités du Groupe en France ont généré 3 123 tonnes de déchets en 2015 et comprennent :

- La réception et le stockage des marchandises des marques du Groupe en Europe aux entrepôts pour 1 646 tonnes. Ce chiffre exclut l’entrepôt géré par un prestataire externe au Groupe. La progression importante est liée à la combinaison de plusieurs facteurs : l’augmentation des volumes traités, dont l’impact année pleine de l’internalisation des expéditions e-commerce, la réduction de la logistique en suspendu au profit du plat (occasionnant une hausse des déchets cartons), la mise au rebut plus importante de mobilier de vente suite à la rénovation du parc de magasins en France.
- La distribution des produits des plateformes logistiques vers les points de vente en Europe pour 1 541 tonnes dont 1 330 tonnes vers la France. Ce chiffre est une estimation fondée sur le poids de l’emballage utilisé en transport aval et dont le périmètre de reporting a été étendu de la France à l’Europe en 2015.
- Les activités au siège pour 147 tonnes.

Le taux de valorisation des déchets n’est pas déterminable à ce jour.

**5.3. CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE**

**PÉRIMÈTRE FRANCE ET CHINE**

Les principales sources de consommation d’énergie du Groupe sont l’éclairage des magasins, le fonctionnement des installations de chauffage, de climatisation et d’air conditionné ainsi que l’alimentation des systèmes informatiques. En 2015, le Groupe a réalisé des audits énergétiques de magasins pour préciser cette répartition et identifier les axes d’amélioration.

### Consommations d'énergie et de Gaz à Effet de Serre en France et en Chine

		Valeur absolue (en MWh)			Intensité (en kWh/m <sup>2</sup> )		
		2015	2014	Evolution	2015	2014	Evolution
Energie	France	40 654	41 306	-1,6%	209	216	-3,1%
	Magasin	31 602	31 475	0,4%	311	319	-2,6%
	Entrepôts	6 467	6 981	-7,4%	83	89	-7,4%
	Siège	2 585	2 850	-9,3%	175	193	-9,3%
	Chine	51 265	57 119	-10,2%	186	200	-6,8%
	Magasin	49 907	55 658	-10,3%	219	237	-7,7%
	Entrepôts	346	324	7,0%	9	8	15,6%
	Siège	1 012	1 137	-11,0%	107	110	-2,7%

		Valeur absolue (en TéquCO <sub>2</sub> )			Intensité (en kgéquCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> )		
		2015	2014	Evolution	2015	2014	Evolution
Emissions de GES	France	2 972	2 989	-0,5%	15	16	-2,1%
	Magasin	1 903	1 894	0,5%	19	19	-2,5%
	Entrepôts	914	924	-1,0%	12	12	-1,0%
	Siège	155	171	-9,3%	10	12	-9,3%
	Chine	39 269	43 753	-10,2%	143	153	-6,8%
	Magasin	38 228	42 634	-10,3%	168	182	-7,7%
	Entrepôts	265	248	7,0%	7	6	15,6%
	Siège	775	871	-11,0%	82	84	-2,7%

En 2015, le Groupe ETAM mesure pour la première fois ses consommations énergétiques et ses émissions de gaz à effet de serre pour son activité en Chine. Ces consommations sont 100% électriques. La diminution de 10% s'explique principalement par la baisse de 7% des surfaces magasins.

En France, 90% des consommations sont dues à l'électricité et 10% à la consommation de gaz naturel. Les volumes de consommation sont sensiblement identiques à celles de 2014 mais rapportés au m<sup>2</sup> ils sont en baisse, traduisant une utilisation plus rationnelle de l'énergie.

Depuis 2014, les ouvertures et les rénovations des magasins aux nouveaux concepts incluent l'installation d'un éclairage 100% LED, à l'exception des points lumineux de sécurité nécessitant un allumage rapide.

Par ailleurs, le Groupe a effectué un inventaire carbone en 2011 et en 2015. La méthodologie de calcul a évolué entre les deux inventaires, ce qui rend les résultats difficilement comparables. Cependant, des plans d'actions ont été envisagés à la suite de ces bilans :

- mettre en place un outil de suivi Groupe pour les consommations énergétiques et les émissions de GES,
- capitaliser sur les audits énergétiques pour déployer les actions reproductibles sur les sites du Groupe et déployer des équipements énergétiques « responsables » (pompe à chaleur, climatiseur réversible thermodynamique...).

**Focus : Siège de Clichy**

	2015	2014	2013
Energie (kWh/ETP)	4 567	5 063	5 866
Déchets (kg/ETP)	260	248	247
Eau (m <sup>3</sup> /ETP)	15	12	14
Déplacements professionnels (km/ETP)*	16 014	8 636**	11 542
Effectif au siège (ETP)	566	563	522

\* Hors véhicules de fonction

\*\* Hors transport ferroviaire

La totalité de surfaces de bureau du siège sont éclairées grâce à des LED. Cette action compense la surconsommation électrique attendue par l'arrivée de deux véhicules électriques destinés au personnel du Groupe ETAM. De plus, une pompe à chaleur assure le chauffage du bâtiment et a conduit à une diminution des consommations d'énergie et d'eau.

En 2015, le siège de Clichy a mis en place le tri sélectif dans les bureaux et le restaurant d'entreprise avec des bacs de collecte individuels et collectifs.

**6. ENJEUX SOCIAUX****Une politique RH pour répondre aux enjeux du Groupe**

Depuis sa création, le Groupe ETAM a toujours su innover pour imposer sa différence et poursuivre sa croissance. Parce qu'il est convaincu que sa réussite passe par ses collaborateurs, leur développement est un axe majeur de l'entreprise.

Le Pôle Talent Development, créé il y a 3 ans, accompagne l'ensemble des collaborateurs dès leur arrivée et tout au long de leur carrière. Cet accompagnement se construit autour de 4 valeurs : Exigence, Audace, Élégance et Bienveillance. Traduites en principes d'actions, elles sont relayées aux 500 managers du Groupe, au siège comme sur le terrain. Un cursus complet de formations a également été conçu pour eux.

**Une marque employeur pour attirer les talents de demain**

L'objectif du Groupe ETAM est de réussir à devenir une marque globale en répondant à 3 enjeux : l'internationalisation, le renforcement de la culture managériale et la digitalisation. Pour ce faire, il est nécessaire de détecter une diversité de talents, de les faire grandir et de les accompagner. La construction d'une Marque Employeur est donc un des chantiers prioritaires du Groupe et du Pôle Talent Développement.

Pour le Groupe ETAM, la personnalité prime. L'entreprise respecte le principe de non-discrimination, de l'acte de recrutement jusqu'à l'accompagnement du collaborateur. Le handicap n'échappe pas à la règle, et le Groupe souhaite favoriser l'accès à ses métiers au-delà des idées reçues. Une « mission handicap » a été créée pour accompagner cette démarche auprès de l'ensemble des collaborateurs.

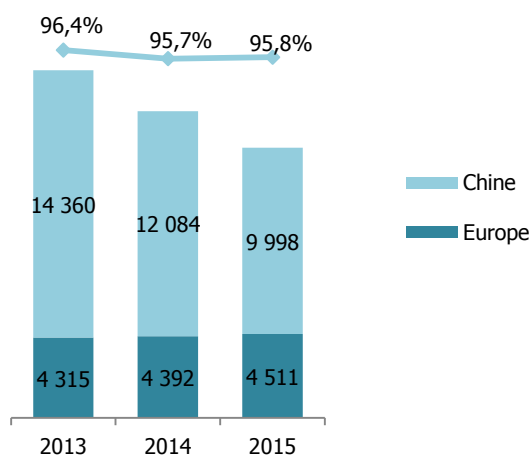
**6.1. EMPLOI, RECRUTEMENTS ET DÉPARTS**

Les tableaux détaillant l'effectif moyen, les départs et les recrutements pour les activités du Groupe ETAM et les zones géographiques se trouvent en partie 8.2. Tableaux de détail des indicateurs sociaux. Les paragraphes ci-dessous analysent et expliquent les évolutions constatées.

### 6.1.1. EMPLOI

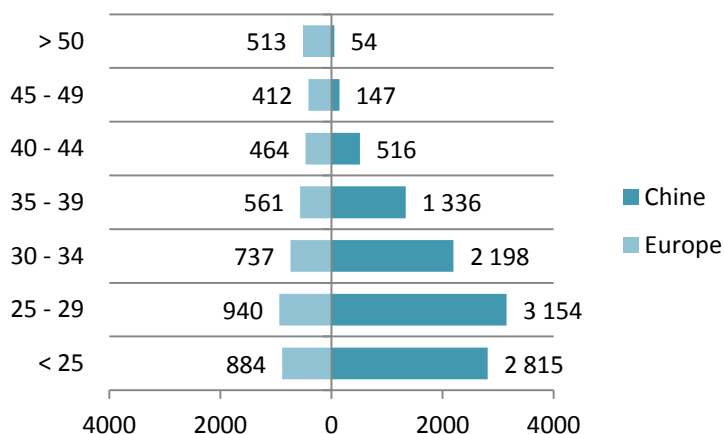
En 2015, l'effectif annuel moyen du Groupe ETAM était de 14 509 personnes en équivalent temps plein (ETP). L'évolution à la baisse enregistrée ces dernières années est principalement liée à la fermeture de points de vente en Grands Magasins en Chine, emplacements devenus non stratégiques compte tenu de l'évolution de la consommation chinoise vers les centres commerciaux et le commerce en ligne. Par ailleurs, la fermeture des magasins situés au Portugal a été finalisée en 2015 (15.35 ETP en 2014). Pour la France, les personnes en suspension de contrat sont comprises dans le comptage des effectifs moyens et ETP (132 ETP en 2015).

#### **Evolution des effectifs en Equivalent Temps Plein annuel moyen de 2013 à 2015**



Le Groupe est marqué par la jeunesse de ses effectifs et emploie 26% de salariés de moins de 25 ans. La séniorité globalement plus élevée en Europe qu'en Chine s'explique par le dynamisme plus important du marché de l'emploi en Chine qui tire le taux de rotation des effectifs à la hausse et freine l'acquisition de l'ancienneté.

#### **Pyramide des âges en 2015 en nombre annuel moyen de salariés**

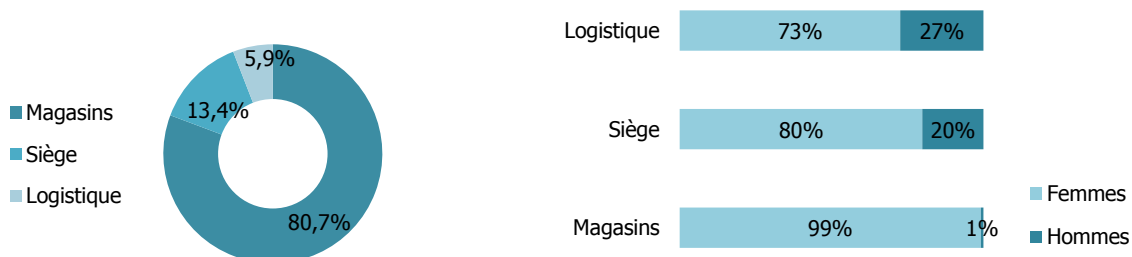


Enfin, l'effectif est caractérisé par une présence féminine très forte : 95,8% des employés du Groupe en 2015.

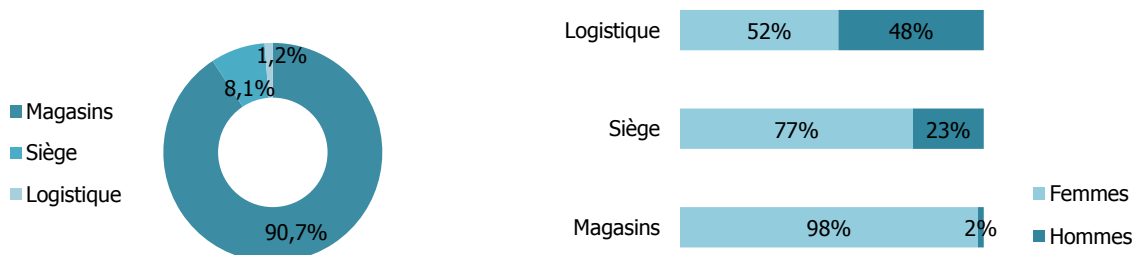


**Répartition des effectifs 2015 par type de site et mixité des effectifs par type de site**

**EUROPE**



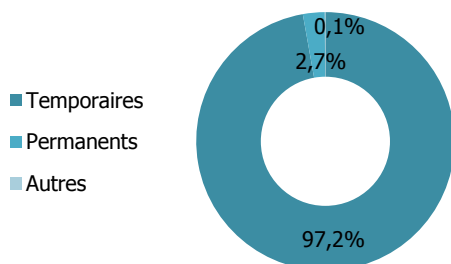
**CHINE**



**6.1.1. RECRUTEMENTS**

Dans le cadre de sa politique de recrutement, le Groupe continue à faire connaître ses différents métiers et son implantation internationale afin d'attirer une grande diversité de talents.

**Répartition des recrutements Groupe en 2015 par type de contrat**



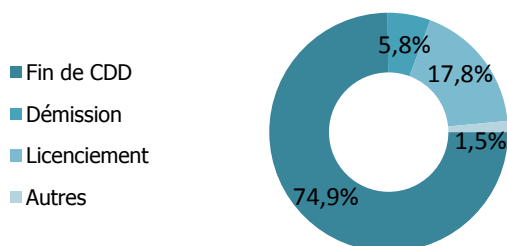
Les employés permanents ont un contrat sans date de fin avec une société du Groupe alors que les employés temporaires sont ceux ayant un contrat comportant une date de fin avec une société du Groupe. Les recrutements « Autres » correspondent aux contrats en alternance conclus en Espagne et en Belgique et aux contrats signés dans le cadre de la réalisation d'un projet spécifique dont la date de fin n'est pas précisée.

Pour l'Europe, les contrats temporaires correspondent soit aux CDD conclus pour remplacement de salariés absents (maladie, maternité, congé parental...), soit pour les renforts des équipes sur des périodes toujours de courte durée, notamment pour les soldes.

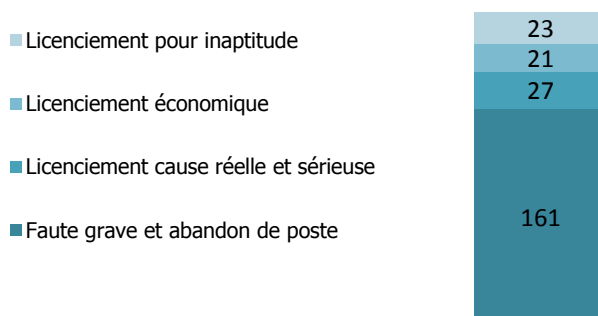
En Chine, du fait de la législation, les recrutements sont effectués sous la forme d'un contrat à durée déterminée de trois ans (renouvelable à nouveau trois ans, le passage en CDI étant effectué au terme des six ans). A noter que contrairement à l'Europe, pour la Chine, les modifications de contrat (changement de type de contrat, d'horaire) sont comptées dans les entrées et sorties des effectifs.

### 6.1.3. DÉPARTS

#### **Répartition des départs 2015 par nature**



#### **Ventilation des licenciements en France par motif en 2015**



Les fins de CDD correspondent aux contrats qui ne sont pas renouvelés par l'employeur à leur terme. Le nombre de démissions inclut les ruptures de CDD avant leur terme ou à leur terme, à l'initiative de l'employé. Le nombre de licenciements inclut les ruptures de CDD avant leur terme, à l'initiative de l'employeur. A noter que les ruptures de période d'essai sont comptabilisées dans la catégorie « Autres ».

## 6.2. RELATIONS SOCIALES ET ORGANISATION DU TRAVAIL

### 6.2.1. FRANCE

L'organisation sociale du Groupe en France est la suivante :

- une Unité Economique et Sociale avec un CCE, deux CE et deux CHSCT (siège et magasins),
- trois Délégations Uniques du Personnel et CHSCT pour les entrepôts et Mouvoux.

Les syndicats représentatifs au sein de l'UES en France sont l'UNSA et la CFE CGC. Dans les autres entités, sont représentatifs : la CFDT, la CFTC, la CGT et FO.

Les accords suivants ont été signés en 2015 : accords de négociation annuelle sur les salaires, accord sur la mise en place d'un fonds de solidarité enfants gravement malades (loi Mathys), accords sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, accord d'intéressement, accord sur le travail du dimanche et du soir dans les magasins, accord emploi des personnes en situation de handicap.

#### 6.2.2. EUROPE

Trois pays disposent d'une représentation du personnel : la Belgique, l'Espagne et la Pologne.

En ce qui concerne la Belgique, des syndicats représentatifs nationaux ont une délégation au sein de l'entreprise, ainsi que des mandats électifs.

L'Espagne et la Pologne ont des représentants élus par les salariés des entreprises.

En Pologne un accord a été signé sur la gestion du temps de travail.

#### 6.2.3. CHINE

En Chine il existe un syndicat national qui dispose d'une représentation au sein de l'entreprise. Cette représentation syndicale est composée de deux instances :

- le Labor Union Committee composé de 5 membres élus par les salariés ;
- l'Expense Auditing Committee, composé de 3 membres élus et qui gère un budget d'œuvres sociales.

#### 6.2.4. ORGANISATION DU TRAVAIL

En France, les salariés non cadres à temps plein travaillent 35h par semaine. L'horaire de travail des salariés non cadres est planifié. Les cadres bénéficient d'un régime de forfait jours. Le pourcentage de salariés à temps partiel dans le Groupe en France est de 53% en 2015, stable par rapport à l'année précédente.

L'organisation du temps de travail a été complétée de nouveaux dispositifs à compter du 1er janvier 2015, comprenant :

- pour les Employés magasins des semaines « hautes » d'activité compensées par des jours de repos supplémentaires (jours RTT) ;
- pour les responsables de magasins des forfaits heures, se traduisant par un contingent d'heures supplémentaires à réaliser donnant lieu à un paiement ainsi qu'à des jours de repos (jours RTT).

#### **France - Heures supplémentaires en 2015**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Nombre d'heures	26	1 718	-	42	2 829	3 505	<b>8 119</b>

#### **Europe (hors France) - Heures supplémentaires en 2015**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Nombre d'heures	282	4 301	90	184	-	-	<b>4 857</b>

#### 6.2.5. PROMOTION ET RESPECT DES STIPULATIONS DES CONVENTIONS DE L'OIT

Le Groupe s'engage au respect de toutes les législations locales, notamment celles relatives aux enjeux de liberté d'association et de négociation collective, de travail forcé, de travail des enfants et de non discrimination. Tous les pays dans lesquels le Groupe est implanté disposent de règles juridiques strictes interdisant le travail des enfants, le plus généralement âgés de moins de 16 ans (et avec restrictions entre 16 et 18 ans).

L'encadrement du Groupe, tant au siège que sur place, veille au bon respect de ces règles.

### 6.3. SANTÉ, SÉCURITÉ ET ABSENTÉISME

#### 6.3.1. SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le Groupe applique la réglementation en vigueur au niveau du siège social, des magasins et des entrepôts. La Chine respecte les normes locales mais aucun indicateur n'est présenté, car les normes de comptabilisation des accidents du travail sont différentes.

#### **Accidents du travail en Europe**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Accident du travail/trajet	2	235	2	9	7	21	<b>276</b>
Maladie professionnelle	0	8	0	0	0	0	<b>8</b>
Total	2	243	2	9	7	21	<b>284</b>

L'indicateur relatif à la maladie professionnelle ne recense que les maladies professionnelles déclarées au cours de l'exercice.

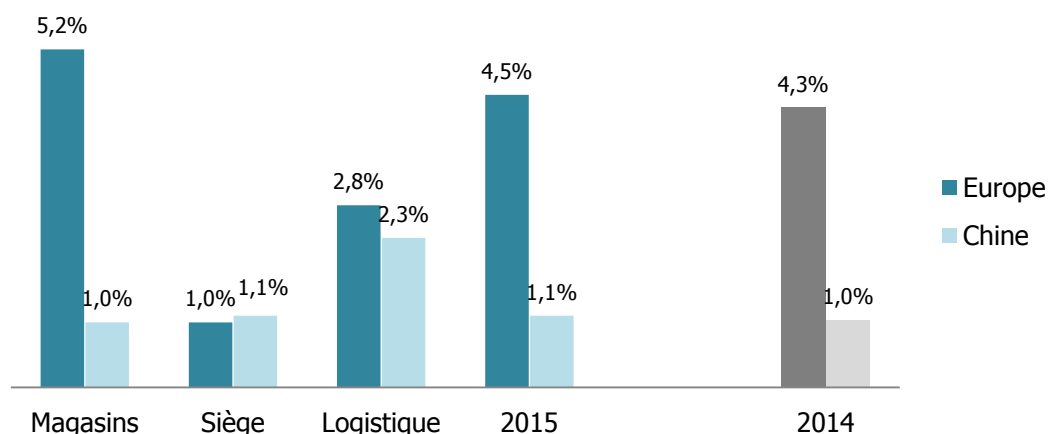
Dans tous les pays où le Groupe est présent en Europe et en Chine, des salariés gèrent, parmi leurs missions, les questions liées à la sécurité.

- En France, il existe 5 Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des documents annuels d'évaluation des risques pour l'ensemble des établissements ;
- En Belgique, il existe un Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) ;
- En Espagne, les salariés sont sensibilisés à la sécurité lors de leur embauche, notamment par la remise d'un document d'information à ce sujet ;
- En Pologne, les règles légales de formation à la sécurité lors de l'embauche sont suivies avec le concours d'un organisme extérieur spécialisé ;
- En Chine, il existe des actions de prévention à la sécurité au siège. Les magasins présents dans les centres commerciaux suivent les actions de prévention organisées par ces derniers.

#### 6.3.2. ABSENTÉISME

En Europe, le taux d'absentéisme est de 4,5% en 2015. Il est de 1,1% en Chine.

#### **Taux d'absence maladie en 2015 et 2014**



## 6.4. RÉMUNÉRATION ET FORMATION

### 6.4.1. RÉMUNÉRATION

Les rémunérations 2015 (salaire et charges) s'élèvent à 258,9 M€ et représentent une hausse de 4,0% par rapport à 2014. Elles se décomposent en 193,3 M€ de salaires (+4,7% par rapport à 2014) et 65,6 M€ de charges patronales (+1,9% par rapport à 2014).

en M€	2015	2014	Evolution
Masse salariale	193,3	184,7	4,7%
Charges sociales	65,7	64,4	1,9%
Total	259,0	249,1	4,0%

### 6.4.2. POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION D'ETAM

Le Groupe porte une attention particulière à la fixation d'une rémunération juste pour l'ensemble de ses collaborateurs. L'introduction d'une rémunération variable est systématique à partir d'un certain niveau de responsabilité. Ce variable permet de reconnaître l'engagement et la réussite de chacun dans l'accomplissement de sa mission. La fixation des objectifs et la revue des performances individuelles s'effectuent au cours des entretiens annuels de développement.

### **Pourcentage de salariés dont la rémunération 2015 comprend une partie relative à la performance**

	Magasins		Siège		Logistique		Total 2015	Total 2014
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Europe	100%	100%	79%	73%	99%	99%	97%	98%
Chine	36%	91%	30%	45%	85%	79%	86%	94%

### 6.4.3. INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION

Il existe un accord de participation ainsi qu'un accord d'intéressement, communs à l'ensemble des sociétés du périmètre France du Groupe.

### 6.4.4. FORMATION

Le Groupe place la formation au cœur de l'entreprise pour permettre à chacun de s'épanouir dans son métier et son environnement de travail. Au-delà de toute obligation légale, il investit très significativement pour le développement de ses collaborateurs. La transmission fait partie de son histoire et permet à chacun d'être l'acteur de son parcours professionnel.

#### FRANCE

En 2015, l'environnement de la formation professionnelle en France a beaucoup évolué avec la réforme de la formation et la mise en place du Compte Personnel de Formation (CPF). Un mémo explicatif sur la réforme a été communiqué à l'ensemble des collaborateurs et une notice d'utilisation (présentation, mode opératoire et formulaire de demande) sur le CPF a été mise à disposition sur la plateforme *e-learning Ecampus*.

En 2015, 1 286 stagiaires ont bénéficié de plus de 36 000 heures de formation.

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nombre de personnes	7	771	71	307	49	81	1 286
Nombre d'heures	224	25 321	1 954	6 521	883	1 361	36 264
<b>Moyenne (h/personne)</b>	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>28</b>	<b>21</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>28</b>

Seules les formations menées entre le 1er janvier et le 31 décembre et dont la feuille d'émargement est présente dans le dossier au moment de l'établissement du rapport, ont été ici comptabilisées (les heures de formation en e-learning ne sont donc pas comptabilisées dans ces chiffres). A noter que le nombre total d'heures de formation en France n'inclut pas les heures de formation continue liées aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, car celles-ci sont étalées sur des périodes plus longues qu'une année de reporting.

## EUROPE (HORS FRANCE)

Les grands principes et axes de formation du Groupe en France sont dupliqués dans les différents pays européens, notamment les cursus d'intégration, les formations relatives aux produits ainsi qu'aux process magasins. Le développement de la formation dans les pays européens autre que la France est un axe de travail important pour le groupe dans les années à venir et passe par la mise en place d'une plateforme de e-learning pour chaque pays (projet initié fin 2015).

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nombre de personnes	2	438	9	13	0	0	462
Nombre d'heures	8	8 919	400	598	0	0	9 925
<b>Moyenne (h/personne)</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>44</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21</b>

## CHINE

En Chine, il existe également un service formation qui organise des actions de type « catalogue » et des formations sur la connaissance des marques, des enseignes, du produit et des process qui sont dispensées dans les différentes régions du pays.

Le personnel de vente dispose d'un *e-learning* accessible en magasin qui comprend trois modules de formation : culture d'entreprise, produits et matières.

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nombre de personnes	37	4 878	25	64	0	0	5 004
Nombre d'heures	266	34 726	460	1 004,75	0	0	36 457
<b>Moyenne (h/personne)</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>18</b>	<b>16</b>			<b>7</b>

## 6.5. ÉGALITE DES CHANCES

### 6.5.1. ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Le Groupe travaille à la mixité de ses effectifs, pour accueillir des profils différents. L'entreprise est très attachée à valoriser les personnalités pour répondre à l'exigence de son métier. Il respecte le principe de non-discrimination et s'engage à respecter une objectivité totale dans l'acte de recrutement, à entretenir l'égalité salariale et à préserver l'équité dans l'accompagnement du collaborateur.

En France, un accord d'entreprise a été signé avec les partenaires sociaux le 26 juillet 2013. Les dispositions de cet accord, signé pour une durée de 3 années, ont pour ambition de faire disparaître les éventuelles disparités de traitement qui seraient mises en évidence, mais également de tenter d'apporter un rééquilibrage là où les femmes seraient intrinsèquement pénalisées par rapport aux

hommes dans leur carrière ou dans le cadre global de leur vie professionnelle. Un des éléments notables de cet accord est la comptabilisation des candidatures hommes et femmes permettant de quantifier le nombre de candidatures de femmes vs le nombre de candidatures d'hommes reçues et les suites données, l'objectif étant de s'assurer qu'un traitement équivalent, en proportion, est réalisé entre les hommes et les femmes.

A noter également que la législation française au sujet de l'égalité professionnelle, et plus généralement de la non-discrimination, est affichée sur chaque site de travail du Groupe. Les responsables de magasins y sont formés dès leur cursus d'intégration.

La communication RH a également pour vocation d'attirer des talents de tous horizons et de mettre en lumière la diversité au sein du Groupe.

En dehors de la France, chaque pays ayant des dispositions particulières à ce sujet, le Groupe se conforme à chacune d'elles.

### 6.5.2. LE HANDICAP

Le Groupe ETAM s'emploie chaque jour à cultiver la différence. Sa volonté, au travers de la Mission Handicap, est d'accompagner ses collaborateurs dans l'amélioration de leur qualité de vie au travail et de revendiquer la différence comme une force et la diversité comme une richesse pour l'entreprise.

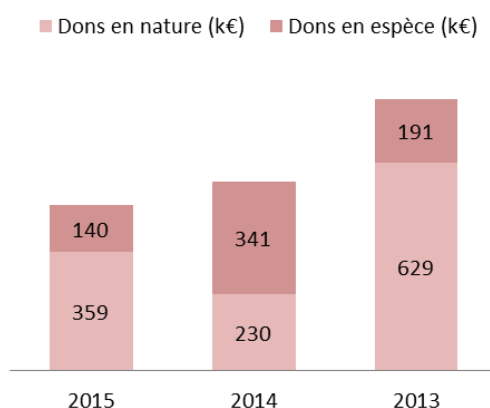
Dans le cadre de la Semaine Nationale du Handicap, du 16 au 22 novembre 2015, le Groupe ETAM a renforcé son ambition sociétale par une action de sensibilisation de ses collaborateurs au handicap intitulée « l'Art de la différence ».

## **7. ENJEUX SOCIÉTAUX**

Le Groupe accompagne ses partenaires associatifs dans leurs différents projets, afin de promouvoir des actions autour de la santé, des femmes et de l'éducation.

Ces actions sont soutenues par la Direction Générale, la direction RSE, les enseignes et directement par les collaborateurs.

### **Montant en K€ des dons en nature ou en espèces attribués par le Groupe**



Les actions de mécénat en 2015 ont consisté à apporter un soutien financier à certaines associations comme : Gustave Roussy de lutte contre le cancer, Créative Handicap et le Centre Pompidou. Le Groupe réalise également des dons en nature auprès de l'Agence du Don en Nature (ADN) et des associations AutreMonde et Apprentis d'Auteuil.

**Focus : « HERproject »**

HERproject (initiative de Business for Social Responsibility - BSR) consiste à former un certain nombre de femmes employées par les fournisseurs du Groupe ETAM qui sensibiliseront à leur tour d'autres employées. Ces formations sont effectuées sur le lieu de travail et portent sur la santé, l'hygiène, l'alimentation et les IST (infections sexuellement transmissibles). En 2015, 6 formations ont été menées auprès de 30 femmes, qui en ont sensibilisé par la suite plusieurs centaines. Ce succès a encouragé le Groupe à lancer une initiative similaire en Chine en 2015, où 20 femmes, (appelées « éducatrices »), ont été formées et ont sensibilisé à leur tour près de 270 travailleuses. Pour en savoir plus sur l'initiative, consulter le site dédié <http://HERproject.org/>

## **8. ANNEXES AUX INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET SOCIÉTALES**

### **8.1. PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES**

#### **PÉRIODE DE REPORTING**

Par défaut, les données sociales, sociétales et environnementales sont indiquées pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année écoulée.

#### **PÉRIMÈTRE DE REPORTING**

Le périmètre des responsabilités sociales et environnementales est le même que celui de la consolidation financière. De fait, les entités couvertes par le reporting sont celles sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle opérationnel. Les données extra-financières excluent les entreprises associées, en l'occurrence la société MOA.

L'organisation juridique du Groupe ne décrivant pas nécessairement de manière pertinente les données de reporting, le périmètre est exprimé par composantes opérationnelles (pays, sites, typologies de magasins, ...) plutôt que par société.

A fin 2015, le périmètre couvert est le suivant :

- Données sociétales (dont l'approche fournisseurs et consommateurs) : totalité du Groupe.
- Données environnementales : Sites européens pour les données concernant le transport amont et le transport aval. Sites français pour les données d'emballages et de déchets. Sites français et chinois pour les données d'énergie et de gaz à effet de serre.
- Données sociales : totalité du Groupe.

### **DONNÉES ENVIRONNEMENTALES**

La production des données environnementales est principalement établie à partir du traitement de données issues de nos systèmes (bases de données des commandes et logistique, comptabilité) ou de la collecte d'informations auprès de nos collaborateurs et de nos fournisseurs (bons d'enlèvement, relevés d'activité clients, mesures). Des limites sont toutefois inhérentes à ce processus compte tenu de l'indisponibilité ou de l'imprécision de certaines données. Le Groupe recourt alors à des estimations décrites ci-dessous.

Précisions relatives aux indicateurs environnementaux :

#### **- Transport amont**

Il recouvre le transport de marchandises entre les fournisseurs et les plateformes logistiques européennes du Groupe, toutes situées en France. Il exclut le transport de tissus, qui dans



certain flux de production est acheté directement par le Groupe pour approvisionner les façonniers. Les quantités de tissus sont toutefois négligeables au regard des volumes d'achats réalisés en produits finis.

- **Transport aval**

Il s'agit des flux logistiques assurant la liaison entre les entrepôts et les magasins en Europe. Le périmètre est limité aux magasins européens, qu'ils soient exploités en propre ou par un partenaire. L'information donnée en t.km est le résultat du croisement des poids des colis remis aux transporteurs et d'un distancier calculé en interne. La conversion en émission de CO<sub>2</sub> est obtenue en appliquant un facteur de 611 gCO<sub>2</sub>/t.km issu des bases de calcul du GHG Protocol.

- **Déplacements professionnels**

Les kilomètres parcourus en avion et en train sont fournis par l'agence de voyage partenaire du Groupe et concernent l'ensemble des salariés en France. Bien que la politique voyage du Groupe soit d'enregistrer les réservations par cet intermédiaire, ce dernier ne capte pas l'intégralité des déplacements professionnels. Les processus actuels ne permettent pas de remonter précisément les consommations de carburant des véhicules en France. Ces consommations ne sont toutefois pas jugées significatives, la flotte automobile étant d'environ 85 véhicules de fonction (dont 2 véhicules électriques).

- **Déchets**

Les tonnages en entrepôts et au siège sont obtenus à partir des bons de passage et/ou des factures des sociétés d'enlèvement. Signalons que ces sociétés chiffrent les tonnages à partir d'une capacité nominale appliquée au nombre de bennes enlevées, estimation qui peut différer de la réalité en fonction du remplissage des bennes. A noter qu'un entrepôt sur les quatre composant l'organisation logistique en Europe est géré par un prestataire logistique et est exclu du reporting. Les tonnages de déchets en magasins générés par les flux entre les plateformes logistiques et les points de vente sont estimés à partir du nombre de colis expédiés dans l'année et du poids moyen de l'emballage carton utilisé par colis, obtenu par des pesées réalisées dans les entrepôts.

- **Emballages**

Le reporting est limité à la France et s'appuie sur le processus de déclaration annuel éco-emballages. Cette déclaration est complexe par la technicité requise pour aborder les emballages sous l'angle industriel et non marketing, et par la difficulté à en exécuter l'exhaustivité. Les quantités s'appuient alternativement sur les commandes d'achats d'emballages réalisées au cours de l'année ou sur des estimations en rapport avec le nombre de pièces mises sur le marché. Les poids unitaires sont mesurés en interne ou obtenus auprès des fournisseurs.

- **Energie**

Les consommations d'électricité et de gaz des magasins ne s'appliquent qu'aux magasins en France et en Chine pour lesquels le Groupe est propriétaire du droit au bail commercial. Les magasins exploités en franchise ou en concession sont exclus de ces données compte tenu de l'absence d'accès à l'information. La conversion de ces consommations en émissions de gaz à effet de serre utilise les facteurs d'émission de 60 gCO<sub>2</sub>/kWh pour l'électricité en France et 766 gCO<sub>2</sub>/kWh en Chine ainsi que de 185 gCO<sub>2</sub>/kWh PCS pour le gaz naturel, qui sont issus de la base carbone tenue par l'Ademe.

- **Indicateurs siège**

Les consommations d'eau ne sont suivies que sur le périmètre du siège, les systèmes actuels et la quantité importante de fournisseurs ne permettant pas de produire une donnée consolidée sur un périmètre plus large. Les indicateurs sont rapportés au nombre d'occupants du siège de Clichy en équivalent temps plein. Ce nombre d'occupants correspond aux ETP du siège augmenté du nombre de stagiaires y travaillant. Les prestataires ne sont en revanche pas inclus dans le calcul pour des raisons de simplification.

## **DONNÉES SOCIALES**

Les données sociales correspondent exclusivement aux personnes ayant un contrat de travail avec une entité du Groupe. Les personnes en free lance, en contrat d'intérim, les prestataires extérieurs ainsi que les stagiaires sont donc exclus de ces données. En revanche les contrats d'alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage) sont compris dans le périmètre.

Le périmètre de reporting social inclut l'ensemble des entités juridiques consolidées dans le périmètre financier en intégration globale et disposant d'une masse salariale non nulle. Les exceptions à ces règles peuvent être appliquées sur des entités de tailles non significatives (moins de 5 salariés).

Les indicateurs sociaux ont été collectés via un réseau de contributeurs identifiés au niveau des filiales en Europe et en Chine selon un process formalisé depuis 2012.

Ce réseau de contributeurs est animé depuis la France par la personne en charge du contrôle de gestion social. Un point spécifique et en local a été réalisé en 2013 avec les départements Ressources Humaines d'Etam en Espagne/Portugal, Belgique/Luxembourg et Chine, afin d'améliorer la qualité des données transmises et les définitions communes des indicateurs.

Un formulaire à compléter reprenant l'ensemble des indicateurs qualitatifs et quantitatifs, avec les définitions associées, est adressé par mail à chacun des contributeurs.

Les indicateurs quantitatifs relatifs aux effectifs, aux mouvements, à la masse salariale ainsi qu'aux heures de travail sont issus des solutions de paie utilisés dans chacun des pays.

Précisions relatives aux indicateurs sociaux :

### **- Effectif Annuel moyen**

- L'effectif annuel moyen est la somme du nombre de personnes ayant un contrat de travail avec le Groupe au dernier jour de chaque mois (y compris les salariés en congé parental, maladie ou toute autre absence dès lors qu'ils sont toujours liés à l'entreprise par un contrat de travail), divisée par 12.
- Ce sont uniquement les effectifs présents au dernier jour du mois qui sont pris en compte ici (un salarié sortant en cours d'un mois n'est comptabilisé dans les effectifs dudit mois).
- Le classement par âge et entité d'affectation est réalisé sur une moyenne annuelle (il est pris en compte à la fin de chaque mois puis divisé par 12, ainsi un salarié changeant de catégorie en milieu d'année comptera pour 0.5 dans la première catégorie et 0.5 dans la seconde).
- Les expatriés, s'il y en a, sont décomptés dans l'entité avec laquelle ils sont liés par leur contrat de travail.

### **- Effectif annuel moyen en équivalent temps plein par âge et par sexe**

- L'effectif annuel moyen en équivalent temps plein est la somme du nombre d'équivalent temps pleins ayant un contrat de travail avec le Groupe au dernier jour du mois. Ce calcul étant effectué chaque mois de l'année considérée puis divisé par 12. Le classement par âge et entité d'affectation est une moyenne annuelle (il est pris en compte à la fin de chaque mois puis divisé par 12). La méthodologie et le périmètre utilisés pour sa détermination sont ensuite identiques à ceux de l'indicateur « effectif annuel moyen en nombre de personnes »
- L'équivalent temps plein correspond au nombre d'heures contractuel de la personne au dernier jour du mois divisé par l'horaire légal (les personnes en contrat de professionnalisation et en contrat d'apprentissage sont considérées comme étant à temps plein).

### **- Recrutements**

- Il s'agit du nombre de personnes recrutées au cours de l'année selon le type de contrat. Les deux catégories de contrats sont : à durée déterminée (la date de fin est prévue lors de la signature du contrat) et à durée indéterminée (contrat sans limite de durée). Chaque embauche compte pour une unité, que le contrat soit à temps plein ou à temps partiel.
- En France, les renouvellements de CDD sans interruption, les changements de type de contrat sans interruption (titularisations de CDD en CDI, de contrat de professionnalisation à CDD...),

les mutations entre entités internes au Groupe et les changements de la base horaire contractuelle ne sont pas reportés dans les mouvements.

- La catégorie « Autres » pour l'Espagne, concerne des contrats de remplacement spécifiques permis par la loi.
- En Chine, du fait de la législation, les recrutements sont effectués sous la forme d'un contrat à durée déterminée de trois ans (renouvelable à nouveau trois ans, le passage en CDI étant effectué au terme des six ans). Il peut tout aussi bien s'agir d'un contrat à temps partiel que d'un contrat à temps plein. Par ailleurs, les recrutements « Autres » correspondent aux contrats signés dans le cadre de la réalisation d'un projet spécifique dont la date de fin n'est pas précisée (exemple : changement du système informatique comptable). Par ailleurs, contrairement à la France, tous les changements de contrat (poste, lieu, mouvements internes Etam Chine, type contrat CDD, CDI et temps partiel) sont considérés comme des sorties puis des entrées.

#### - **Départs**

- Il s'agit du nombre de personnes qui ont quitté le Groupe au cours de l'année. La date de départ prise en compte est la date du premier jour où le salarié ne fait plus partie des effectifs du Groupe. Ainsi un salarié quittant la société le 31 décembre 2015 au soir sera décompté dans les départs de l'année 2016. Le classement se fait selon quatre axes : fin de CDD (c'est-à-dire de contrats à durée déterminée), démission ou licenciement.
- Les départs liés à des fermetures de magasin sans possibilité de reclassement sont comptabilisés dans les licenciements.
- Les fins de CDD comprennent les fins de CDD arrivant à leur terme et les ruptures anticipées.
- Les autres motifs de départs sont indiqués sur la ligne "Autres" (exemples pour la France : rupture conventionnelle, décès, rupture de période d'essai (à l'initiative de l'employeur ou de l'employé), départ à la retraite, cessions de magasins ; pour la Belgique : départ à la retraite et « clause commun accord »).

#### - Compte tenu du contexte local, les précisions suivantes sont apportées aux données de la filiale chinoise :

- Les fins de CDD correspondent aux contrats qui ne sont pas renouvelés par l'employeur à leur terme ;
- Le nombre de licenciements inclut les ruptures de CDD avant leur terme, à l'initiative de l'employeur ;
- Le nombre de démissions inclut les ruptures de CDD avant leur terme ou à leur terme, à l'initiative de l'employé ;
- Contrairement à la France, tous les changements de contrat (poste, lieu, mouvements internes Etam Chine, type contrat CDD, CDI et temps partiel) sont considérés comme des sorties puis des entrées.

#### - **Masse salariale**

- La masse salariale brute correspond au montant des rémunérations versées aux salariés du Groupe, quelque soit le contrat, avant application de la déduction des charges liées à la rémunération.
- Les charges sociales correspondent aux charges payées par l'employeur au titre des rémunérations versées aux salariés (incluant les éventuelles réductions de charges sociales).
- Pour les filiales des pays ayant une autre monnaie que l'Euro, le taux de conversion monétaire utilisé est le taux de conversion annuel moyen de l'année transmis par la Direction Financière du Groupe.

#### - **Pourcentage de salariés dont la rémunération comprend une partie relative à la performance**

- Cet indicateur consiste à rapporter le nombre moyen de salariés dont la rémunération comprend une partie relative à la performance (calculé selon la même méthode que l'effectif annuel moyen) à l'effectif annuel moyen.
- Sont pris en compte les salariés ayant un système de prime variable relative à la performance, que cette performance soit collective (exemple : atteinte d'un objectif de chiffre d'affaires fixé

à l'équipe d'un magasin) ou individuel (exemple : bonus annuel) et que cette rémunération variable ait été versée ou non.

- **Organisation du travail**

Du fait des spécificités légales relatives à chaque pays, il n'a pas été possible de produire un indicateur consolidé sur le sujet. Seules les heures effectuées au-delà de l'horaire légal ont été comptabilisées pour l'Europe (exemple pour la France : seules les heures dites supplémentaires sont reportées).

- **Absentéisme**

- Cet indicateur consiste à rapporter le nombre d'heures d'absence pour maladie au nombre d'heures théoriquement travaillées.
- Seule l'absence maladie, qu'elle soit indemnisée ou non, est prise en compte du moment qu'elle est justifiée par un arrêt maladie produit par un médecin.
- Le nombre d'heures d'absence correspond au nombre d'heures dites « perdues » à savoir non travaillées du fait de l'absence d'après le planning théorique de travail du salarié concerné.
- Le nombre d'heures de travail théorique correspond au nombre d'heures de travail contractuel s'il n'y avait eu aucune absence au cours de l'année.

- **Santé et sécurité**

- L'indicateur accident du travail ne présente pas les taux de fréquence et de gravité car les données consolidées de l'Europe n'ont pas permis de les calculer. Cela s'explique principalement par le fait que les données des pays européens autre que la France, produites par les sociétés prestataires établissant les paies, ne sont pas suffisamment stables pour cela.
- Ainsi, cet indicateur reprend le nombre d'accidents intervenus au cours de l'année, qu'il s'agisse d'un accident de travail ou d'un accident de trajet et que cette accident ait généré un arrêt de travail ou non.
- La Chine respecte les normes locales mais aucun indicateur n'est présenté car les normes de comptabilisation des accidents du travail sont différentes et ainsi le nombre d'accidents reconnus par les autorités chinoises est très faible (moins de 10 par an pour une population de plus de 10 000 vendeurs).

- **Formation**

- Le nombre de personnes correspond au nombre de salariés ayant suivi au moins une formation au cours de l'année (ainsi qu'un employé ne peut pas être compté deux fois dans le reporting même s'il a suivi plusieurs formations).
- Seules les formations suivies et validées par une feuille de présence signée et commencées en 2015 et achevées en 2015, sont reportées ici. Ainsi les heures de e-learning sont exclues des chiffres. En revanche les formations produits sont prises en compte.
- Le nombre d'heures reprend le nombre d'heures de travail total pour l'année dédié à la formation.

## 8.2. TABLEAUX DE DÉTAIL DES INDICATEURS SOCIAUX

## 8.2.1. EFFECTIF ANNUEL MOYEN, EN NOMBRE DE PERSONNES PAR AGE ET PAR SEXE

**Europe**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 25 ans	20	1334	3	18	3	5	<b>1 383</b>
[25 à 30 [	10	980	11	133	9	17	<b>1 160</b>
[30 à 35 [	3	717	18	102	8	16	<b>864</b>
[35 à 40 [	2	497	22	94	9	18	<b>642</b>
[40 à 45[	0	409	19	54	12	30	<b>524</b>
[45 à 50[	2	322	27	57	10	39	<b>457</b>
50 ans et +	4	447	24	35	23	71	<b>604</b>
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>4706</b>	<b>124</b>	<b>493</b>	<b>74</b>	<b>196</b>	<b>5 634</b>

**Chine**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 25 ans	76	2 691	6	38	1	3	<b>2 815</b>
[25 à 30 [	54	2 895	40	155	7	3	<b>3 154</b>
[30 à 35 [	27	1 920	54	180	11	6	<b>2 198</b>
[35 à 40 [	16	1 118	36	145	9	12	<b>1 336</b>
[40 à 45[	6	393	21	74	6	16	<b>516</b>
[45 à 50[	0	85	17	16	12	17	<b>147</b>
50 ans et +	0	8	15	13	11	6	<b>54</b>
<b>Total</b>	<b>180</b>	<b>9 110</b>	<b>189</b>	<b>620</b>	<b>58</b>	<b>63</b>	<b>10 219</b>

## 8.2.2. EFFECTIF ANNUEL MOYEN, EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN PAR AGE ET PAR SEXE

**Europe**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 25 ans	12	843	3	18	3	5	<b>884</b>
[25 à 30 [	8	763	11	132	9	17	<b>940</b>
[30 à 35 [	3	592	18	101	8	15	<b>737</b>
[35 à 40 [	1	421	22	90	9	18	<b>561</b>
[40 à 45[	0	352	19	52	12	29	<b>464</b>
[45 à 50[	2	280	27	55	10	38	<b>412</b>
50 ans et +	3	361	23	33	23	70	<b>513</b>
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>3 612</b>	<b>123</b>	<b>481</b>	<b>74</b>	<b>192</b>	<b>4 511</b>

**Chine**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 25 ans	68	2 624	6	37	1	3	<b>2 738</b>
[25 à 30 [	42	2 845	40	154	7	3	<b>3 090</b>
[30 à 35 [	20	1 887	54	180	11	6	<b>2 158</b>
[35 à 40 [	11	1 101	36	145	9	12	<b>1 313</b>
[40 à 45[	5	384	21	74	6	16	<b>506</b>
[45 à 50[	0	79	17	16	12	17	<b>141</b>
50 ans et +	0	6	15	13	11	6	<b>51</b>
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>8 925</b>	<b>188</b>	<b>618</b>	<b>58</b>	<b>63</b>	<b>9 998</b>

### 8.2.3. RECRUTEMENTS

#### Europe

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
CDD	538	20 311	4	63	2	4	<b>20 922</b>
CDI	25	904	13	68	12	15	<b>1 037</b>
Autres	0	26	0	2	0	0	<b>28</b>
<b>Total</b>	<b>563</b>	<b>21 241</b>	<b>17</b>	<b>133</b>	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>21 987</b>

#### Chine

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
CDD	1256	14 568	43	131	2	11	<b>16 011</b>
CDI	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Autres	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>1 256</b>	<b>14 568</b>	<b>43</b>	<b>131</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>16 011</b>

### 8.2.4. DÉPARTS

#### Europe

	Magasins		Siège		Logistique		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Fin CDD		517	19 756	4	40	0	2	<b>20 319</b>
Démission		7	560	8	29	0	0	<b>734</b>
Licenciement		3	422	7	14	5	1	<b>332</b>
Autres		15	503	8	39	8	7	<b>580</b>
<b>Total</b>		<b>542</b>	<b>21241</b>	<b>27</b>	<b>122</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>21 955</b>

#### Détail des licenciements pour la France uniquement

	Magasins		Siège		Entrepôts		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Faute grave et abandon de poste			148		10	3	<b>161</b>
Licenciement cause réelle et sérieuse			18		7	2	<b>27</b>
Licenciement économique			21		0	0	<b>21</b>
Licenciement pour inaptitude			22		0	1	<b>23</b>
<b>Total</b>			<b>209</b>		<b>17</b>	<b>6</b>	<b>232</b>

#### Chine

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Fin CDD	1 077	7 641	2	3	1	1	<b>8 725</b>
Démission	21	1 564	8	55	1	1	<b>1 650</b>
Licenciement	145	6 091	47	168	8	6	<b>6 465</b>
Autres	0	0	0	0	1	0	<b>1</b>
<b>Total</b>	<b>1 243</b>	<b>15 296</b>	<b>57</b>	<b>226</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>16 841</b>

### 8.2.5. RÉMUNÉRATIONS

#### **Europe**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Masse salariale	723	87 457	12 777	23 937	2 511	5 003	<b>132 408</b>
Charges sociales	233	30 990	5 206	10 973	1 177	2 272	<b>50 851</b>
<b>Total</b>	<b>956</b>	<b>118 447</b>	<b>17 983</b>	<b>34 910</b>	<b>3 688</b>	<b>7 275</b>	<b>183 259</b>

#### **Chine**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Masse salariale	734	43 768	5 124	10 501	483	327	<b>60 937</b>
Charges sociales	85	10 899	903	2 698	131	87	<b>14 803</b>
<b>Total</b>	<b>819</b>	<b>54 667</b>	<b>6 027</b>	<b>13 199</b>	<b>614</b>	<b>414</b>	<b>75 740</b>

### 8.2.6. ABSENTÉISME

#### **Europe**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nombre d'heures d'absence maladie	1 812	321 803	1 269	9 044	1 736	11 232	<b>346 895</b>
Nombre d'heures de travail théorique	56 414	6 212 353	218 013	839 672	129 714	328 485	<b>7 784 650</b>
<b>Ratio</b>	<b>3,2%</b>	<b>5,2%</b>	<b>0,6%</b>	<b>1,1%</b>	<b>1,3%</b>	<b>3,4%</b>	<b>4,5%</b>

#### **Chine**

	Magasins		Siège		Logistique		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Nombre d'heures absence maladie	281	202 366	444	15 917	2 430	3 394	<b>224 831</b>
Nombre d'heures de travail théorique	317 011	19 277 658	342 754	1 158 869	120 234	131 196	<b>21 347 723</b>
<b>Ratio</b>	<b>0,1%</b>	<b>1,0%</b>	<b>0,1%</b>	<b>1,4%</b>	<b>2,0%</b>	<b>2,6%</b>	<b>1,1%</b>

**TABLEAU DE CONCORDANCE GRENELLE II**

Article	Description	Paragraphe
1.	Social	
1.a	Emploi	
	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	6.1 et 8.2
	Les embauches et les licenciements	6.1 et 8.2
	Les rémunérations et leur évolution	6.4
1.b	Organisation du travail	
	Organisation du temps de travail	6.2
	Absentéisme	6.3
1.c	Relations sociales	
	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	6.2
	Le bilan des accords collectifs	6.2
1.d	Santé et sécurité	
	Les conditions de santé et de sécurité au travail	6.3
	Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	6.2
	Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	6.3
1.e	Formation	
	Les politiques mises en œuvre en matière de formation	6.4
	Le nombre total d'heures de formation	6.4
1.f	Egalité de traitement	
	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	6.5
	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	6.5
	La politique de lutte contre les discriminations	6.5
1.g	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives	
	au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	6.2
	à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	6.2
	à l'élimination du travail forcé ou obligatoire	6.2
	à l'abolition effective du travail des enfants	6.2
2.	Environnement	
2.a	Politique Générale en matière d'environnement	
	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	2.1
	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	2.1
	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	-
	Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	-
2.b	Pollution et gestion des déchets	
	Les mesures de prévention et de réduction et de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	-
	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	5.2
	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	na*
2.c	Utilisation durable des ressources	



	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	
	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	
	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	5.3
	L'utilisation des sols	na*
2.d	Changement climatique	
	Les rejets de gaz à effet de serre	5.3
	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	-
2.e	Protection de la biodiversité	
	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	na*
3.	Sociétal	
3.a	Impact territorial, économique et social de l'activité de la Société	
	En matière d'emploi et de développement régional	6.1
	Sur les populations riveraines ou locales	-
3.b	Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la Société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines	
	Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations	2.2
	Les actions de partenariat ou de mécénat	7
3.c	Sous-traitance et fournisseurs	
	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	3.1 et 3.2
	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	3.1 et 3.2
3.d	Loyauté des pratiques	
	Les actions engagées pour prévenir la corruption	2.2
	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	4.1
3.e	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	
	Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	3.1

\* na : thématique jugée non applicable au regard des activités du Groupe

Un certain nombre de thématiques du Grenelle II ne sont pas présentes dans ce rapport. Celles-ci sont identifiées par le symbole « - » dans le tableau ci-dessus. Il s'agit notamment de :

- Certaines thématiques relatives à l'environnement ;
- La mesure de l'impact de l'activité du Groupe sur les populations riveraines ou locales en 3.a.

La direction est attentive au développement de la démarche durable au sein du Groupe. Le déploiement de cette démarche, la connaissance des impacts de l'activité et les points de repères chiffrés sont encore insuffisants pour permettre au Groupe de construire des objectifs en matière d'environnement et d'y consacrer des moyens dédiés autres que la sensibilisation interne ou la formation. C'est pourquoi il n'a pas défini de cadre précis de prévention des risques environnementaux et de pollution, incluant les rejets dans l'air, l'eau et le sol, les nuisances sonores, et de manière plus générale, les émissions de gaz à effet de serre et les perturbations induites sur la biodiversité. A fin 2015, le Groupe n'est d'ailleurs exposé à aucun risque financier significatif qui serait provisionné dans ses comptes.

Compte tenu de sa chaîne d'approvisionnement complexe, telle que schématisée en paragraphe 1 de ce rapport, il est difficile pour le Groupe de connaître ses consommations d'eau, de matières premières, et l'utilisation des sols. Le référencement et l'utilisation de la composition des produits mis

sur le marché est une première étape que le Groupe se fixe comme moyen d'estimer à l'avenir son utilisation des ressources.

Les principales actions d'adaptation du Groupe au changement climatique concernent le transport, les déchets et emballages, et l'énergie (voir section 5). En cela, le Groupe suit les évolutions réglementaires et optimise des postes de charges significatifs. Il est toutefois prématuré de dégager une stratégie de lutte contre le changement climatique mise au point en collaboration et/ou à l'attention des parties prenantes, en particulier les fournisseurs et les consommateurs.

Par ailleurs, bien que les enjeux sociétaux se dessinent autour du Groupe, il n'a pas mis à l'étude la mesure de son impact sur les populations riveraines/locales.

**ETAM DEVELOPPEMENT S.C.A**  
**78 rue de Rivoli**  
**75004 Paris**

**RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT**  
**SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES**  
**CONSOLIDÉES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION**

Exercice clos le 31 décembre 2015

---

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048<sup>1</sup>, et membre du réseau Deloitte du commissaire aux comptes de la société ETAM DEVELOPPEMENT, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015 (ci-après les « Informations RSE »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

**Responsabilité de la société**

Il appartient à la Gérance d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, conformément au protocole utilisé par la société, (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans la partie intitulée « Annexe aux informations environnementales, sociales et sociétales » du chapitre « rapport sur la responsabilité sociale, environnementale & sociétale » du rapport de gestion et disponible sur demande au siège de la société.

**Indépendance et contrôle qualité**

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

**Responsabilité du commissaire aux comptes**

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre décembre 2015 et avril 2016 pour une durée d'environ quatre semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

---

<sup>1</sup> dont la portée est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France, et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé sur la sincérité, à la norme internationale ISAE 3000<sup>2</sup>.

## **1. Attestation de présence des Informations RSE**

### ***Nature et étendue des travaux***

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la partie intitulée « Annexe aux informations environnementales, sociales et sociétales » du chapitre « rapport sur la responsabilité sociale, environnementale & sociétale » du rapport de gestion.

### ***Conclusion***

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus notamment en ce qui concerne les accidents du travail et les maladies professionnelles publiés partiellement, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

## **2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE**

### ***Nature et étendue des travaux***

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec une vingtaine de personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

---

<sup>2</sup> **ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information**

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes<sup>3</sup> :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées<sup>4</sup> en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et pour identifier d'éventuelles omissions et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne plus de 90% des effectifs et 100% des informations quantitatives environnementales publiées.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

## **Conclusion**

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2016  
L'organisme tiers indépendant,

### **Deloitte & Associés**

Jean-Paul SEGURET  
Associé

Julien RIVALS  
Associé, Développement Durable

---

<sup>3</sup> **Informations sociales quantitatives** : effectif annuel moyen, répartition des effectifs par genre et par zone géographique, répartition des recrutements par type de contrat, répartition des départs par nature, ventilation des licenciements en France par motif, taux d'absentéisme maladie, accidents du travail en Europe dont France, maladies professionnelles, détail des accidents en France, nombre d'heures de formation, nombre de personnes formées.

**Informations environnementales quantitatives** : tonnes d'emballages utilisées, répartition des emballages par matériau, tonnes de déchets, répartition des déchets entre le siège, les entrepôts et les magasins, consommations d'énergie et gaz à effet de serre associées en France et en Chine, volume de transport de marchandises aval en Europe en tonne-km et émissions de CO<sub>2</sub> associées.

**Informations sociétales qualitatives** : paragraphes relatifs aux enjeux fournisseurs, aux conditions de travail, aux résultats des audits BSCI et aux enjeux de santé et de sécurité des consommateurs.

<sup>4</sup> Activités en France et en Chine

### **III. FACTEURS DE RISQUES**

#### **1. RISQUES OPÉRATIONNELS**

- **Risques liés à la conjoncture économique** : l'activité du Groupe étant la distribution de produits de lingerie, de bain, de homewear, de chaussant, de cosmétique, de prêt-à-porter et d'accessoires, elle est directement sujette aux évolutions de l'environnement économique général dans les pays où le Groupe est présent et aux conséquences de celles-ci sur la consommation. Dans le cas d'une évolution défavorable de cet environnement, le Groupe pourrait mettre en place une politique de démarque agressive afin de stimuler les ventes et favoriser l'écoulement des stocks.
- **Risques liés à la saisonnalité et aux conditions climatiques** : le deuxième semestre de l'année est traditionnellement plus important que le premier en termes d'activité commerciale et de volume de marge brute dans l'ensemble des régions où le Groupe intervient. En conséquence, les résultats intermédiaires du premier semestre ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux qui peuvent être attendus pour l'ensemble de l'exercice annuel. Par ailleurs, le secteur de l'habillement féminin dépend particulièrement de l'adéquation des collections avec les conditions météorologiques tout au long de l'année. Les activités du Groupe sont vulnérables aux changements climatiques inattendus et peuvent être sensiblement impactées par des températures en inadéquation avec les produits de la saison. Dans ce cas, le Groupe pourrait mettre en place une politique de démarque agressive afin de stimuler les ventes et favoriser l'écoulement des stocks.
- **Risques liés aux tendances de la mode** : le marché de l'habillement est cyclique et les tendances de la mode et les préférences des consommateurs changent fréquemment. Bien qu'à l'écoute des envies de ses clientes et à la recherche permanente de nouveaux concepts porteurs, l'activité du Groupe, sujette à l'appréciation de ses collections, pourrait en être affectée. Le succès des marques du Groupe dépend donc en grande partie de leur capacité à anticiper les futures tendances de mode et les préférences des consommateurs dans les régions où elles opèrent.
- **Risques liés à la concurrence** : la distribution de produits de lingerie et de prêt-à-porter féminin est un secteur à forte intensité concurrentielle dans chacun des pays où le Groupe est présent. Celle-ci s'explique par les faibles barrières à l'entrée de ce segment et donc par le nombre importants d'acteurs de toutes tailles qui y opèrent. Dans les dix dernières années, des sociétés de prêt-à-porter féminin ont constitué des groupes internationaux de taille supérieure à celle du Groupe. Plus récemment, des acteurs se sont développés dans la lingerie et dans la cosmétique au niveau international et s'ajoutent à la concurrence du Groupe. En Chine, le Groupe fait face à une concurrence croissante dans le secteur de la distribution textile, composée désormais de tous les grands acteurs internationaux mais aussi de nombreux acteurs locaux. Maintenir l'attractivité des marques du Groupe auprès de leurs clients est la priorité des équipes qui s'appliquent à innover et à faire évoluer les standards. La maîtrise de ce risque passe également par le renforcement de l'image des marques, la transformation du réseau de magasins et le déploiement de la stratégie de distribution.
- **Risques liés à la notoriété et à l'image de marque** : le Groupe pourrait être confronté à un événement portant atteinte à son image. Un accident relatif à la non-conformité aux normes internationales ou aux pratiques d'un fournisseur pourrait entraîner une campagne de dénigrement des marques du Groupe et ainsi nuire à la confiance des clients. Dans ce contexte, le Groupe renforce sa vigilance dans les pays sensibles afin d'éviter de référencer des fournisseurs qui présentent des risques majeurs et d'aider les fournisseurs en situation insatisfaisante à progresser. Par ailleurs, il a mis en place des procédures de gestion et de communication de crise permettant de répondre à la survenance de ces risques.

*Le processus détaillé d'identification, de contrôle et de gestion des risques est décrit ci-dessus en chapitre II. Informations environnementales, sociales et sociétales / paragraphe 2. Fournisseurs.*

- **Risques liés à l'augmentation du prix des matières premières** : le secteur de la lingerie et du prêt-à-porter féminin peut être confronté à l'augmentation du prix des matières premières entrant dans la fabrication des produits distribués. Une partie des consommateurs étant en quête de prix bas, cette situation pourrait avoir un impact négatif sur le taux de marge brute du Groupe.
- **Dépendance du Groupe aux fournisseurs** : étant donné le nombre important de fournisseurs du Groupe, il n'existe aucun lien de dépendance significative à l'égard d'un fournisseur particulier en cas de défection ou de défaillance pour l'approvisionnement en marchandises. Toutefois, le Groupe achète pour la plus grande part en Asie, principalement en Chine, les produits qu'il distribue et son activité pourrait être affectée en cas d'instabilité sociale ou politique dans cette région du monde. Depuis deux ans, le Groupe travaille à la montée en puissance des achats hors Chine vers le Bangladesh, l'Indonésie, le Sri Lanka, et également à consolider les circuits courts vers le Maghreb.
- **Risques liés à la gestion des ressources humaines** : une des clés de la réussite du Groupe ETAM réside dans le talent de ses collaborateurs. Si le Groupe ne parvenait pas à attirer, retenir et former des collaborateurs compétents, au comportement responsable, le développement de ses activités et de ses résultats pourrait être affecté. Avec la création d'un Pôle Talent Développement, le Groupe ETAM a développé un environnement professionnel motivant et encourageant l'attachement à ses valeurs.
- **Risques liés aux systèmes d'information** : la gestion quotidienne des activités qui incluent notamment les achats, la distribution, les opérations de facturation, de reporting et de consolidation ainsi que les échanges et l'accès à l'information interne, repose sur un bon fonctionnement de l'ensemble des infrastructures techniques et informatiques. Afin de minimiser l'impact que pourrait avoir le risque de dysfonctionnement ou d'arrêt des systèmes pour des motifs exogènes ou endogènes, la Direction des Systèmes d'Information du Groupe ETAM a défini un plan de Continuité de l'Activité en matière de sauvegarde des données, de protection et d'accès aux données confidentielles, de sécurité aussi bien en ce qui concerne les matériels que les applications. Pour faire face aux menaces grandissantes dans le domaine de la cybercriminalité, le Groupe renforce ses moyens dédiés à la sécurité des systèmes d'information, en particulier via des tests d'intrusion et des équipements de protection.
- **Risques liés aux dépréciations d'actifs non-financiers** : le Groupe ETAM a opté pour la méthode comptable de la réévaluation à la valeur de marché des ensembles immobiliers et des droits au bail et assimilés. Par conséquent, une évolution défavorable des loyers ou des valeurs locatives pourrait affecter négativement le résultat du Groupe. Par ailleurs, le Groupe soumet ses actifs non financiers à des tests de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute. Ces tests, effectués au niveau du magasin, peuvent conduire à des dépréciations d'actifs, notamment en cas d'évolution défavorable des conditions de marché ou de l'environnement géographique, de baisse de la fréquentation ou de sous utilisation de la superficie commerciale du site.  
  
*Pour plus de détail, se reporter à la Note 2.8. (Dépréciation d'actifs non financiers) et Note 6. (Test de Dépréciation d'actifs non financiers) de l'annexe aux comptes consolidés ci-après.*
- **Risques liés au plan de transformation du parc magasins de la marque Etam** : Depuis 2013, le Groupe a mis en œuvre un plan de transformation de son réseau en modifiant le format et les concepts des magasins de la marque ETAM. Bien qu'ils fassent l'objet d'une attention très spécifique de la part de la Direction de la Marque, les investissements réalisés et à venir pourraient ne pas être porteurs d'une rentabilité additionnelle significative.

## **2. ENDETTEMENT ET RISQUES FINANCIERS**

### **2.1. ENDETTEMENT**

Au 31 décembre 2015, la dette du Groupe ETAM est principalement constituée d'un crédit multilatéral à moyen terme dit « Club Deal », d'un placement privé de type « Schuldscheindarlehen » et de contrats de location financement.

Le 24 juillet 2014, Etam Finances a signé avec ses partenaires bancaires un avenant à son contrat de crédit multilatéral (« Club Deal ») d'une durée initiale de quatre ans, signé en décembre 2012. Cet avenant établit le rallongement de la maturité au 12 décembre 2019 et l'amélioration des conditions de financement.

Dans le cadre de ce Club Deal, le Groupe s'est engagé à respecter :

- certains ratios financiers (le ratio d'endettement consolidé et le ratio d'endettement financier) jusqu'à échéance ;
- certains engagements juridiques usuels.

En décembre 2014, Etam Finances a procédé à l'émission d'un placement privé pour 50,0 M€ de type « Schuldscheindarlehen » à échéance du 5 juin 2019. Cet emprunt in-fine de maturité 4,5 ans est à taux variable et vient se substituer à la précédente tranche à taux variable de 31,5 M€ mise en place en juillet 2011, qui a été remboursée par anticipation. La tranche de 8,5 M€ à taux fixe signée en juillet 2011 reste inchangée et a pour échéance le 25 juillet 2016. Les obligations relatives à cet emprunt sont de même nature que celles en vigueur sur le Club Deal.

Le Groupe dispose également de financements dans le cadre de contrats de location financement dont l'encours au 31 décembre 2015 s'élève à 43,4 M€.

En 2012, le Groupe a procédé à la mise en place d'un crédit bail de 11,0 M€ portant sur son entrepôt de Compans, pour une durée de 12 ans.

En 2010, le Groupe avait également procédé à la mise en place d'un crédit bail amortissable sur 12 ans, portant sur son siège administratif de Clichy pour un montant initial de 52,0 M€.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes bancaires bilatérales confirmées ou non dans plusieurs pays, y compris en France, permettant de réaliser les ajustements de financement et de trésorerie.

### **2.2. RISQUES DE LIQUIDITÉ**

Le Club Deal se compose de deux tranches :

- La Tranche A est un crédit à moyen terme dont le montant initial était de 100,0 M€ avec des amortissements annuels de 12,5 M€ jusqu'au 12 décembre 2016.  
L'avenant du 24 juillet 2014, prévoit de nouveaux amortissements annuels pour la Tranche A de 8,75 M€ à compter du 12 décembre 2014, afin que le montant final à rembourser le 12 décembre 2019 soit de 43,75 M€, soit 50% de l'encours à la date de renégociation.
- La Tranche B est une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 150,0 M€ pendant toute la durée du crédit.

Le financement en placement privé de type « Schuldscheindarlehen », est quant à lui remboursable in fine en juillet 2016 pour la tranche à taux fixe de 8,5 M€ et en juin 2019 pour la nouvelle tranche à taux variable de 50,0 M€.



Les financements ci-dessus deviendraient exigibles en cas de non respect des ratios financiers décrits au paragraphe 2.1. ci-dessus.

Les encours de location-financement sont principalement constitués d'un crédit bail sur le siège administratif du Groupe à Clichy, mis en place en décembre 2010 pour 52,0 M€ et d'un crédit bail sur un entrepôt sis à Compans mis en place en décembre 2012 pour 11,0 M€. Tous deux sont amortissables sur une durée de 12 ans.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Une forte baisse d'activité dégradant la génération du flux de trésorerie et le besoin en fonds de roulement, pourrait avoir un impact négatif sur la liquidité du Groupe.

*Le tableau des échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers est présenté dans la Note 15.5. de l'annexe aux comptes consolidés ci-après.*

### 2.3. RISQUES DE CHANGE

Du fait de sa présence à l'international, le Groupe Etam est naturellement exposé aux variations du cours des devises dans les pays où il opère, notamment en Chine. Les fluctuations des devises locales peuvent donc influencer ses résultats.

Par ailleurs, les flux commerciaux d'achats de marchandises pour l'approvisionnement des différentes enseignes, réalisés en dollars américains et en yuans chinois constituent une source d'exposition au risque de change.

La gestion du risque de change est centralisée à la Direction Générale Finances pour l'ensemble des enseignes. Ces dernières lui communiquent leurs budgets d'achats pour chaque saison, dans chaque devise, afin d'appliquer la politique de couverture du Groupe par le biais d'achats à terme ou d'instruments optionnels, sur un horizon pouvant aller jusqu'à 12 mois. Ces besoins sont ensuite actualisés régulièrement pour compléter la couverture.

A compter de l'automne 2015, une partie des commandes a été négociée en yuans pour des décaissements intervenant à partir de la fin du second trimestre 2016 au titre de la saison Automne Hiver 2016.

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en dollars américains s'élève au 31 décembre 2015 à 140,7 MUSD afin de couvrir les budgets d'achats et les commandes en cours en dollars américains.

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en yuans chinois s'élève, au 31 décembre 2015, à 287 MCNH afin de couvrir les budgets d'achats et les commandes en cours en yuans chinois.

Le Groupe est par conséquent exposé aux fluctuations de la parité euro/dollar américain et euro/yuan. L'appréciation du dollar américain contre euro, ou du yuan chinois contre euro, non compensée par des améliorations de conditions d'achat et / ou par l'augmentation des prix de vente en euros, pourrait avoir un impact négatif sur le taux de marge brute du Groupe.

*Pour plus de détail se reporter à la Note 15.6.2.1 (Risque de change, exposition au risque de change) de l'annexe aux comptes consolidés.*

## 2.4. RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

Afin de couvrir son exposition au risque de taux, le Groupe a recours à des instruments financiers permettant de figer et/ou de plafonner le taux d'intérêt payé sur une partie significative de sa dette financière. La gestion du risque de taux est centralisée à la Direction Générale Finances pour l'ensemble du Groupe. Elle s'appuie sur la mise en place de produits simples, swaps et/ou options, éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2015, le Groupe a mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 120,0 M€ jusqu'au 4 juillet 2016.
- Swap payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1<sup>er</sup> décembre 2011 à échéances décembre 2017 et décembre 2020 pour un notionnel total de 20,0 M€.
- Swap amortissable payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1<sup>er</sup> juillet 2014 et échéance décembre 2024 avec un encours initial de 9,7 M€, adossé au crédit-bail de Compans et dont l'encours au 31 décembre 2015 s'élevait à 8,7 M€.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 35 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 3 juillet 2017.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 30 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 4 juillet 2018.

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2015, une augmentation des taux d'intérêt de 0,50% aurait pour conséquence une augmentation de 253 milliers d'euros de la charge d'intérêt annuelle sur la dette brute et de 87 milliers d'euros sur la charge d'intérêt annuelle de la dette nette.

*Pour plus de détail se reporter à la Note 15.6.2.2 (Risque de taux d'intérêt) de l'annexe aux comptes consolidés ci-après.*

## 3. RISQUES JURIDIQUES

- **Risques liés aux réglementations** : le Groupe n'exerce pas d'activités réglementées soumises à des dispositions spécifiques. Il est exposé aux risques ordinaires liés à l'activité de commerce de détail de lingerie, de prêt-à-porter féminin et en Europe, de cosmétiques. Toutefois, dans les pays émergents, le Groupe reste potentiellement confronté à des incertitudes quant à l'application de la réglementation par les autorités locales. En outre, une partie significative des achats de marchandises du Groupe est soumise à des réglementations douanières locales dont les changements pourraient impacter le taux de marge brute du Groupe. Même si le Groupe veille au respect des dispositions légales et réglementaires, il ne peut donc pas garantir qu'il n'existe pas de risques potentiels liés à l'application de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables localement à travers le monde.

Concernant son activité Beauté, la mise sur le marché de produits cosmétiques par le Groupe est strictement encadrée par le règlement européen 1223/2009 CE qui définit les obligations de chaque personne responsable ou distributeur. Le Groupe est particulièrement attentif à la qualité des produits cosmétiques qu'il commercialise, à leur utilisation et à leur tolérance par les clientes. Une fiche de réclamation « Cosmétovigilance » est par ailleurs disponible sur le site internet etam.com pour remonter toute déclaration de réaction cutanée ou allergique. Par mesure de précaution, les produits ayant fait l'objet d'une plainte sérieuse sont immédiatement retirés des magasins.

*Pour plus d'information sur la question, se reporter au paragraphe 4.1. (Santé et sécurité) du chapitre II (Informations environnementales, sociales et sociétales) ci-dessus.*

- **Risques liés aux litiges** : tous les litiges identifiés à ce jour, notamment les litiges commerciaux courants, ont fait l'objet, conformément aux normes IFRS, de provisions si nécessaire (cf. note 14. provisions pour risques et charges / Note 14.1. analyse par catégorie, de l'annexe aux comptes consolidés ci-après). En dehors de ces litiges, il n'existe pas, à la connaissance du Groupe, d'autres litiges, arbitrages ou faits exceptionnels ayant eu dans un passé récent ou susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité et le patrimoine du Groupe.
- **Marques et propriété intellectuelle** : la protection des marques, des noms de domaines et de certains modèles fait l'objet d'une attention particulière : le Groupe, assisté de conseils en propriété intellectuelle, assure la surveillance mondiale des marques et des noms de domaine, procède aux dépôts et aux renouvellements des dépôts de marques, et intervient auprès de tout tiers qui pourrait leur porter atteinte. Le Groupe pourrait avoir à défendre ses droits partout dans le monde où ses marques sont implantées. Il est précisé que le Groupe n'a aucune relation avec l'entreprise Etam Groep basée aux Pays Bas.
- **Autres risques** : le Groupe ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

#### **4. ASSURANCES**

Le Groupe a souscrit auprès d'assureurs de premier plan les assurances nécessaires pour couvrir les risques propres à ses activités portant principalement sur :

- les dommages et pertes d'exploitation pouvant impacter ses sièges sociaux, ses entrepôts et ses magasins en propre et affiliés en France et en Europe,
- les dommages corporels, matériels et immatériels causés à des tiers dans le cadre de l'exploitation de ses activités en Europe et du fait des produits distribués dans le monde entier
- les dommages matériels et immatériels causés aux ouvrages réalisés dans le cadre d'opération de rénovation de magasins,
- les dommages et pertes de marchandises en cours de transport, qu'elles soient importées en provenance du monde entier ou distribuées en Europe à partir des entrepôts

Le Groupe est assuré en Europe pour des montants suffisants. Ces programmes d'assurances s'accompagnent d'une démarche de prévention des risques et de mise en place de plans de continuité d'activité. Le Groupe dispose également d'une police "Responsabilité Civile Mandataires Sociaux" couvrant ses Dirigeants de droit ou de fait en cas de faute professionnelle pouvant engager leur responsabilité personnelle et solidaire. Cette police est souscrite pour le monde entier.

En Chine, le Groupe dispose d'une police "Dommages" pour ses sites ainsi que d'une police couvrant sa responsabilité civile locale. Pour répondre aux contraintes et usages locaux, le Groupe dispose en outre d'une police d'assurances chinoise couvrant la responsabilité civile des mandataires sociaux des filiales chinoises.

## **IV. AUTRES INFORMATIONS : SOCIÉTÉ MÈRE ET FILIALES**

### **1. SOCIÉTÉ MÈRE**

Etam Développement SCA est la Société mère du Groupe ETAM. Ses recettes proviennent exclusivement des dividendes et/ou intérêts reçus de ses filiales et de la refacturation des prestations de service effectuées pour leur compte. A ce titre, les produits d'exploitation enregistrés par la Société s'élèvent en 2015 à 4,7 M€ et les dividendes issus des participations à 24,6 M€. Après prise en compte des dotations/reprises nettes aux provisions pour dépréciation des titres de participation de 12,3 M€, et d'un produit d'impôt lié au régime d'intégration fiscale de 2,4 M€, le bénéfice net comptable pour l'exercice 2015 s'élève à 14,3 M€ contre 11,9 en 2014.

### **2. PRISE DE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE OU DE CONTRÔLE**

#### **2.1. DANS LES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE EN FRANCE**

En 2015, le Groupe a acquis 100% du capital de SAS Patrimoine Real Estate, société propriétaire de plusieurs lots au sein de l'immeuble sis 7 avenue des Ternes 75017 Paris dont le local d'exploitation d'un magasin 1.2.3.

#### **2.2. DANS LES SOCIÉTÉS AYANT LEUR SIÈGE A L'ÉTRANGER**

En 2015, le Groupe n'a procédé à aucune prise de participation significative ou de contrôle de sociétés dont le siège social serait basé à l'étranger.

### **3. RÉSULTAT ET AFFECTATION DU RÉSULTAT**

#### **3.1. BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT**

Principes et méthodes comptables : Les comptes annuels ont été établis conformément au plan comptable général 1999 et aux principes comptables généralement admis en France.

#### **3.2. RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ – PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

L'exercice se solde par un bénéfice de 14 267 509,56 euros. Sur proposition de la Gérance, l'Assemblée Générale du 27 mai 2016 devra statuer sur la proposition suivante d'affectation du résultat :

<b>1) ORIGINE DU RESULTAT A AFFECTER</b>	<b>(en €)</b>
Report à nouveau antérieur	167 041 984,10
Résultat de l'exercice 2015	14 267 509,56
<b>Total</b>	<b>181 309 493,66</b>

<b>2) AFFECTATION</b>	
Réserve légale	0,00
En application de l'article 23 des statuts: prélèvement en faveur des	1 813 094,94
Dividendes	5 033 301,70
Report à nouveau	174 463 097,02
<b>Total</b>	<b>181 309 493,66</b>

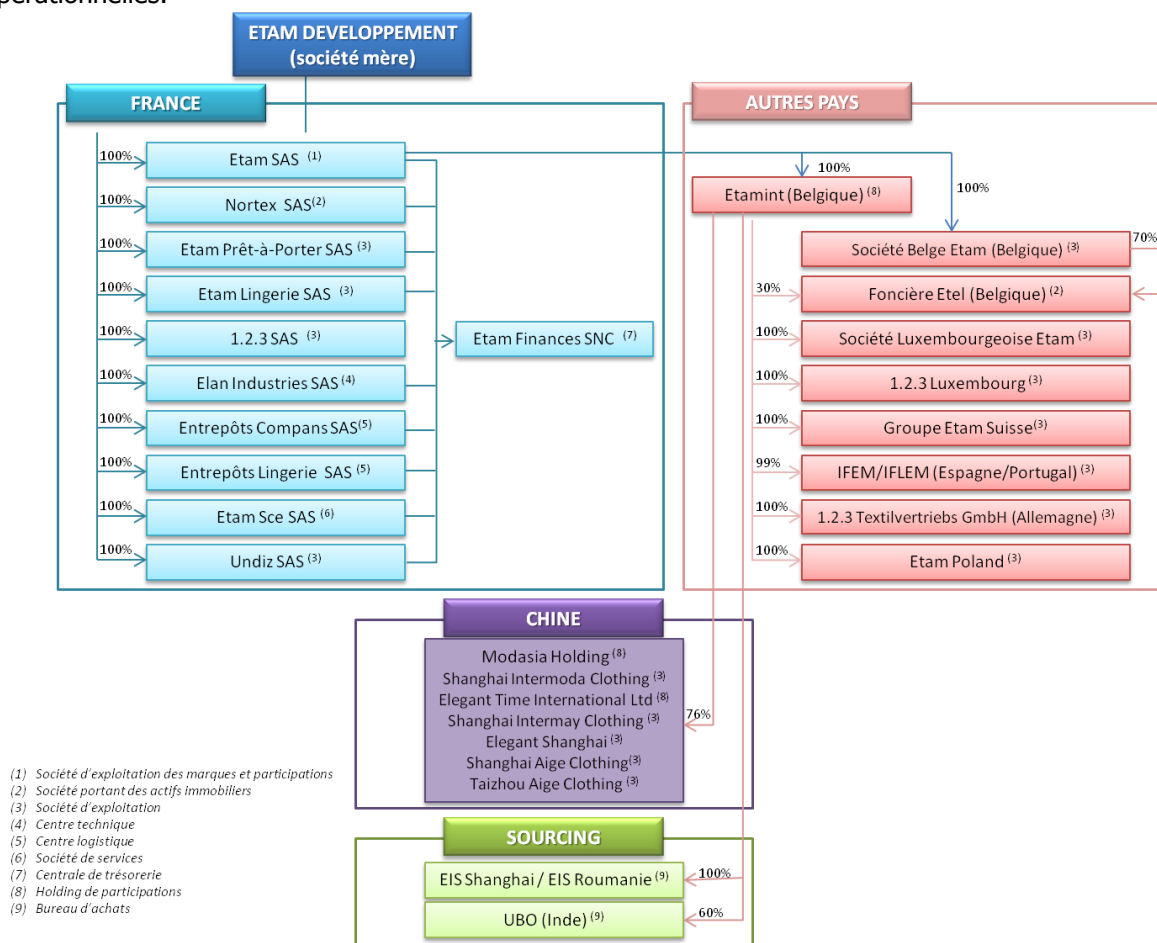
### 3.3. MONTANT DES CHARGES NON DÉDUCTIBLES

Le montant global des dépenses et charges visé à l'article 39-4 du Code général des Impôts s'élève à 51 430 euros à la clôture de l'exercice 2015.

Le montant de l'impôt sur les sociétés acquitté sur ces dépenses en 2015, majoré des contributions additionnelles, s'élève à 19 543 euros.

## 4. ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2015

L'organigramme ci-dessous décrit le fonctionnement général du Groupe et de ses principales filiales opérationnelles.



## 5. DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS

(Articles L441-6-1 & D441-4 du Code de Commerce)

Le solde des dettes de la Société Etam Développement à l'égard de ses fournisseurs au 31 décembre 2015, s'élevait à € 45 091,08 € et était constitué de :

Factures à échoir : pour 0 € soit 0 %

Factures échues : pour € 45 091,08 € soit 100 %.

	31 décembre 2015			31 décembre 2014		
	Fournisseurs	Immobilisations	Total	Fournisseurs	Immobilisations	Total
<b>Dettes échues à la clôture</b>						
- moins de 30 jours	36 946,43		36 946,43	32 678,60		32 678,60
- de 31 à 60 jours	2 088,02		2 088,02	1 604,94		1 604,94
- plus de 60 jours	6 056,63		6 056,63	1 604,22		1 604,22
	45 091,08	-	45 091,08	35 887,76	-	35 887,76
<b>Dettes non échues à la clôture</b>						
- moins de 30 jours			-			-
- de 31 à 60 jours			-			-
- plus de 60 jours			-			-
			-			-
<b>Hors échéance</b>						
- Factures non parvenues	284 907,28		284 907,28	288 230,57		288 230,57
- Autres dettes			-			-
<b>TOTAL</b>	<b>329 998,36</b>	<b>-</b>	<b>329 998,36</b>	<b>324 118,33</b>	<b>-</b>	<b>324 118,33</b>

## PARTIE 2 : INFORMATIONS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

L'action Etam Développement est cotée sur le Compartiment B d'Euronext Paris – Valeurs locales - de Nyse Euronext depuis le 20 juin 1997. Le prix d'introduction était de 51,83 euros. Les actions portent le code valeur ISIN FR0000035743.

Etam Développement entre dans la composition des indices CAC All Shares, CAC Consumer Services, CAC General Retailers.

En 2015, l'action a connu un plus haut de 58,47 euros le 2 juin et un plus bas de 36,50 euros le 6 janvier. Au 31 décembre 2015, la capitalisation boursière s'élevait à 274,89 M€ (sur la base du cours de clôture de 38,23 euros).

Au 31 décembre 2015, le capital social était de 10 961 739 euros divisé en 7 190 431 titres.

Évolution de l'action Etam Développement sur un an glissant (*source Euronext*)



### 1. RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Les tableaux ci-dessous ont été réalisés à partir des informations dont dispose la Société concernant les actions détenues sous forme nominative au 31 décembre 2015 et celles concernant les participations directes ou indirectes excédant l'un des seuils définis à l'article L. 233-7 du Code de Commerce dont elle a connaissance.

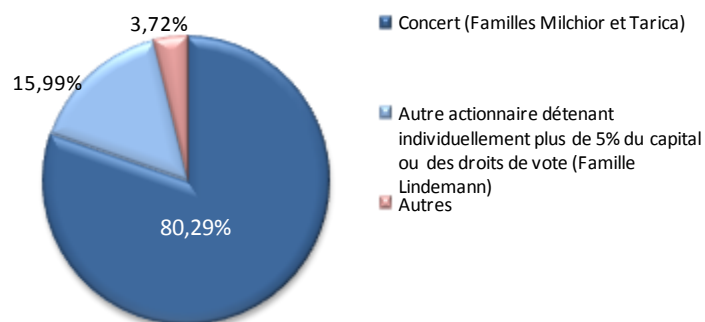
Groupe de contrôle <sup>(1)</sup>	5 773 432	80,29%	11 111 749	81,13%
INTECO <sup>(2)</sup>	583 037	8,11%	1 166 074	8,51%
LINTO <sup>(2)</sup>	564 275	7,85%	1 128 550	8,24%
<i>Sous-groupe INTECO + LINTO</i>	<i>1 147 312</i>	<i>15,96%</i>	<i>2 294 624</i>	<i>16,75%</i>
G. Lindemann	2 544	0,04%	4 968	0,04%
<b>Famille Lindemann</b>	<b>1 149 856</b>	<b>15,99%</b>	<b>2 299 712</b>	<b>16,79%</b>
Auto détention	0	0,00%	0	0,00%
<b>Autres</b>	<b>267 143</b>	<b>3,72%</b>	<b>284 262</b>	<b>2,08%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 190 431</b>	<b>100,00%</b>	<b>13 695 723</b>	<b>100,00%</b>

<sup>(1)</sup> Groupe de contrôle (depuis l'introduction en bourse, les membres du groupe de contrôle ont indiqué contrôler ensemble le capital et les droits de vote attachés aux actions)

<sup>(2)</sup> Holding financier de droit américain

Groupe de contrôle	Nb titres	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Sous total famille Milchior	1 448 932	20,15%	2 897 864	21,16%
Finora <sup>3</sup>	3 199 295	44,49%	5 972 975	43,61%
<b>Total Famille Milchior</b>	<b>4 648 227</b>	<b>64,64%</b>	<b>8 870 839</b>	<b>64,77%</b>
<b>Famille Tarica</b>	<b>1 125 205</b>	<b>15,65%</b>	<b>2 240 910</b>	<b>16,36%</b>
<b>Total Concert</b>	<b>5 773 432</b>	<b>80,29%</b>	<b>11 111 749</b>	<b>81,13%</b>

<sup>(3)</sup> Finora est détenue par la famille Milchior



## Franchissements de seuil intervenus au cours de l'exercice 2015 :

Par décision du 31 mars 2015 (215C0376), l'Autorité des marchés financiers a accordé à la société Finora, sur le fondement de l'article 234-9, 6° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique sur les titres ETAM DEVELOPPEMENT consécutive au franchissement du seuil de 30% des droits de vote, au motif que le Concert détenait la majorité des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT préalablement à l'attribution statutaire de droits de vote double.

## 2. ACTIONNARIAT SALARIÉ

A la clôture de l'exercice 2015, il n'existait aucune participation des salariés telle que définie à l'article L. 225-102 du Code de Commerce, dans le capital social de la Société.



### **3. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN PÉRIODE D'OFFRE PUBLIQUE**

A la connaissance de la Société :

- La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la Société et toutes informations en la matière sont décrites au paragraphe 1. ci-dessus.
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions.
- Il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier.
- En matière de pouvoirs de la Gérance, les délégations en cours sont décrites dans le tableau des délégations en matière d'augmentation du capital figurant à la Partie 3 du présent chapitre et s'agissant du rachat d'actions à la Partie 4 du présent chapitre.
- Les règles de nomination et de révocation des membres de la Gérance sont les règles légales et statutaires décrites au paragraphe 4.4 ci-après.
- La modification des statuts de la Société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Il n'existe pas de droits de contrôle spéciaux. Toutefois, il est précisé qu'il existe un droit de vote double (paragraphe 3.2 ci après).
- Il n'existe pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils statutaires autres que les seuils visés à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.
- Il n'existe pas d'accords particuliers prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions des gérants.
- Le Groupe a par ailleurs négocié avec certains de ces dirigeants des indemnités à verser en cas de départ du Groupe. L'engagement global s'élève à 1,40 M€ en 2015 (vs. 0,93 M€ en 2014).
- En cas de changement de contrôle de la Société, toutes les sommes dues au titre du crédit multilatéral dit « Club Deal » renégocié en juillet 2014, et des placements privés de type « Schuldscheindarlehen » de juillet 2011 et décembre 2014, deviendraient exigibles de plein droit.

#### **3.1. PACTES D'ACTIONNAIRES – ENGAGEMENT COLLECTIF**

Le 23 juillet 2014 les membres du groupe familial, familles MILCHIOR et TARICA, actionnaires de la Société Etam Développement, ont signé un engagement collectif de conservation de titres conformément à l'article 787 B du Code Général des Impôts, aux termes duquel ils se sont engagés, pour eux-mêmes et leurs ayants droit ou donataires, à conserver collectivement 1 438 215 actions Etam Développement soit, 20,00 % du capital et 21,00 % des droits de vote au 31 décembre 2015. Cet engagement a été signé par M. Pierre MILCHIOR, cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT, M. Laurent MILCHIOR, cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT, Madame Marie-Claire TARICA, cogérante d'ETAM DEVELOPPEMENT et divers membres de la famille TARICA n'exerçant pas de mandats sociaux au sein de la société ETAM DEVELOPPEMENT. Conclu pour une durée de deux ans à compter du 23 juillet 2014, il est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un an.

Le 5 novembre 2014 les membres de la famille MILCHIOR ont également signé quatre engagements collectifs de conservation aux termes desquels ils se sont engagés, pour eux-mêmes et leurs ayants cause à titre gratuit, à conserver collectivement, pendant une durée initiale de deux ans à compter du 5 novembre 2014 :

1. 4 621 740 actions représentant 64,28 % du capital et 67,49 % des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT. Cet engagement collectif a été signé par M. Pierre MILCHIOR (cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT), Mme Rachel MILCHIOR (épouse de M. Pierre MILCHIOR et présidente du Conseil de Surveillance d'ETAM DEVELOPPEMENT), M. Laurent MILCHIOR (cogérant d'ETAM DEVELOPPEMENT, Melle Vanessa MILCHIOR (associée commanditée d'ETAM DEVELOPPEMENT) et la société FINORA (société de droit belge détenue par la famille MILCHIOR).

2. 3 898 100 actions représentant 54,21 % du capital et 56,92 % des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT. Cet engagement collectif a été signé par Monsieur Pierre MILCHIOR, Madame Rachel MILCHIOR et la société FINORA.
3. 3 534 628 actions représentant 49,16 % du capital et 51,62 % des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT. Cet engagement collectif a été signé par M. Pierre MILCHIOR, M. Laurent MILCHIOR et la société FINORA.
4. 3 534 628 actions représentant 49,16 % du capital et 51,62 % des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT. Cet engagement collectif a été signé par M Pierre MILCHIOR, Melle Vanessa MILCHIOR et la société FINORA.

Ces engagements sont renouvelables par tacite reconduction, d'année en année, à compter du 5 novembre 2014 sauf dénonciation par l'un des signataires du pacte.

### **3.2. DROIT DE VOTE DOUBLE**

L'Assemblée Générale du 24 mars 1997 a modifié les statuts de la Société et précisé qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative au nom d'un même actionnaire depuis 4 ans au moins, ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques et primes d'émission, à raison d'actions bénéficiant de ce droit. Ce droit de vote double cesse dès lors que les actions qui en bénéficient font l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou donation familiale.

La loi n° 2014-384 du 29 mars 2014 dite « Loi Florange » attribue de plein droit un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, sauf clause contraire des statuts adoptée postérieurement à la promulgation de la loi.

Ces dispositions légales ayant été écartées par la décision de l'Assemblée Générale du 27 mai 2015, il a été décidé de conserver la durée statutaire de quatre ans nécessaire pour l'acquisition du droit de vote double.

## **4. FORME JURIDIQUE**

Etam Développement SCA est une Société en commandite par actions française régie notamment par le livre deuxième du Code de Commerce. Ce statut a été adopté par l'Assemblée Générale extraordinaire du 29 mai 1996, afin de préserver l'identité et la culture de l'entreprise et d'assurer ainsi sa pérennité à long terme, dans l'intérêt du Groupe et de l'ensemble des actionnaires.

### **4.1. FONCTIONNEMENT D'UNE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS**

Au sein d'une Société en commandite par actions, il existe deux sortes d'associés :

- Les associés commanditaires, apporteurs de capitaux, qui ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence du montant de leurs apports ;
- Les associés commandités, apporteurs en industrie, qui sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers. Une même personne peut avoir la double qualité d'associé commandité et de commanditaire.

Un Conseil de Surveillance est nommé par l'Assemblée Générale des actionnaires et chargé de contrôler la gestion de l'entreprise. Les commandités, même commanditaires, ne peuvent être élus, ni participer à la désignation des membres du Conseil de Surveillance.

#### 4.2. ASSOCIÉS COMMANDITÉS DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 1 DES STATUTS)

Les associés commandités sont Monsieur Pierre Milchior, Madame Marie-Claire Tarica, Mademoiselle Vanessa Milchior, Monsieur Laurent Milchior et Gerset, société par actions simplifiée dont le siège social est à Clichy (92110), 57-59 rue Henri Barbusse.

#### 4.3. DROITS ET OBLIGATIONS DES ASSOCIÉS COMMANDITÉS (ARTICLES 13 ET 21 DES STATUTS)

Les décisions des assemblées, tant ordinaires qu'extraordinaires, ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par la majorité des associés commandités (par exception, l'accord des commandités n'est pas requis pour les décisions concernant la nomination et la révocation des membres du Conseil de Surveillance et des commissaires aux comptes, la fixation de leur rémunération et l'approbation des conventions soumises à autorisation).

Les droits des associés commandités dans le résultat de la Société sont rappelés au paragraphe « Comptes – affectation et répartition des bénéfiques » (Article 23.2 des statuts). Les associés commandités sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers.

Tout associé commandité non gérant est en droit d'exercer un contrôle sur la gestion de la Société et dispose à cet effet des mêmes pouvoirs d'investigation que les commissaires aux comptes. La désignation de tout nouvel associé commandité est faite par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire prise avec l'accord de tous les associés commandités.

#### 4.4. LA GÉRANCE (ARTICLES 14 ET 15 DES STATUTS)

Aux termes des statuts, la Société est administrée et gérée par un ou plusieurs gérants personnes physiques ou morales ayant la qualité d'associé commandité. Les gérants actuels sont Monsieur Pierre Milchior, Monsieur Laurent Milchior et Madame Marie-Claire Tarica.

##### - **Nomination-révocation des gérants**

La nomination et la révocation de tout gérant est de la compétence de la société Gerset, pour autant qu'elle ait la qualité d'associé commandité à la date de la décision. A défaut pour Gerset de détenir cette qualité, la nomination et la révocation de tout gérant seront de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés commanditaires, agissant sur proposition et avec l'accord de tous les associés commandités.

##### - **Durée de la gérance**

Les fonctions de gérant sont à durée indéterminée. Elles prennent fin par le décès, l'incapacité ou l'interdiction, le redressement, la liquidation judiciaire, la faillite personnelle, la révocation ou la démission et le dépassement de l'âge de 85 ans sauf prorogation décidée par la majorité des associés commandités et ce, pour une durée de cinq ans renouvelable une fois. En cas de vacance de la Gérance pour cause d'incapacité ou de décès simultané de deux gérants, la Gérance sera assurée par les commandités statuant à la majorité simple et ce, jusqu'à la désignation de la nouvelle gérance.

La perte de la qualité de gérant entraîne automatiquement et de plein droit la perte de la qualité d'associé commandité. La Société n'est pas dissoute en cas de cessation des fonctions d'un gérant, pour quelque cause que ce soit. Le gérant qui démissionne doit prévenir chacun des associés commandités six mois au moins à l'avance.

##### - **Rapport avec les tiers**

Chacun des gérants a tous pouvoirs pour engager la Société à l'égard des tiers. Il les exerce dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi et les statuts au Conseil de Surveillance et aux assemblées générales d'actionnaires. Les cautions, avals et garanties donnés par la Société doivent faire l'objet d'une autorisation prise à la majorité des associés commandités ; ces derniers peuvent consentir une autorisation globale annuelle.

- **Rapport avec la société et les actionnaires**

Dans les rapports avec la Société et les actionnaires, les gérants peuvent prendre entre eux toutes mesures qu'ils jugent souhaitables pour assurer l'unité de gestion et de représentation de la Société. Les gérants peuvent procéder, sous leur responsabilité, à toutes délégations de pouvoirs qu'ils jugent nécessaires au bon fonctionnement de la Société et du Groupe.

- **Rémunération de la gérance**

La Gérance ne reçoit aucune rémunération statutaire. Toute autre rémunération de la Gérance, qu'elle soit fixe, proportionnelle ou indexée, est fixée et modifiée par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant avec l'accord de la majorité des associés commandités. Sa répartition entre les gérants est décidée par ces derniers. Des options d'achat ou de souscription d'actions ou des actions gratuites émises par la Société peuvent être accordées aux gérants par décision de la majorité des associés commandités sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

## PARTIE 3 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITÉ

Nature de la délégation / autorisation	Date de l'AGE	Date d'expiration	Montant nominal d'augmentation de capital autorisé	Augmentation (s) réalisée(s) au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du DPS <sup>(1) (3)</sup>	27 mai 2015	27 juillet 2017	10 000 000 €	-	10 000 000 €
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS <sup>(1)</sup> par offre au public <sup>(3)</sup>	27 mai 2015	27 juillet 2017	2 400 000 € 50 000 000 € (montant nominal) pour les valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital pouvant être émises	-	2 400 000 € 50 000 000 € (montant nominal) pour les valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital pouvant être émises
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS au moyen d'un placement privé réservé à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs	27 mai 2015	27 juillet 2017	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis	-	20 % du capital par an 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes	27 mai 2015	27 juillet 2017	173 682 730 €	-	173 682 730 €
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature	27 mai 2015	27 juillet 2017	10 % du capital	-	10 % du capital
Autorisation d'émettre des stocks options <sup>(2)</sup>	28 mai 2014	28 juillet 2017	2 % du capital <sup>(2)</sup>	-	2 % du capital
Autorisation d'attribuer des actions gratuites <sup>(2)</sup>	28 mai 2014	28 juillet 2017	2 % du capital <sup>(2)</sup>	-	2 % du capital

(1) Droit Préférentiel de Souscription

(2) Plafond commun aux deux autorisations.

(3) Plafond commun aux délégations pour les valeurs mobilières

## **PARTIE 4 : INFORMATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE**

---

La Gérance a été autorisée par l'Assemblée Générale du 27 mai 2015 (neuvième résolution à caractère ordinaire), pour une période de dix-huit mois conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à procéder à l'achat, dans la limite légale, des actions de la Société, sans jamais pouvoir détenir plus de 10% du capital de la Société, étant précisé que le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital. Le prix maximum d'achat a été fixé à 75,00 (soixante quinze) euros par actions et le montant maximal des fonds destinés à la réalisation du programme à 53 928 233 euros.

Les objectifs de rachat d'actions sont les suivants :

- assurer l'animation du marché de l'action Etam Développement par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- conserver en vue de remettre ultérieurement ses actions à titre de paiements ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- attribuer des actions aux salariés et mandataires sociaux autorisés de la Société ou de son Groupe, par attribution d'options d'achat d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce, ou par attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, ou au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou dans le cadre d'un plan d'actionnariat ou d'un plan d'épargne d'entreprise,
- remettre ses actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par conversion, exercice, remboursement ou échange à l'attribution d'actions de la Société, dans le cadre de la réglementation boursière,
- annuler les actions conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mai 2014 dans sa onzième résolution à caractère ordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance appréciera. Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La Société n'a pas de contrat de liquidité.

A ce jour, la Société ne détient aucune action propre.

# COMPTES ANNUELS

<b>I - Bilan</b>	<b>80</b>
<b>II - Compte de résultat</b>	<b>81</b>
<b>III - Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la Société au cours des cinq derniers exercices</b>	<b>82</b>
<b>IV - Filiales et participations</b>	<b>83</b>
<b>V - Notes annexes aux comptes annuels</b>	<b>84</b>

**I - BILAN****1. ACTIF**

euros	31.12.2015			31.12.2014	31.12.2013
	brut	amortissements- provisions	net		
<b>Immobilisations Corporelles :</b>					
. Autres immobilisations corporelles	15 077	3 077	12 000	12 000	12 000
<b>Immobilisations Financières :</b>					
. Autres Participations	371 063 613	194 520 138	176 543 475	188 852 322	189 843 887
. Autres Titres Immobilisés			-	-	-
. Autres immobilisations financières	-		-	-	-
<b>I- TOTAL</b>	<b>371 078 689</b>	<b>194 523 215</b>	<b>176 555 475</b>	<b>188 864 322</b>	<b>189 855 887</b>
Avances & Acomptes versés sur commandes			-	14 380	-
<b>Créances d'exploitation :</b>					
. Créances Clients & Comptes rattachés	616 041		616 041	1 334 791	1 668 240
. Autres créances	30 943 401	20 000	30 923 401	25 798 741	58 177 718
<b>Divers :</b>					
. Valeurs Mobilières de Placement (dont actions propres 0)	785		785	785	785
. Disponibilités	21 982		21 982	23 910	8 751
<b>Charges Constatées d'Avance</b>	-		-	-	1 008
<b>II- TOTAL</b>	<b>31 582 209</b>	<b>20 000</b>	<b>31 562 209</b>	<b>27 172 607</b>	<b>59 856 502</b>
III- Charges à répartir sur plusieurs exercices					
IV- Primes de remboursement des obligations					
V- Ecart de conversion actif			-	-	-
<b>(I à V)- TOTAL GENERAL</b>	<b>402 660 898</b>	<b>194 543 215</b>	<b>208 117 684</b>	<b>216 036 929</b>	<b>249 712 389</b>

**1. PASSIF**

euros	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Capital	10 961 739	10 961 739	10 961 739
Primes d'Emission, fusion, apports			-
Réserve légale	1 096 174	1 096 174	1 096 174
Réserves réglementées			
Autres réserves	5 202 660	5 202 660	5 202 660
Report à nouveau	167 041 984	160 427 262	152 374 214
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>14 267 510</b>	<b>11 933 546</b>	<b>11 852 443</b>
Provision réglementée			
<b>I- TOTAL</b>	<b>198 570 067</b>	<b>189 621 381</b>	<b>181 487 230</b>
<b>II - AUTRES FONDS PROPRES</b>	-	-	-
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>131 818</b>	<b>160 632</b>	<b>131 255</b>
<b>III- TOTAL</b>	<b>131 818</b>	<b>160 632</b>	<b>131 255</b>
<b>Dettes Financières :</b>			
. Emprunts & Dettes auprès Ets Crédit	1 763	9 463	20 093
. Emprunts & Dettes Financières divers		12 345 008	47 176 845
<b>Dettes d'exploitation :</b>			
. Dettes Fournisseurs & Comptes Rattachés	329 998	324 118	651 942
. Dettes Fiscales et Sociales	8 475 131	1 606 952	6 639 661
. Autres dettes	608 908	11 969 376	13 605 362
<b>IV- TOTAL</b>	<b>9 415 800</b>	<b>26 254 916</b>	<b>68 093 904</b>
V- Ecart de Conversion Passif			
<b>(I à V)- TOTAL GENERAL</b>	<b>208 117 684</b>	<b>216 036 929</b>	<b>249 712 389</b>



**II - COMPTE DE RÉSULTAT**

<i>en euros</i>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Production Vendue : biens & services			-
<b>Chiffre d'Affaires Net</b>			-
Reprises sur provisions & Transferts de charges	59 934	122 808	65 313
Autres Produits	4 677 696	4 745 173	5 178 002
<b>I- TOTAL</b>	<b>4 737 630</b>	<b>4 867 981</b>	<b>5 243 315</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>			
Achats de Marchandises	1 772	4 344	3 968
Autres Achats externes	1 085 194	1 364 735	1 006 392
Impôts, Taxes & assimilés	119 943	123 118	131 430
<b>Charges de Personnel :</b>			
. Salaires et traitements	2 433 017	2 365 882	2 452 628
. Charges sociales	855 980	697 723	712 271
<b>Dotations aux Amortissements &amp; Provisions</b>			
. Dotation Amortissements sur Immobilisations			
. Dotation Provisions sur Actif Circulant			
. Dotation Provisions pour Risques & Charges	234	21 662	118 501
Autres Charges	220 031	220 164	220 043
<b>II- TOTAL</b>	<b>4 716 172</b>	<b>4 797 627</b>	<b>4 645 233</b>
<b>(I-II)- RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>21 458</b>	<b>70 354</b>	<b>598 083</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
. De Participations	24 620 293	15 016 415	20 760 144
. Autres Intérêts & produits assimilés	54 514	24 499	470 741
. Reprises sur provisions & Transferts de charges	1 105 663	1 891 719	670 173
. Différence (+) de change			-
. Produits nets sur cessions Valeurs Mobilières de Placement			
<b>V- TOTAL</b>	<b>25 780 470</b>	<b>16 932 633</b>	<b>21 901 058</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>			
. Dotation aux Amortissements & Provisions	13 414 530	2 883 303	4 486 327
. Intérêts & charges assimilées	29	231 514	726 859
. Différence (-) de change		3 462	-
. Charges nettes sur cess. Val.Mob.Plac			
<b>VI- TOTAL</b>	<b>13 414 559</b>	<b>3 118 278</b>	<b>5 213 186</b>
<b>(V-VI)- RESULTAT FINANCIER</b>	<b>12 365 911</b>	<b>13 814 355</b>	<b>16 687 872</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>12 387 369</b>	<b>13 884 709</b>	<b>17 285 953</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b>			
. Sur Opérations de Gestion			
. Sur Opérations en Capital			
. Reprises sur Provisions & Transferts Charges			
<b>VII- TOTAL</b>	-	-	-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>			
. Sur Opérations de Gestion	5 456	11 002 177	13 745 292
. Sur Opérations en Capital			
. Dotations exceptionnelles sur Amortissements & Provisions			
<b>VIII- TOTAL</b>	<b>5 456</b>	<b>11 002 177</b>	<b>13 745 292</b>
<b>(VII-VIII)- RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(5 456)</b>	<b>(11 002 177)</b>	<b>(13 745 292)</b>
IX- Participation des salariés			
X- Impôt sur les bénéfices	(1 885 597)	(9 051 014)	(8 311 781)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>30 518 100</b>	<b>21 800 615</b>	<b>27 144 373</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>16 250 591</b>	<b>9 867 069</b>	<b>15 291 930</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>14 267 510</b>	<b>11 933 546</b>	<b>11 852 443</b>

### III - TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>en euros</i>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>	<b>31.12.2011</b>
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
. Capital social	10 961 739	10 961 739	10 961 739	12 169 314	12 169 314
. Nombre d'actions ordinaires	7 190 431	7 190 431	7 190 431	7 982 547	7 982 547
. Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote)					
. Nombre maximum d'actions futures à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTAT</b>					
. Chiffre d'affaires (H.T.)	4 677 696	4 745 173	5 178 002	8 547 629	5 165 092
. Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	12 382 166	3 894 405	7 475 317	24 871 221	43 013 871
. Impôts sur les bénéfices	(1 885 597)	(9 051 014)	(8 311 781)	(7 227 114)	(9 598 469)
. Participation des salariés					
. Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	14 267 510	11 933 546	11 852 444	473 470	3 880 021
. Résultat distribué					
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
. Résultat après impôts, participation, mais avant dotations aux amortissements & provisions	2	2	2	4	7
. Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements & provisions	2	2	2	0	0
. Dividende attribué					
<b>PERSONNEL</b>					
. Effectif moyen salariés	4	6	6	6	5
. Montant masse salariale	2 433 017	2 365 882	2 452 629	2 460 669	2 073 516
. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales)	855 980	697 723	712 271	4 484 024	634 110

## IV - FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital *	Capitaux propres autres que capital avant affectation du résultat	Quote part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (en EUROS)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (en euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (en euros)	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé (en euros)*	Résultat du dernier exercice clos (en euros)*	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)*	Observations
				Brute	Nette						
<b>A) RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS (ci-dessous)</b>											
1. Filiales (plus de 50 % du capital détenu)											
<u>Filiales françaises</u>											
ETAM SA	2 524 388	134 081 387	100.00%	56 750 882	56 750 882			32 552 053	16 707 618	9 289 543	
NORTEX SA	389 473	17 891 940	100.00%	28 572 265	28 572 265			20 171 691	7 075 819	4 905 120	
ETAM SCE	8 017 430	6 525 590	100.00%	8 019 470	8 019 470			39 746 991	807 145		
ENTREPOTS COMPANS	609 797	4 325 146	100.00%	6 360 000	5 082 481			13 725 738	440 001		
ENTREPOTS LINGERIE	482 110	2 661 686	100.00%	3 578 565	3 256 028			22 348 569	770 698		
ELAN INDUSTRIES	194 221	1 066 569	100.00%	1 383 001	831 526			4 182 529	103 136		
UNDIZ	461 820	13 649 562	100.00%	8 537 000	8 537 000			154 876 784	5 052 271	2 014 380	
COVI DEUX	37 000	(4 510)	100.00%	65 700	65 700			642 243	(768 290)		
1.2.3. SAS	1 621 760	(909 983)	100.00%	65 057 428	10 084 003			137 544 672	(5 160 965)		
ETAM LINGERIE	6 663 020	21 584 990	100.00%	12 528 004	12 528 004			366 435 638	9 676 748	8 411 250	
ETAM PAP	6 935 160	13 879 515	100.00%	180 211 298	42 816 116			197 117 309	(766 617)		
<b>Total</b>				<b>371 063 613</b>	<b>176 543 475</b>						
<u>Filiales étrangères</u>											
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu)											
<u>Filiales françaises</u>											
<b>B) RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>											
1. Filiales non reprises en A :											
a) françaises											
b) étrangères :											
2. Participations non reprises en A :											
a) françaises											
b) étrangères											

\* Ces informations non disponibles ne sont pas renseignées

## **V - NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS**

Les informations ci-après constituent l'Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015, dont le total est de 208.118 milliers d'euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 14.268 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

Sauf mention contraire, les informations chiffrées sont données en euros.

Les notes et les tableaux, n°1 à 6 ci-après, font partie intégrante des comptes annuels et sont exprimés en euros.

### **1. FAITS CARACTÉRISTIQUES**

Néant.

### **2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, sur la base de :

- la continuité de l'exploitation,
- la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- l'indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les principales règles d'évaluation sont les suivantes :

#### **2.1. IMMOBILISATIONS : OPTIONS COMPTABLES**

Coûts d'acquisitions des immobilisations corporelles (honoraires, commissions etc.. liés à l'acquisition) : la Société Etam Développement a opté pour le maintien de leur comptabilisation en charges.

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

##### **2.1.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie prévue, en mode linéaire.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Véhicules	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	0 à 10 ans

### 2.1.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Titres de participation : les titres de participation sont évalués à leur valeur historique hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité et leurs perspectives d'évolution économique.

Autres titres immobilisés : ce poste qui comprend les actions propres Etam Développement, acquises conformément aux autorisations octroyées par l'Assemblée Générale, hormis les actions affectées aux plans d'options d'achat d'actions attribués à certains salariés, est évalué au prix d'acquisition des actions.

Une dépréciation est comptabilisée si le cours de bourse moyen du mois précédant la clôture des comptes est inférieur à la valeur comptable.

### 2.2. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

### 2.3. OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. En fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. La perte de change latente est provisionnée.

Les comptes bancaires en devises sont convertis au cours du 31 décembre 2015.

### 2.4. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles sont constituées, entre autres, d'actions propres destinées aux plans d'achat d'actions attribuées à certains salariés, et d'actions propres destinées à un compte de liquidité. Elles sont provisionnées si nécessaire, à hauteur du prix de levée de l'option ou du cours moyen de bourse du dernier mois précédant la clôture des comptes si celle-ci est inférieure.

Les autres valeurs mobilières de placement font également l'objet d'une dépréciation si à la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire (cours du 31 décembre) est inférieure à la valeur comptable.

### 2.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Toute obligation de la Société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision, conformément au règlement n°2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs.

## 2.6. INTÉGRATION FISCALE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, Etam Développement a opté pour le régime d'intégration fiscale des filiales françaises contrôlées à plus de 95 %, prévu à l'article 223A du Code Général des Impôts.

Les économies d'impôt liées aux déficits réalisés par les sociétés du Groupe sont conservées chez la Société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la Société mère supportera alors une charge d'impôt.

Pour la Société Etam Développement, qui est la tête du groupe d'intégration fiscale, l'effet d'impôt au titre de l'exercice, inscrit au compte de résultat est composé :

- du produit global, égal à la somme des impôts versés par les filiales bénéficiaires,
- de la charge nette d'impôt, ou du produit de la créance de report en arrière, résultant de la déclaration d'intégration fiscale,
- de la charge d'impôt correspondant aux éventuels reversements d'économie d'impôt faits aux filiales déficitaires, ou au produit d'impôt correspondant à leurs remboursements par les filiales,
- des régularisations éventuelles sur la charge d'impôt d'exercices antérieurs.

## 2.7. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant se rattachant aux activités ordinaires de la Société, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

## 2.8. INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE

Elles sont constatées en engagements hors-bilan.

Ce régime définit le montant qui sera perçu par les salariés de la Société lors de leur départ à la retraite. Le montant de cette indemnité est fonction notamment de l'ancienneté et du salaire du bénéficiaire, et sous condition de présence dans les effectifs au moment où il quitte l'entreprise.

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à IAS 19.

## 2.9. RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

Il est constaté en engagements hors-bilan.

Certains cadres de la Société Etam Développement bénéficient d'un régime de retraite supplémentaire fermé aux nouveaux entrants depuis 2003, prévoyant le paiement d'une rente viagère dont le niveau est déterminé en fonction de l'ancienneté dans la Société et sous condition de présence dans les effectifs au moment de la liquidation de la retraite. Le régime est financé auprès d'un assureur.

La Société estime le montant de ses engagements sur la base de calculs actuariels conformes à IAS 19.

## 2.10. MÉDAILLES DU TRAVAIL

Elles sont provisionnées dans les comptes sociaux.

### 3. NOTES SUR LE BILAN

#### 3.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Constructions	Agencements	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 31 décembre 2013</b>		-	15 077	15 077
Augmentation				-
Transfert				-
Diminution			-	-
<b>Au 31 décembre 2014</b>	-	-	15 077	15 077
Augmentation				-
Transfert				-
Diminution				-
<b>Au 31 décembre 2015</b>	-	-	<b>15 077</b>	<b>15 077</b>

	Constructions	Agencements	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
<b>Dépréciation</b>				
<b>Au 31 décembre 2013</b>	-	-	3 077	3 077
Dotation				-
Autre				-
Reprise				-
<b>Au 31 décembre 2014</b>	-	-	3 077	3 077
Dotation				-
Autre				-
Reprise				-
<b>Au 31 décembre 2015</b>	-	-	<b>3 077</b>	<b>3 077</b>

	Constructions	Agencements	Autres immobilisations corporelles	TOTAL
<b>Valeurs nettes</b>				
<b>Au 31 décembre 2013</b>	-	-	12 000	12 000
<b>Au 31 décembre 2014</b>	-	-	12 000	12 000
<b>Au 31 décembre 2015</b>	-	-	<b>12 000</b>	<b>12 000</b>

## 3.2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Titres de participation	Créances rattachées aux participations	Autres immobilisations financières	Autres titres immobilisés	TOTAL
<b>Valeur brute</b>					
<b>Au 31 décembre 2013</b>	371 063 613	-			371 063 613
Augmentation					-
Transfert					-
Diminution					-
<b>Au 31 décembre 2014</b>	371 063 613	-	-	-	371 063 613
Augmentation					-
Transfert					-
Diminution					-
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>371 063 613</b>	-	-	-	<b>371 063 613</b>

	Titres de participation	Créances rattachées aux participations	Autres immobilisations financières	Autres titres immobilisés	TOTAL
<b>Dépréciation</b>					
<b>Au 31 décembre 2013</b>	181 219 726	-	-		181 219 726
Dotation	2 883 284				2 883 284
Autre					-
Reprise	(1 891 719)				(1 891 719)
<b>Au 31 décembre 2014</b>	182 211 291	-	-	-	182 211 291
Dotation	13 414 510				13 414 510
Autre					-
Reprise	(1 105 663)				(1 105 663)
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>194 520 138</b>	-	-		<b>194 520 138</b>

	Titres de participation	Créances rattachées aux participations	Autres immobilisations financières	Autres titres immobilisés	TOTAL
<b>Valeurs nettes</b>					
<b>Au 31 décembre 2013</b>	189 843 887	-	-	-	189 843 887
<b>Au 31 décembre 2014</b>	188 852 322	-	-	-	188 852 322
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>176 543 475</b>	-	-	-	<b>176 543 475</b>

La dépréciation des titres de participation concerne les sociétés :

- Entrepôts Compans SAS pour 1.277.519 €
- Entrepôts Lingerie SAS pour 322.537 €
- Elan Industries pour 551.475 €
- Etam PAP SAS pour 137.395.182 €
- 1.2.3 SAS pour 54.973.425 €.

## 3.3. CRÉANCES

	2015			2014	2013
	Brut	Provision	Net		
Clients		-	-		
Provisions Factures à établir	616 041	-	616 041	1 334 791	1 668 240
<b>TOTAL CRÉANCES</b>	<b>616 041</b>	-	<b>616 041</b>	<b>1 334 791</b>	<b>1 668 240</b>

L'intégralité des créances clients est à moins d'un an.



## 3.4. AUTRES CRÉANCES

	Créances fiscales	Comptes courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
<b>Valeur brute</b>				
<b>Au 31 décembre 2013</b>	198 061	57 882 469	97 188	58 177 718
<b>Au 31 décembre 2014</b>	1 689 683	24 039 183	89 875	25 818 741
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>389 441</b>	<b>30 463 325</b>	<b>90 635</b>	<b>30 943 401</b>

Variation des dépréciations des créances :

	Créances fiscales	Comptes courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
<b>Dépréciation</b>				
<b>Au 31 décembre 2013</b>	-	-	-	-
Dotations de l'exercice	-	-	20 000	20 000
Reprises de l'exercice	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2014</b>	-	-	20 000	20 000
Dotations de l'exercice	-	-	-	-
Reprises de l'exercice	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2015</b>	-	-	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>

	Créances fiscales	Comptes courants et intérêts liés	Autres	TOTAL
<b>Valeur nettes</b>				
<b>Au 31 décembre 2013</b>	198 061	57 882 469	97 188	58 177 718
<b>Au 31 décembre 2014</b>	1 689 683	24 039 183	69 875	25 798 741
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>389 441</b>	<b>30 463 325</b>	<b>70 635</b>	<b>30 923 401</b>

L'ensemble des autres créances est à moins d'un an.

## 3.5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Valeur brute	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2013</b>	-	-	785	<b>785</b>
Augmentation	-	-	-	-
Diminution	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2014</b>	-	-	785	<b>785</b>
Augmentation	-	-	-	-
Diminution	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2015</b>	-	-	<b>785</b>	<b>785</b>

Dépréciations	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2013</b>	-	-		-
Augmentation				-
Diminution				-
<b>Au 31 décembre 2014</b>	-	-		-
Augmentation				-
Diminution				-
<b>Au 31 décembre 2015</b>	-	-		-

Valeurs nettes	Actions propres destinées aux plans d'achat d'action	Actions propres destinées au contrat de liquidités	Autres VMP	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2013</b>	-	-	785	<b>785</b>
<b>Au 31 décembre 2014</b>	-	-	785	<b>785</b>
<b>Au 31 décembre 2015</b>	-	-	785	<b>785</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

Le capital social est de 10.961.739 euros. Il est divisé en 7.190.431 actions.

Le résultat par action est de 1,98 €.

	31/12/2013	Affectation des résultats	Augmentation de capital	Réduction de capital	31/12/2014	Affectation des résultats	Réduction de capital	31/12/2015
Capital	10 961 739				10 961 739			10 961 739
Prime d'émission	0				0			0
Prime d'apport-fusion	0				0			0
Rés. légale	1 096 174				1 096 174			1 096 174
Rés. spéciale PVL	-				-			-
Rés. facultative	5 202 660				5 202 660			5 202 660
Report à nouveau	152 374 214	8 053 048			160 427 262	6 614 722		167 041 984
Dividendes		3 799 396				5 318 824		
Résultat de l'exercice	11 852 444	(11 852 444)			11 933 546	(11 933 546)		14 267 510
	<b>181 487 232</b>	<b>(0)</b>	-	-	<b>189 621 381</b>	<b>0</b>	-	<b>198 570 067</b>

### 3.7. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

au 31 décembre	2014	Dotations 2015	Reprises 2015		2015
			Utilisées	non utilisées	
Provisions pour autres risques courants	124 904	-	-	-	124 904
Provisions pour médailles du travail	939	254			1 193
Provision pour impôts	34 789		27 725	1 343	5 721
Provision pour perte de change	-				-
Provision pour risque financier	-				-
	<b>160 632</b>	<b>254</b>	<b>27 725</b>	<b>1 343</b>	<b>131 818</b>

3.8. EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

<i>au 31 décembre</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Soldes créditeurs de banques	-	8 697
Int. courus s/concours bancaires	1 763	766
	<b>1 763</b>	<b>9 463</b>

L'ensemble des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit est à moins d'un an.

3.9. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

<i>au 31 décembre</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Comptes courants groupe créditeurs	-	12 113 519
Int. courus s/ comptes courants créditeurs	-	231 489
	-	<b>12 345 008</b>

L'ensemble des emprunts et dettes financières est à moins d'un an.

3.10. DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

<i>au 31 décembre</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	329 998	324 118
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	<b>329 998</b>	<b>324 118</b>

L'intégralité de la dette fournisseurs est à moins d'un an.

3.11. DETTE FISCALE ET SOCIALE

<i>au 31 décembre</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Impôt sur les sociétés	6 407 137	-
Autres dettes fiscales et sociales	2 067 993	1 606 952
	<b>8 475 131</b>	<b>1 606 952</b>

L'ensemble des dettes fiscales et sociales est à moins d'un an.

## 4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

### 4.1. REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERT DE CHARGES

Ce poste comprend un transfert de charges d'assurances payées par la Société Etam Développement pour le compte de ses filiales.

### 4.2. AUTRES PRODUITS

Les autres produits correspondent à la refacturation des charges de fonctionnement et des frais supportés pendant l'exercice, dans le cadre de la gestion de ses filiales.

### 4.3. AUTRES CHARGES

Les autres charges correspondent essentiellement aux jetons de présence alloués aux organes de surveillance pour l'exercice.

#### 4.3.1 EFFECTIF MOYEN

<i>au 31 décembre</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Cadres	4	5
Agents de maîtrise		
Employés		
Ouvriers		
	<b>4</b>	<b>5</b>

#### 4.3.2 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Des organes de direction	2 302 067	1 754 129
Des organes de surveillance <sup>(1)</sup>	167 900	145 650
	<b>2 469 967</b>	<b>1 899 779</b>

<sup>1</sup> il s'agit des sommes payées aux membres du Conseil de Surveillance : Les montants comptabilisés en charges s'élèvent à 220.000 € en 2015 et 220.000 € en 2014

#### 4.4.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>au 31 décembre</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Engagements en matière de pension Régime de retraite supplémentaire	189 855 (669 898)	328 202 (261 335)
Autres engagements : Loyers restant dûs au titre des locations simples	61 034	66 607
<b>TOTAL engagements donnés</b>	<b>(419 009)</b>	<b>133 474</b>
<b>TOTAL engagements reçus</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les principales hypothèses actuarielles retenues au 31 décembre 2015 sont :

- Taux d'actualisation : 2,00 %
- Evolution des salaires : inflation + 1%

- Tables de mortalité : TH04-06/TF04-06 et TPGH05/TPGF05

### **Régime de retraite supplémentaire**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Dette actuarielle à la clôture	-	(3 125 338)
Juste valeur des actifs à la clôture	669 898	3 386 673
Coût des services passés non reconnus	-	-
<b>Engagement net à la clôture</b>	<b>669 898</b>	<b>261 335</b>

### **Evolution de la dette actuarielle et de la juste valeur des actifs**

	<b>Ret. Suppl.</b>	<b>I.D.R.</b>
<b>Engagement au 01/01/2015</b>	<b>(3 125 338)</b>	<b>(328 202)</b>
Coût des services rendus	(104 376)	(28 313)
Charge d'intérêt	(49 112)	(4 295)
Gains et (Pertes) actuariels	808 281	116 078
Modification du régime		
Autres	2 470 546	54 878
<b>Engagement au 31/12/2014</b>	<b>0</b>	<b>(189 855)</b>
<b>Juste valeur des actifs au 01/01/2015</b>	<b>3 386 672</b>	
Rendement attendu des actifs	41 099	
Gains et (Pertes) actuariels	76 748	
Autres	(2 834 622)	
<b>Juste valeur des actifs au 31/12/2014</b>	<b>669 898</b>	

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2010 a permis le changement d'option de taxe sur les régimes à prestations définies. Etam Développement ayant opté pour la contribution sur les rentes en 2004, a donc eu la possibilité d'opter en faveur de la contribution sur le financement en 2011, soit un paiement de la taxe sur les cotisations en lieu et place de la taxe sur les rentes.

#### **4.4.2 COMPTE PERSONNEL DE FORMATION**

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale abroge le dispositif du DIF et lui substitue, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, le CPF- Compte personnel de formation.

#### **4.5. STOCKS OPTIONS**

##### **4.5.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT**

La Société n'a consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux ni aux salariés de la Société au cours de l'année 2015.

Il n'existe pas d'autre plan d'attribution de titres Etam Développement que ceux mentionnés ci-après.

##### **« OPTIONS 2014 »**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28 mai 2014 (douzième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 28 mai 2014 :

- d'une part, aux salariés ou certains d'entre eux, ou à certaines catégories du personnel, de la société Etam Développement SCA et, le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce

- cadres dirigeants ;
- d'autre part, aux mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L.225-185 du Code de commerce,

des options de souscriptions ou d'achat d'actions de la société (ci-après les « Options 2014 ») dans la limite de 2% du capital social existant au jour de cette assemblée, soit 143 809 « Options 2014 ». La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2015.

#### 4.5.2. ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

##### « ACTIONS GRATUITES 2014 »

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28 mai 2014 (Treizième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 28 mai 2014, aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-197-1 et suivants du Code de Commerce, des actions gratuites de la société (ci-après les « Actions gratuites 2014 »), dans la limite de 2% du capital de la société.

La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2015.

#### 4.6. RÉSULTAT FINANCIER

<i>au 31 décembre</i>	<b>Produits</b>		<b>Charges</b>	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Dividendes encaissés & provisions sur acomptes	24 620 293	15 016 415		
Autres opérations financières groupe	54 514	24 499		231 489
Dotations sur reprises de provisions	1 105 663	1 891 719	13 414 530	2 883 303
Différences de change				3 462
Divers produits financiers/Intérêts des emprunts			29	25
Charges nettes sur cessions de VMP				
	<b>25 780 470</b>	<b>16 932 633</b>	<b>13 414 559</b>	<b>3 118 278</b>

#### 5.7. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

<i>au 31 décembre</i>	<b>Produits</b>		<b>Charges</b>	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Sur opérations de gestion				
Amendes-pénalités fiscales			2 256	2 177
Autres <sup>(1)</sup>	-	-	3 200	11 000 000
Sur opérations en capital				
Cession d'immo incorporelles				
Cession d'immo corporelles	-	-		
Cession d'immo financières				
Autres				
Sur opérations exceptionnelles				
Provisions réglementées				
Autres provisions				
	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 456</b>	<b>11 002 177</b>

(1) en 2014 : dont 11 000 000 euros de subvention accordée a Etam Prêt à Porter



## 4.9. ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

<b>ACCROISSEMENTS</b>	
<u>Provisions réglementées :</u>	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
<u>Autres :</u>	
- Intérêts sur prêts	
- Ecart de conversion actif	
- Divers provisions pour risques	
<b>TOTAL DES ACCROISSEMENTS</b>	<b>0</b>
<b>ALLEGEMENTS</b>	
<u>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</u>	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
- contribution sociale de solidarité	
<u>Autres :</u>	
- Divers provisions pour risques	
- Ecart de conversion passif	
- Provision pour perte de change latente	
- Amortissements économiques excédentaires	
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	
<b>TOTAL DES ALLEGEMENTS</b>	<b>0</b>

Les allègements mentionnés ci-dessus concernent les bases d'impôt.

## 5. AUTRES INFORMATIONS

## 5.1. INFORMATIONS SUR LES POSTES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

<b>Participations</b>	<b>371 063 613</b>
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	-
Créances clients et comptes rattachés	616 041
Autres créances	30 463 325
Emprunts et dettes financières	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-
Autres dettes	244 034
Produits de participation	24 620 293
Autres produits financiers	54 514
Charges financières	-

Sont considérées comme entreprises liées, toutes les sociétés du Groupe, françaises et étrangères, quel que soit le pourcentage du capital détenu.



**5.2. CHARGES À PAYER – PRODUITS À RECEVOIR****5.2.1 CHARGES À PAYER**

<i>au 31 décembre</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	1 763	766
Emprunts et dettes financières	-	231 489
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	284 907	288 231
Dettes fiscales et sociales	1 914 129	1 438 172
Autres dettes	608 908	969 376
	<b>2 809 707</b>	2 928 033

**5.2.2 PRODUITS À RECEVOIR**

<i>au 31 décembre</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	616 041	1 334 791
Autres créances	440 387	560 813
	<b>1 056 428</b>	1 895 604

**5.2.3. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

<i>au 31 décembre</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Exploitation	-	-
Financier	-	-
	-	-

**6. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Néant.

# COMPTES CONSOLIDÉS

<b>I - Bilan consolidé</b>	<b>99</b>
<b>II - Compte de résultat consolidé</b>	<b>100</b>
<b>III - Etat du résultat global consolidé</b>	<b>101</b>
<b>IV - Tableau de flux de trésorerie consolidé</b>	<b>102</b>
<b>V – Tableau de variation des capitaux propres</b>	<b>103</b>
<b>VI - Notes annexes aux états financiers</b>	<b>104</b>

**I - BILAN CONSOLIDÉ**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014(*)</b>
<b>ACTIF</b>			
Goodwill	4	4 197	4 197
Immobilisations incorporelles	5	247 315	243 305
Immobilisations corporelles	6	290 578	276 446
Participations dans les entreprises associées		0	0
Actifs financiers non courants	8	20 866	19 518
Actifs d'impôts différés	24.4	42 486	35 480
<b>Total des Actifs non courants</b>		<b>605 442</b>	<b>578 946</b>
Stocks et en-cours	9	275 024	247 551
Avances et acomptes versés		5 046	3 723
Créances clients	10	75 066	84 349
Autres créances	11	26 573	26 663
Actifs d'impôts exigibles		6 407	8 768
Charges constatées d'avance	12	12 968	20 044
Instruments dérivés actifs	16.6.2	3 653	11 720
Trésorerie et équivalents trésorerie	13	76 734	88 113
<b>Total des Actifs Courants</b>		<b>481 471</b>	<b>490 931</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>1 086 913</b>	<b>1 069 877</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital social		10 962	10 962
Ecart de réévaluation	14.5	188 819	188 139
Réserves		125 786	102 257
<b>Total des Capitaux Propres Part du Groupe</b>		<b>325 567</b>	<b>301 358</b>
Capitaux propres - Part revenant aux intérêts non contrôlés		40 503	40 762
<b>Capitaux propres de l'ensemble</b>		<b>366 070</b>	<b>342 120</b>
Provisions pour risques et charges non courantes	15	27 573	23 255
Emprunts et dettes financières à long terme	16	152 623	173 180
Passifs d'impôts différés	24.4	86 718	93 703
<b>Total des Passifs non courants</b>		<b>266 914</b>	<b>290 138</b>
Provisions pour risques et charges courantes	15	4 132	11 210
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		257 401	258 853
Passifs d'impôt exigible		9 384	2 822
Dettes sociales et fiscales		70 580	67 625
Autres dettes	17	48 121	59 185
Instruments dérivés passifs	16.6.2	6 674	6 391
Crédits à court terme et banques	16	57 637	31 533
<b>Total des Passifs courants</b>		<b>453 929</b>	<b>437 619</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 086 913</b>	<b>1 069 877</b>

(\*) Le bilan consolidé publié au 31 décembre 2014 a été retraité rétrospectivement pour prendre en compte l'application de l'interprétation IFRIC 21 - Taxes (voir note 3).

**II - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ****AU 31 DECEMBRE 2015 ET 2014**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014 (*)</b>
Chiffre d'affaires	18	1 296 580	1 220 336
Coût des ventes		(535 979)	(500 893)
<b>Marge Brute</b>	<b>18</b>	<b>760 601</b>	<b>719 443</b>
Coûts de distribution		(653 766)	(620 817)
Charges administratives		(56 967)	(54 311)
Autres produits d'exploitation	21	11 111	12 757
Autres charges d'exploitation	21	(8 582)	(5 351)
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>18</b>	<b>52 397</b>	<b>51 721</b>
Autres produits opérationnels	23	4 791	9 190
Autres charges opérationnelles	23	(11 236)	(12 136)
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>17</b>	<b>45 951</b>	<b>48 775</b>
Produits financiers	24	9 235	7 506
Charges financières	24	(15 882)	(16 978)
<b>Résultat Financier</b>	<b>24</b>	<b>(6 648)</b>	<b>(9 472)</b>
Charges d'impôt	25	(15 417)	(16 297)
<b>Résultat des activités poursuivies</b>		<b>23 887</b>	<b>23 006</b>
<b>Résultat Net de l'ensemble consolidé</b>		<b>23 887</b>	<b>23 006</b>
<i>dont part du résultat net attribuable aux :</i>			
- Propriétaires de la société mère du Groupe		25 797	24 100
- Intérêts non contrôlés		(1 910)	(1 093)
<b>Résultat par action (euros)</b>	<b>26</b>		
Résultat net, part attribuable au Propriétaire de la société mère du			
- Résultat de base par action		3,34	3,11
- Résultat dilué par action		3,34	3,11
Résultat des activités poursuivies hors éléments non courant net d'impôt,			
- Résultat de base par action		3,91	3,37
- Résultat dilué par action		3,91	3,37

(\*) Le compte de résultat consolidé publié au 31 décembre 2014 a été retraité rétrospectivement pour prendre en compte l'application de l'interprétation IFRIC 21 - Taxes (voir note 3).

**III - ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014 (*)</b>
<b>Résultat Net de l'ensemble consolidé</b>	<b>23 887</b>	<b>23 006</b>
Réévaluation du passif (de l'actif) au titre des régimes à prestations définies	(334)	(6 959)
Effets d'impôt	114	2 404
Réévaluation des immobilisations	2 302	(6 966)
Effets d'impôt	(781)	2 533
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>	<b>1 301</b>	<b>(8 987)</b>
Ecart de conversion	7 397	10 593
Réévaluation des instruments dérivés de couverture - variation de juste valeur	1 392	4 139
Réévaluation des instruments dérivés de couverture - recyclable en résultat	(6 740)	4 521
Effets d'impôt	2 033	(3 291)
<b>Éléments recyclables en résultat</b>	<b>4 081</b>	<b>15 963</b>
Total des gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global	5 382	6 976
<b>Résultat global total</b>	<b>29 269</b>	<b>29 982</b>
Dont part du Groupe	29 528	28 683
Dont part des intérêts non contrôlés	(259)	1 298

(\*) L'état du résultat global publié au 31 décembre 2014 a été retraité rétrospectivement pour prendre en compte l'application de l'interprétation IFRIC 21 - Taxes (voir note 3).

**IV - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014 (*)</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>23 887</b>	<b>23 006</b>
Dotations aux amortissements		45 210	43 750
Dotations aux provisions		7 370	8 999
Reprises sur provisions		(10 622)	(11 057)
Valeur nette comptable des immobilisations cédées		9 071	11 782
Produit de cession des éléments d'actif cédés		(3 825)	(5 090)
Autres produits et charges calculés		(466)	0
<b>Capacité d'autofinancement</b>		<b>70 625</b>	<b>71 390</b>
Charges et produits d'intérêts financiers		6 976	8 024
Charge nette d'impôt		15 417	16 297
<b>Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts</b>		<b>93 018</b>	<b>95 710</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (**)		(12 685)	(17 557)
Impôts sur le résultat payés		(13 931)	(21 649)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<b>66 402</b>	<b>56 503</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(76 452)	(66 427)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		3 825	5 090
Acquisitions d'autres immobilisations financières		(3 053)	(1 894)
Cessions d'autres immobilisations financières		999	1 520
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>		<b>(74 681)</b>	<b>(61 711)</b>
Autres opérations avec les actionnaires		0	(88)
Dividendes versés aux actionnaires de la société Etam Développement		(5 319)	(3 799)
Emission d'emprunts		35 064	63 565
Remboursement d'emprunts		(27 041)	(42 908)
Intérêts versés		(6 976)	(8 024)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>(4 272)</b>	<b>8 746</b>
Incidence des variations de cours de change		3 574	5 239
<b>Variation nette de la trésorerie</b>		<b>(8 976)</b>	<b>8 778</b>
<b>Trésorerie et équivalents trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	13	<b>84 368</b>	<b>75 590</b>
<b>Trésorerie et équivalents trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	13	<b>75 391</b>	<b>84 368</b>
<b>(**) Détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité</b>			
Créances clients (actif)		13 048	(333)
Stocks (actif)		(20 613)	(8 351)
Autres créances (actif)		5 560	(18 330)
Dettes fournisseurs (passif)		(10 490)	1 306
Dettes sociales et fiscales (passif)		2 339	5 713
Autres passifs courants		(2 530)	2 437
<b>Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>		<b>(12 685)</b>	<b>(17 557)</b>

(\*) Le tableau des flux de trésorerie consolidés publié au 31 décembre 2014 a été retraité rétrospectivement pour prendre en compte l'application de l'interprétation IFRIC 21 - Taxes (voir note 3).

**V- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions en circulation	Capital social	Réserves et résultat consolidés	Gains et pertes comptabilis és en autres éléments du résultat global	Capitaux propres		
					Total Groupe ETAM	Intérêts non contrôlés	Total des capitaux propres
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2014</b>	<b>7 190 431</b>	<b>10 962</b>	<b>115 986</b>	<b>147 993</b>	<b>274 941</b>	<b>39 482</b>	<b>314 423</b>
Effet de la comptabilisation des taxes prélevées par les autorités publiques à la date du fait générateur de l'obligation de payer ces taxes			1 572		1 572		1 572
<b>Capitaux propres retraités au 1er janvier 2014</b>	<b>7 190 431</b>	<b>10 962</b>	<b>117 558</b>	<b>147 993</b>	<b>276 513</b>	<b>39 482</b>	<b>315 994</b>
Résultat de l'exercice			24 100		24 100	(1 093)	23 006
Gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global				4 584	4 584	2 392	6 976
<b>Résultat global</b>			<b>24 100</b>	<b>4 584</b>	<b>28 684</b>	<b>1 298</b>	<b>29 982</b>
Dividendes distribués			(3 799)		(3 799)		(3 799)
Autres variations			(57)		(57)		(57)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	<b>7 190 431</b>	<b>10 962</b>	<b>137 801</b>	<b>152 577</b>	<b>301 340</b>	<b>40 780</b>	<b>342 120</b>
Résultat de l'exercice			25 797		25 797	(1 910)	23 887
Gains et pertes comptabilisés en autres éléments du résultat global				3 731	3 731	1 652	5 382
<b>Résultat global</b>			<b>25 797</b>	<b>3 731</b>	<b>29 528</b>	<b>(259)</b>	<b>29 269</b>
Dividendes distribués			(5 319)		(5 319)		(5 319)
Autres variations							
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2015</b>	<b>7 190 431</b>	<b>10 962</b>	<b>158 279</b>	<b>156 307</b>	<b>325 549</b>	<b>40 521</b>	<b>366 070</b>

Note		Page
<b>1</b>	Informations générales	105
<b>2</b>	Résumé des principales méthodes comptables	105
<b>3</b>	Retraitement de l'information comparative	123
<b>4</b>	Goodwill	126
<b>5</b>	Immobilisations incorporelles	126
<b>6</b>	Immobilisations corporelles	127
<b>7</b>	Test de dépréciation des actifs non financiers	129
<b>8</b>	Actifs financiers non courants	131
<b>9</b>	Stocks	132
<b>10</b>	Clients	132
<b>11</b>	Autres créances	134
<b>12</b>	Charges constatées d'avance	134
<b>13</b>	Trésorerie et équivalents de trésorerie	134
<b>14</b>	Capitaux propres	134
<b>15</b>	Provisions pour risques et charges	138
<b>16</b>	Endettement financier	145
<b>17</b>	Autres dettes	154
<b>18</b>	Information sectorielle	155
<b>19</b>	Charges par nature	158
<b>20</b>	Dotations et reprises de dépréciations et pertes de valeur	158
<b>21</b>	Autres produits et charges d'exploitation	158
<b>22</b>	Calcul de l'EBITDA	159
<b>23</b>	Autres produits et charges opérationnels	159
<b>24</b>	Résultat financier	160
<b>25</b>	Impôts	160
<b>26</b>	Résultat par action	165
<b>27</b>	Transactions avec les parties liées	166
<b>28</b>	Faits exceptionnels et litiges	168
<b>29</b>	Cours des devises	168
<b>30</b>	Honoraires des commissaires aux comptes	169
<b>31</b>	Périmètre du Groupe	170
<b>32</b>	Evènements post clôture	170



## **VI - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

### **NOTE 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES**

ETAM Développement SCA (la «Société») et ses filiales (constituant ensemble «le Groupe») conçoivent, distribuent et commercialisent les produits de la mode féminine (lingerie, prêt-à-porter et accessoires) au travers d'un réseau de 4 098 magasins dans plus de 50 pays sous différentes marques. Chaque marque conçoit ses collections et fait appel à un réseau d'industriels et de sous-traitants du textile dans le monde entier. Le Groupe s'adresse aux femmes au travers des marques ETAM, 1.2.3 et Undiz et couvre la majeure partie du marché de l'habillement féminin, en termes d'âge et de gamme de prix.

ETAM Développement SCA est une société en commandite par actions et domiciliée en France. Son siège social est situé à Paris, 78, rue de Rivoli 75004.

L'action Etam Développement est cotée depuis le 20 juin 1997, sur le Compartiment B de Nyse Euronext.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis en milliers d'euros, comprennent les filiales ainsi que la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint. Ils ont été présentés au conseil de surveillance et ont été arrêtés par la gérance le 21 avril 2016. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 25 mai 2016.

### **NOTE 2 - RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés et d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

#### **NOTE 2.1. BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers du Groupe ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et celles émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) applicables, de manière obligatoire au 31 décembre 2015.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des droits au bail et assimilés, des terrains et constructions, réévalués, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat, et des instruments dérivés.

#### **Recours à des estimations et aux jugements**

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés, concernent notamment les tests de dépréciation (voir notes 2.8 et 7), les impôts différés (voir notes 2.15 et 25) et les provisions pour engagements de retraite des salariés (voir notes 2.19 et 15.2).

### Note 2.1.1. ÉVOLUTION DU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE EN 2015

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2015 sont entrés en vigueur sans avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2015 ou ne s'appliquent pas au Groupe :

#### **Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2015**

- L'interprétation IFRIC 21 « Taxes » précise que la date de comptabilisation des taxes prélevées par les autorités publiques est la date du fait générateur de l'obligation de payer ces taxes.

Les impacts de l'interprétation IFRIC 21 concernent principalement la France :

- la Taxe foncière, antérieurement reconnue linéairement sur l'année N est dorénavant comptabilisée en totalité au 1<sup>er</sup> janvier N. L'effet sur le résultat annuel est non significatif ;
- la Contribution Sociale de Solidarité sur les Sociétés (C3S), antérieurement reconnue au rythme de réalisation du chiffre d'affaires de l'année N est dorénavant comptabilisée en totalité au 1<sup>er</sup> janvier N+1. Les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ont été en conséquence augmentés de 1 417K€ (878 K€ net d'impôt) et l'effet sur le résultat 2014 est non significatif ; et
- la Taxe sur les Surfaces Commerciales (Tascom), antérieurement reconnue au rythme de réalisation du chiffre d'affaires de l'année N est dorénavant comptabilisée en totalité au 1<sup>er</sup> janvier N+1. Les capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ont été en conséquence augmentés de 1 118K€ (693 K€ net d'impôt) et l'effet sur le résultat 2014 est non significatif.

L'information comparative retraitée est présentée dans la Note 3.

- L'amendement de la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » qui précise l'exclusion de son champ d'application des formations de partenariats.

L'application de cet amendement de la norme IFRS n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.

#### **Normes publiées non encore applicables de façon obligatoire et non encore approuvées par l'Union Européenne**

- La norme IFRS 9 « Instruments financiers » établit des principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes visent à remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39 « Instruments financiers ». Sous réserve de son adoption par l'Union Européenne, la nouvelle norme sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. Une application anticipée sera possible. Les effets de l'application de la norme IFRS 9, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont en cours d'analyse.
- La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients » prévoit un modèle unique de reconnaissance des revenus. Cette norme est, selon l'IASB, d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 et peut être appliquée de manière anticipée. Cette nouvelle norme viendra se substituer à IAS 11 et à IAS 18 ainsi qu'aux interprétations IFRIC correspondantes (IFRIC 13, IFRIC 15, IFRIC 18 et SIC 31). Les effets de l'application de la norme IFRS 15, à partir du 1er janvier 2018, sont en cours d'analyse. Ceux-ci devraient être peu significatifs, étant donnée la nature des activités du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements de normes et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2015.

## NOTE 2.2. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

### NOTE 2.2.1. FILIALES

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) contrôlées par le Groupe c'est-à-dire lorsque le Groupe détient cumulativement :

- le pouvoir sur les activités pertinentes de ces entités ;
- une exposition ou des droits aux rendements variables de ces entités ; et
- la capacité d'agir sur leurs rendements, c'est-à-dire s'il existe un lien entre les rendements et le pouvoir.

Les droits de vote potentiels sont pris en compte dans l'appréciation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité s'ils sont substantifs.

Cette situation de contrôle s'accompagne généralement de la détention, directe ou indirecte, de plus de la moitié des droits de vote mais peut également exister avec une détention de moins de 50 % des droits de vote.

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes sont également éliminées pour les actifs cédés et elles sont considérées comme un indicateur de perte de valeur.

Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du Groupe.

### NOTE 2.2.2. ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% ou davantage des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition.

La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé et sa quote-part dans les autres éléments du résultat global postérieurement à l'acquisition est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. La valeur comptable de la participation est ajustée du montant cumulé des variations postérieures à l'acquisition. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance, représentative d'un intérêt à long-terme, non garantie, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro. Le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Les gains sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé, la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin de les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

Les gains et les pertes de dilution dans les entreprises associées sont comptabilisés au compte de résultat.

### NOTE 2.2.3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les regroupements antérieurs au 1er janvier 2009 ont été comptabilisés selon les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2008.

Les regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er janvier 2009 sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués, en général, à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charge.

Le goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé (en général à la juste valeur) au titre des actifs identifiables et des passifs repris. Si la différence est négative, le profit au titre d'une acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter pour une évaluation à la juste valeur des intérêts non contrôlés. Dans ce cas, le goodwill inclut une portion attribuable aux intérêts non contrôlés (méthode du goodwill complet). Le Groupe a également la possibilité d'opter pour une évaluation des intérêts non contrôlés sur la base de la quote-part dans les actifs nets identifiables de la filiale (méthode du goodwill partiel). Ce choix est effectué opération par opération.

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation.

Les opérations d'acquisition et de cession d'intérêts non contrôlés ne modifiant pas le contrôle sont comptabilisées directement dans les capitaux propres du Groupe.

La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être achevée dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Ce délai s'applique à l'évaluation des actifs et passifs identifiables, de la contrepartie transférée et des intérêts non contrôlés.

### NOTE 2.3. INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur opérationnel est une composante de l'entité qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et de supporter des charges y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité :

- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ;
- et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Le Groupe présente son information sectorielle en adéquation avec sa structure de management, à savoir une direction générale exécutive pour l'Europe et une direction générale exécutive pour la Chine, les deux directions rapportant directement à la gérance, qui forme le principal décideur opérationnel du Groupe. Le Groupe ETAM est donc constitué de deux secteurs opérationnels : l'Europe et la Chine.

### NOTE 2.4. CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

#### NOTE 2.4.1. MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

#### NOTE 2.4.2. TRANSACTIONS ET SOLDES

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés en autres éléments du résultat global, au titre de couvertures éligibles soit de flux de trésorerie, soit d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

#### NOTE 2.4.3. SOCIÉTÉS DU GROUPE

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lors de la consolidation, les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés en autres éléments du résultat global. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en autres éléments du résultat global sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession. Le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

#### NOTE 2.5. GOODWILL

Le goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé (en général à la juste valeur) au titre des actifs identifiables et des passifs repris. Si la différence est négative, le profit au titre d'une acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Le goodwill comptabilisé séparément est soumis au minimum à un test annuel de dépréciation et lorsque des événements ou des circonstances montrent qu'une perte de valeur est susceptible d'intervenir. Le goodwill est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur de goodwill ne sont pas réversibles. Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable du goodwill de l'entité cédée.

Les goodwill sont affectés aux unités génératrices de trésorerie aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) correspond à un magasin.

Les UGT auxquelles les goodwill sont affectés sont celles susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises ayant donné naissance aux goodwill.

Lors de sa transition aux IFRS, le Groupe n'a pas choisi de retraiter rétrospectivement tous les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2004 dans son bilan d'ouverture. Pour les acquisitions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le goodwill représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable antérieur du Groupe.

**NOTE 2.6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****NOTE 2.6.1. DROITS AU BAIL ET ASSIMILÉS**

Le Groupe a opté pour la méthode comptable de la réévaluation : tous les droits au bail et assimilés sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond à leur valeur de marché.

Les valeurs de marché des droits au bail et assimilés sont déterminées par la direction du Développement du Groupe selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant référence aux valeurs locatives au m<sup>2</sup> pondérées, publiées régulièrement par différents organismes spécialisés. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées annuellement. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées.

Les augmentations de la valeur comptable découlant de la réévaluation des droits au bail et assimilés sont créditées en autres éléments du résultat global et cumulées en capitaux propres sous la rubrique écarts de réévaluation. Les diminutions de la valeur comptable qui viennent réduire des augmentations antérieures d'un même actif sont d'abord imputées aux autres éléments du résultat global, dans la limite de l'écart de réévaluation créditeur antérieurement constaté sur ces actifs; toutes les autres diminutions sont comptabilisées en résultat. Chaque année, le cas échéant, la différence entre l'amortissement fondé sur la valeur comptable réévaluée de l'actif, comptabilisé au compte de résultat, et l'amortissement fondé sur le coût initial de l'actif, est transférée des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Les montants cumulés au titre des amortissements à la date de réévaluation sont déduits des valeurs comptables brutes des actifs et les montants nets sont retraités afin de correspondre aux valeurs réévaluées des actifs.

Les droits au bail et assimilés ont été réévalués pour la première fois au 1er janvier 2004.

La valeur réévaluée de ces actifs est amortie linéairement sur la durée du bail uniquement dans les pays où leur durée de vie est déterminable.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

<b>Pays</b>	<b>Durées</b>
Belgique	9 à 27 ans
Italie	7 à 14 ans
Espagne	7 à 14 ans
Pologne	5 à 10 ans

En France, la durée de vie des droits au bail n'étant pas déterminable, ils ne sont pas amortis. En effet, le droit au bail en France constitue l'un des éléments incorporels qui composent le fonds de commerce. Il se définit comme une somme d'argent que le preneur verse au locataire en place, en vue d'obtenir le titre locatif et de bénéficier des garanties légales qui y sont attachées. C'est donc juridiquement le droit d'être locataire mais également de céder son bail.

Il s'agit d'une spécificité française née du Décret du 30 septembre 1953 qui régit les baux commerciaux et dont le fondement vise la protection du fonds de commerce. Le droit au bail en tant qu'outil de travail se trouve protégé par un décret contraignant pour le bailleur et qui prévoit :

- un bail d'une durée minimum de 9 ans,
- le droit au renouvellement et, à défaut d'une indemnité d'éviction,
- le droit à la fixation d'un prix contrôlé lors du renouvellement du bail ou lors des révisions en cours de contrat,
- le droit à la déspecialisation.

Le droit au renouvellement en France étant acquis, la durée d'utilité d'un droit au bail en France ne peut être déterminée.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation. Les montants liés aux réévaluations antérieures inclus dans les autres éléments du résultat global sont transférés en résultat non distribué.

#### NOTE 2.6.2. LOGICIELS

Les coûts liés à l'acquisition de licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée des logiciels allant de trois à sept ans.

Les coûts associés au maintien en fonctionnement des logiciels sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Les coûts directement associés à la production de logiciels qui remplissent l'ensemble des critères imposés par la norme IAS 38, sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles. Les coûts directement associés à la production comprennent les charges liées aux coûts salariaux du personnel ayant développé les logiciels et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Les coûts de développement de logiciels portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilité estimée comprise entre 3 ans et 7 ans.

#### NOTE 2.6.3. MARQUES ET ENSEIGNES

Les marques et les enseignes acquises sont comptabilisées à leur coût, déduction faite du montant cumulé des pertes de valeurs.

Les marques et enseignes ont une durée d'utilité indéterminée.

Les coûts engagés par le Groupe pour défendre ses marques sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus.

#### NOTE 2.7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

##### **Comptabilisation et évaluation**

##### NOTE 2.7.1. ENSEMBLES IMMOBILIERS

Les terrains et constructions sont rattachés aux magasins, aux entrepôts et aux bureaux.

Les terrains et constructions sont comptabilisés à leur juste valeur selon le modèle de la réévaluation, diminuée, pour les constructions, des amortissements.

Les valeurs de marché des ensembles immobiliers sont déterminées par la direction du Développement du Groupe selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant référence aux valeurs locatives au m<sup>2</sup> pondérées, publiées régulièrement par différentes revues spécialisées. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées tous les trois ans, sauf situations particulières qui seraient liées à une évolution brutale et matérielle d'un marché local. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées.

Les augmentations de la valeur comptable découlant de la réévaluation des terrains et constructions sont créditées en autres éléments du résultat global et cumulées en capitaux propres sous la rubrique écarts de réévaluation. Les diminutions de la valeur comptable qui viennent réduire des

augmentations antérieures d'un même actif sont d'abord imputées en autres éléments du résultat global, à concurrence du cumul des autres éléments du résultat global antérieurement constatée sur ces actifs. Toutes les autres diminutions sont comptabilisées en résultat. Chaque année, la différence entre l'amortissement fondé sur la valeur comptable réévaluée de l'actif, comptabilisé au compte de résultat, et l'amortissement fondé sur le coût initial de l'actif, est transférée des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Les montants cumulés au titre des amortissements à la date de réévaluation sont déduits des valeurs comptables brutes des actifs et les montants nets sont retraités afin de correspondre aux valeurs réévaluées des actifs.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation. Les montants liés aux réévaluations antérieures inclus dans les autres éléments du résultat global sont transférés en résultat non distribué.

Les ensembles immobiliers ont été réévalués pour la première fois au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

#### NOTE 2.7.2. AGENCEMENTS MAGASINS ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Toutes les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, diminué du montant cumulé des amortissements et des pertes de valeur. Le coût comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

#### **Coûts ultérieurs**

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est dé-comptabilisée.

#### **Amortissement**

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire afin de ramener, par constatation d'une charge annuelle constante d'amortissement, le coût de chaque actif (ou son montant réévalué) à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité estimée. Les actifs loués sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et celle de leur utilité. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et la période comparative sont les suivantes :

<b><u>Immobilisations</u></b>	<b><u>Durées</u></b>
Constructions et leurs composants :	
- Magasins	10 à 33 ans
- Entrepôts	10 à 25 ans
- Siège	10 à 50 ans
Agencements et aménagements des magasins	2 et 6 ans 2/3
Installations techniques – Matériel des entrepôts	3 à 20 ans
Matériels informatiques	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	6 ans 2/3 et 10 ans



Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. La valeur résiduelle est nulle à la fin de la durée d'utilité de l'actif.

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable lorsque la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les pertes ou les profits sur cession d'actifs sont déterminés en comparant les produits de cession à la valeur comptable de l'actif cédé. Ils sont comptabilisés au compte de résultat dans les autres produits et charges d'exploitation.

## NOTE 2.8. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'évènements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute.

Par ailleurs, les goodwill et les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée (notamment les droits au bail et assimilés) ou qui ne sont pas encore prêts à être mis en service sont, de surcroît, soumis à un test annuel de dépréciation systématique.

Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif.

La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de sortie ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aux fins de l'évaluation d'une perte de valeur, le Groupe a défini le magasin comme Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) représentant, dans son organisation actuelle, le niveau le moins élevé générant des flux de trésorerie indépendants.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Afin de déterminer la valeur d'utilité d'une UGT, le Groupe s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt, générés par l'UGT et fondées sur des budgets et des prévisions régulièrement mis à jour sur une période de trois à cinq ans maximum. Ces flux de trésorerie sont ensuite extrapolés sur la durée résiduelle des actifs essentiels des UGT soit sur :

- une durée totale de sept ans pour les UGT sans goodwill. Cette période correspond à la durée d'utilité moyenne des agencements et aménagements d'un concept magasin. Les flux de trésorerie des 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> années sont extrapolés à partir des flux de la 5<sup>ème</sup> année en appliquant un taux de croissance stable ou décroissant pour couvrir la durée d'utilité moyenne des actifs essentiels de ces UGT sans goodwill et ;
- une durée infinie pour les UGT avec goodwill. Il est tenu compte d'une valeur terminale de l'UGT sur la base des anticipations du Groupe du taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie, au-delà de la période de 7 ans.

Les flux de trésorerie estimés sont actualisés au taux avant impôt qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Pour les actifs non financiers (autres que les goodwill) ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture s'il existe un indice que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué.

## NOTE 2.9. CONTRATS DE LOCATION

Les biens acquis en location-financement et qui transfèrent au Groupe substantiellement la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont comptabilisées à l'actif et au passif initialement, pour des montants équivalents à la juste valeur du bien loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux si celle-ci est inférieure. Ces immobilisations suivent les méthodes et règles d'évaluation, amortissement et dépréciation de la catégorie de biens auxquelles elles sont rattachées. Les dettes correspondantes sont inscrites en dettes financières au passif du bilan consolidé.

Les contrats de location qui ne confèrent pas au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en location simple. Les paiements effectués au titre de ces locations simples sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

Les plus-values générées par les cessions réalisées dans le cadre d'opérations de cessions-bails sont constatées intégralement en résultat au moment de la cession lorsque le bail est qualifié de location simple et dans la mesure où l'opération a été effectuée à la juste valeur.

## NOTE 2.10. ACTIFS FINANCIERS

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :

- actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat,
- prêts et créances,
- et actifs disponibles à la vente.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers et des critères de classifications d'IAS 39. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

### NOTE 2.10.1. ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LEUR JUSTE VALEUR EN CONTREPARTIE DU RÉSULTAT

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme.

Cette catégorie comprend exclusivement les valeurs mobilières de placement ainsi que les instruments dérivés non désignés comme instruments de couverture. Ces éléments sont classés en équivalents de trésorerie. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond à la valeur de marché à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

### NOTE 2.10.2. PRÊTS ET CRÉANCES

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ces derniers sont classés dans les actifs non courants.

Cette catégorie inclut :

- les créances rattachées à des participations, les prêts "aides à la construction", les autres prêts et créances et les créances clients. Ces éléments figurent en actifs financiers non courants, en créances clients et en autres créances courantes.

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées initialement au montant de la facture d'origine si le taux d'intérêt effectif a un impact négligeable.

Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû et la part non amortie des coûts d'acquisition. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une

dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

- les dépôts et cautionnements classés en actifs financiers non courants.

Il s'agit des sommes versées aux bailleurs en garantie de loyers. Les dépôts et cautionnements sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La valeur de ces actifs est réajustée régulièrement lors de la révision des loyers. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

#### NOTE 2.10.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à leur juste valeur. Les plus ou moins-values constatées sont comptabilisés en autres éléments du résultat global jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés. Ces éléments sont classés en actifs financiers non courants

#### NOTE 2.11. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Le Groupe utilise divers instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat de dérivé ; ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe désigne certains dérivés comme :

- couvertures de la juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés (couverture de juste valeur) ; ou
- couvertures des variations de flux de trésorerie liés à un risque spécifique associé à un passif comptabilisé ou à une transaction hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien
- couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture. Le Groupe documente également l'évaluation, tant au commencement de l'opération de couverture qu'à titre permanent, du caractère hautement efficace des dérivés utilisés pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à 12 mois, et dans les actifs ou passifs courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à 12 mois. Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants.

##### NOTE 2.11.1. COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

Les variations de la juste valeur d'instruments dérivés qui satisfont aux critères de couverture de juste valeur et sont désignés comme tels, sont comptabilisées au compte de résultat en autres produits et charges financiers, de même que les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert qui sont attribuables au risque couvert.

Lorsque la couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, l'ajustement de la valeur comptable d'un instrument financier couvert pour lequel la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée doit être amorti en contrepartie du résultat sur la période résiduelle jusqu'à l'échéance de l'instrument couvert.

#### NOTE 2.11.2. COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments dérivés satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie et désignés comme tels, est comptabilisée en autres éléments du résultat global. Le gain ou la perte se rapportant à la partie inefficace est comptabilisé immédiatement au compte de résultat en autres produits et charges financiers.

Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en résultat au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat (par exemple lorsqu'une vente prévue faisant l'objet d'une couverture se réalise).

Lorsqu'un instrument de couverture parvient à maturité ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture, le gain ou la perte cumulé inscrit en capitaux propres à cette date est maintenu en capitaux propres, puis est ultérieurement constaté en résultat lorsque la transaction prévue est in fine comptabilisée en résultat. Lorsqu'il n'est pas prévu que la transaction se réalise, le profit ou la perte cumulée qui était inscrit en capitaux propres est immédiatement transféré au compte de résultat dans les autres produits et charges financiers.

#### NOTE 2.11.3. INSTRUMENTS DÉRIVÉS NE SATISFAISANT PAS AUX CRITÈRES DE LA COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Certains instruments dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture et sont comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture sont immédiatement comptabilisées au compte de résultat dans les autres produits et charges financiers.

#### NOTE 2.12. STOCKS

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des produits finis englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs y compris les coûts logistiques jusqu'à l'entrée des produits dans les magasins et les escomptes reçus des fournisseurs. Il ne comprend pas les coûts d'emprunt. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, déduction faite des frais marginaux de vente.

A chaque clôture (annuelle ou semestrielle), le Groupe déprécie le cas échéant ses stocks, y compris les stocks relatifs à la collection en cours de telle sorte qu'ils soient valorisés à la valeur nette de réalisation. Cette valeur est déterminée en constatant les pertes réelles supportées par le Groupe au cours des périodes de promotions qui suivent chaque fin de saison commerciale, puis en estimant sur la base de ces pertes réelles les pertes restant à courir sur les produits à vendre en magasin et sur les produits à vendre chez des soldeurs.

#### NOTE 2.13. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes

rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de provision et le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat en Autres produits et charges d'exploitation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est dé-comptabilisée en contrepartie de la reprise de la provision pour dépréciation des créances. Les recouvrements de créances précédemment dé-comptabilisées sont crédités dans les Autres produits et charges d'exploitation au compte de résultat.

#### NOTE 2.14. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan, dans les « emprunts », en passif courant. Dans le tableau des flux de trésorerie, le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les variations de juste valeur des actifs présentés en trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les découverts bancaires à court terme.

#### NOTE 2.15. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, aucun impôt différé n'est comptabilisé s'il naît de la comptabilisation initiale du goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif lié à une transaction, autre qu'un regroupement d'entreprises, qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat fiscal. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles. Des impôts différés sont constatés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le Groupe et qu'il est probable que ce renversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

#### NOTE 2.16. CAPITAL APPORTÉ

##### NOTE 2.16.1. PLANS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS À PRIX UNITAIRE CONVENU

Conformément à la norme IFRS 2, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel. Les plans antérieurs au 7 novembre 2002 ne sont pas évalués et restent non comptabilisés. Le Groupe n'a aucun plan actif mis en place postérieurement au 7 novembre 2002.

##### NOTE 2.16.2. ACTIONS PROPRES

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Le produit de la cession éventuelle des actions propres, net des effets d'impôt, est comptabilisé directement en capitaux propres, n'affectant pas le résultat de l'exercice.

**NOTE 2.16.3. CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres comprennent le capital social, les primes d'émission, les résultats non distribués, les écarts de réévaluations, les réserves de conversion et les réserves liées aux couvertures de flux de trésorerie.

Le Groupe n'a pas émis de titres subordonnés qu'il considère comme étant une composante des capitaux propres « ajustés ».

**NOTE 2.17. RÉSULTAT PAR ACTION**

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué. Ces informations sont également déclinées à partir du résultat des activités poursuivies ainsi que du résultat des activités abandonnées, le cas échéant.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe de l'exercice, diminué des propositions d'attribution aux associés commandités, par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période et des actions ordinaires potentielles qui sont converties ou expirées à la date de clôture pour la période pendant laquelle elles étaient en circulation. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net part du Groupe diminué des propositions d'attribution aux associés commandités, corrigé du coût financier des instruments dilutifs de dette et de leur incidence sur la participation des salariés, nets de l'effet d'impôt correspondant.

Afin d'assurer la comparabilité des résultats par action présentés, les nombres moyens pondérés d'actions en circulation de l'exercice et également des exercices antérieurs sont ajustés en cas d'augmentation de capital effectuée à un cours inférieur au cours de marché.

Les actions propres portées en diminution des capitaux propres consolidés ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

En cas d'éléments non courants significatifs et de nature à perturber la lisibilité du résultat par action et du résultat dilué par action, un résultat net hors éléments non courants par action est calculé en corrigeant le résultat net part du Groupe des éléments non courants pour leur montant net d'intérêts non contrôlés. Les éléments non courants pris en compte pour ce calcul correspondent alors à l'ensemble des éléments inclus sur les lignes « autres produits et charges opérationnels » pour leur montant net d'impôt.

**NOTE 2.18. PROVISIONS POUR COÛTS DE RESTRUCTURATION ET POUR ACTIONS EN JUSTICE**

Les provisions pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque le Groupe :

- est tenu par une obligation actuelle légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et que l'obligation peut être estimée de manière fiable.

Dans le cas des restructurations, une provision est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé, et que le Groupe a, soit commencé à exécuter ce plan, soit l'a rendu public. Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture.

## NOTE 2.19. AVANTAGES DU PERSONNEL

### NOTE 2.19.1. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques. Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à effectuer des versements supplémentaires en sus des cotisations déjà versées à un fonds si ce dernier n'a pas suffisamment d'actifs pour payer, à l'ensemble des membres du personnel, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes. L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Un actif est comptabilisé pour les régimes à prestations définies financés dans le cadre d'une gestion externe (contrats d'assurance) qui présentent un excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations, après déduction des écarts actuariels cumulés. Un actif net n'est enregistré au bilan du Groupe que dans la mesure où il correspond à un avantage économique futur réellement disponible pour le Groupe sous forme de remboursement en trésorerie ou de réduction des cotisations futures à verser au régime concerné.

Les réévaluations du passif (de l'actif) net au titre des régimes à prestations définies, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés immédiatement et en totalité parmi les autres éléments résultat du résultat global (OCI) et sans possibilité de les recycler en résultat au cours des exercices ultérieurs.

Les coûts au titre des services passés résultant soit des modifications de régime (instauration, cessation ou amendement), soit des réductions de régime (diminution significative décidée par l'entité du nombre de membres du personnel couverts par le régime) sont comptabilisés immédiatement et en totalité en résultat.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite publics ou privés sur une base obligatoire, contractuelle ou facultative. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance donne lieu à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

### NOTE 2.19.2. INDEMNITÉS DE FIN DE CONTRAT DE TRAVAIL

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail

d'un salarié avant l'âge normal de son départ en retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire.

Le Groupe comptabilise ces indemnités de fin de contrat de travail à la première des deux dates suivantes :

- date à laquelle le Groupe ne peut plus retirer son offre, ou
- date à laquelle le Groupe comptabilise les coûts de restructuration liés le cas échéant.

Les indemnités payables plus de 12 mois après la clôture sont ramenées à leur valeur actualisée.

#### NOTE 2.19.3. PLANS D'INTÉRESSEMENT, DE PRIMES ET AUTRES ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

Pour les filiales françaises, le Groupe constate un engagement au titre du versement de primes à l'occasion de la remise des médailles du travail ; les écarts actuariels sur ce régime d'autres engagements à long terme sont comptabilisés directement en résultat. (Note 14.2)

#### NOTE 2.20. EMPRUNTS

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement évalués à leur coût amorti. Toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de différer le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

#### NOTE 2.21. DÉFINITION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

La notion d'endettement financier net utilisée par le Groupe est constituée de l'endettement financier brut diminué de la trésorerie nette.

L'endettement financier brut est constitué des passifs financiers à long terme et court terme, des instruments de couverture de juste valeur inscrits au bilan relatifs aux passifs constitutifs de l'endettement financier brut ainsi que des intérêts courus afférents.

La trésorerie nette est constituée des disponibilités, placements à court terme de moins de trois mois, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur, diminués des découverts bancaires. Les intérêts courus non échus se rapportant aux éléments constitutifs de la trésorerie nette sont intégrés à la trésorerie nette.

#### NOTE 2.22. FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs sont initialement comptabilisées à leur juste valeur et ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.



**NOTE 2.23. PRINCIPES DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE****NOTE 2.23.1. COMPTE DE RÉSULTAT**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Groupe a décidé de présenter son compte de résultat consolidé par fonction. Cette présentation est sans effet sur les principales méthodes comptables appliquées par le Groupe.

**Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits finis et revenus des marques après déduction des remises, ristournes et des effets de la fidélisation de la clientèle (carte de fidélité).

Par ailleurs, les sociétés du Groupe peuvent reprendre auprès de leurs clientes et distributeurs les produits invendus ou abîmés. Lorsque cette pratique est établie, les ventes enregistrées sont diminuées d'un montant correspondant à une estimation de ces retours, en contrepartie de la réduction des créances clients et d'une inscription en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques.

**Coût des ventes**

Le coût des ventes englobe le coût de revient des produits vendus déterminé conformément à la note 2.12.

**Coûts de distribution**

Les coûts de distribution englobent les charges opérationnelles liées principalement au fonctionnement des magasins, des directions commerciales, marketing et des enseignes.

**Charges administratives**

Les charges administratives représentent l'ensemble des frais liés au fonctionnement des directions générales finances, ressources humaines et de la gérance.

**Autres produits et charges d'exploitation**

Les autres produits et charges d'exploitation englobent principalement les dotations nettes aux provisions pour pertes de valeurs sur immobilisations corporelles et incorporelles, les plus (ou moins) values sur cessions d'actifs non courants liés à l'exploitation et les revenus immobiliers locatifs.

**Autres produits et charges opérationnels**

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées en « autres produits et charges opérationnels ».

Elles comprennent notamment :

- les plus ou moins values de cessions ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs, corporels ou incorporels ;
- les coûts de restructuration résultant de plans dont le caractère inhabituel et l'importance perturbent la lisibilité du résultat opérationnel courant ;
- les provisions de matérialité très significative.

**EBITDA**

Le Groupe utilise, pour le suivi de sa performance opérationnelle, un solde intermédiaire de gestion intitulé « EBITDA ». Cet indicateur financier correspond au Résultat Opérationnel Courant

- augmenté :
  - des dotations aux amortissements et pertes de valeurs sur des immobilisations corporelles et incorporelles
  - des dépréciations des actifs courants
  - des dotations aux provisions pour risques et charges
  - des moins values de cessions des immobilisations corporelles et incorporelles
- et diminué :
  - des reprises de pertes de valeurs sur des immobilisations incorporelles et corporelles

- des reprises de provisions sur actifs courants
- des reprises de provisions pour risques et charges
- des plus values sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles.

### **Résultat financier**

Le poste « résultat financier » est ventilé en :

- Coût de l'endettement financier net qui correspond à la charge d'intérêts sur les dettes financières à long terme et sur les crédits à court terme, diminuée des produits financiers enregistrés sur les placements de trésorerie.
- Un solde intitulé « autres produits et charges financiers » qui comprend les produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et ne font pas partie du coût de l'endettement financier net, notamment :
  - Les gains (pertes) de change
  - La part inefficace des couvertures de flux de trésorerie
  - La charge d'intérêts liée aux engagements de retraite et assimilés
  - Les effets de l'actualisation des actifs et passifs financiers.

### **Charge d'impôt**

La charge d'impôt englobe le montant :

- des impôts exigibles sur les bénéfices payables ou recouvrables sur l'exercice ;
- des impôts différés sur les bénéfices payables ou recouvrables au cours d'exercices futurs au titre des différences temporelles et du report en avant des pertes fiscales ou de crédit d'impôt inutilisés ; et
- des impôts sur le résultat conformément à la norme IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Ainsi, les entités françaises enregistrent dans cette rubrique le montant de leur Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) due et introduite par la loi de Finance pour 2010.

#### NOTE 2.23.2. BILAN

Les actifs et les passifs sont classés en éléments courants lorsque leur date attendue de recouvrement ou de règlement intervient dans un délai de douze mois à compter de la date d'arrêté comptable ou lorsque le Groupe s'attend à les réaliser ou régler dans le cadre du cycle normal de l'activité.

#### NOTE 2.23.3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe dispose de deux secteurs opérationnels à présenter qui correspondent aux divisions stratégiques du Groupe. Les divisions stratégiques du Groupe offrent des produits et des services distincts à une clientèle distincte située dans les zones géographiques différentes. Elles sont gérées séparément dans la mesure où elles nécessitent la mise en place de technologies et stratégies commerciales différentes. Pour chaque division stratégique, la gérance (le principal décideur opérationnel) examine le reporting interne au minimum sur une base mensuelle.

Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- Le secteur opérationnel « Europe » regroupe les activités des marques ETAM et 123 exploitées en France et dans les autres pays de l'Europe dont les principaux sont : l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, le Benelux, la Pologne et la Suisse.  
La marque ETAM regroupe les activités de lingerie et de prêt-à-porter.
- Le secteur opérationnel « Chine » regroupe toutes les activités des marques du Groupe exploitées en Chine.

Il n'existe pas de niveau d'intégration entre les deux secteurs opérationnels présentés ; toutefois le secteur opérationnel « Chine » verse au secteur opérationnel « Europe » des redevances pour utilisation de la marque dont le montant est fixé dans les conditions de concurrence normale.

**NOTE 3 – RETRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPARATIVE**

L'interprétation IFRIC 21 « Taxes » précise que la date de comptabilisation des taxes prélevées par les autorités publiques est la date du fait générateur de l'obligation de payer ces taxes. Cette interprétation, obligatoire pour le Groupe à compter du 1er janvier 2015 a été appliquée de façon rétrospective conformément aux dispositions de la norme IAS 8. Les données comparatives ont été retraitées.

**NOTE 3.1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2014 retraité</b>	<b>IFRIC 21 Taxes</b>	<b>2014 publié</b>
Chiffre d'affaires	1 220 336		1 220 336
Coût des ventes	(500 893)		(500 893)
<b>Marge Brute</b>	<b>719 443</b>		<b>719 443</b>
Coûts de distribution	(620 817)	55	(620 872)
Charges administratives	(54 311)		(54 311)
Autres produits d'exploitation	12 757		12 757
Autres charges d'exploitation	(5 351)		(5 351)
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>51 721</b>	<b>55</b>	<b>51 666</b>
Autres produits et (charges) opérationnels	9 190		9 190
Autres charges opérationnelles	(12 136)		(12 136)
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>48 775</b>	<b>55</b>	<b>48 720</b>
Autres produits financiers	7 506		7 506
Autres Charges financières	(16 978)		(16 978)
<b>Résultat Financier</b>	<b>(9 472)</b>		<b>(9 472)</b>
Charges d'impôt	(16 297)	(21)	(16 276)
<b>Résultat des activités poursuivies</b>	<b>23 006</b>	<b>34</b>	<b>22 972</b>
<b>Résultat Net de l'ensemble consolidé</b>	<b>23 006</b>	<b>34</b>	<b>22 972</b>
<i>dont part du résultat net attribuable aux :</i>			
- Propriétaires de la société mère du Groupe	24 100	34	24 065
- Intérêts non contrôlés	(1 093)		(1 093)

## NOTE 3.2. BILAN CONSOLIDÉ 31 DECEMBRE 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2014 retraité</b>	<b>IFRIC 21 Taxes</b>	<b>2014 publié</b>
<b>ACTIF</b>			
Goodwill	4 197		4 197
Immobilisations incorporelles	243 305		243 305
Immobilisations corporelles	276 446		276 446
Participations dans les entreprises associées	0		0
Actifs financiers non courants	19 518		19 518
Actifs d'impôts différés	35 480		35 480
<b>Total des Actifs non courants</b>	<b>578 946</b>		<b>578 946</b>
Stocks et en-cours	247 551		247 551
Avances et acomptes versés	3 723		3 723
Créances clients	84 349		84 349
Autres créances	26 663		26 663
Actifs d'impôts exigibles	8 768		8 768
Charges constatées d'avance	20 044		20 044
Instruments dérivés actifs	11 720		11 720
Trésorerie et équivalents trésorerie	88 113		88 113
<b>Total des Actifs Courants</b>	<b>490 931</b>		<b>490 931</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>1 069 877</b>		<b>1 069 877</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital	10 962		10 962
Ecart de réévaluation	188 139		188 139
Réserves	102 257	1 606	100 651
<b>Total des Capitaux Propres - Part du Groupe</b>	<b>301 358</b>	<b>1 606</b>	<b>299 752</b>
Capitaux propres - Part revenant aux intérêts non contrôlés	40 762		40 762
<b>Capitaux propres de l'ensemble</b>	<b>342 120</b>	<b>1 606</b>	<b>340 514</b>
Provisions pour risques et charges non courantes	23 255		23 255
Emprunts et dettes financières à long terme	173 180		173 180
Passifs d'impôts différés	93 703	984	92 719
<b>Total des Passifs non courants</b>	<b>290 138</b>	<b>984</b>	<b>289 154</b>
Provisions pour risques et charges courantes	11 210		11 210
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 853		258 853
Passifs d'impôt exigible	2 822		2 822
Dettes sociales et fiscales	67 625	(2 590)	70 216
Autres dettes	59 185		59 185
Instruments dérivés passifs	6 391		6 391
Crédits à court terme et banques	31 533		31 533
<b>Total des Passifs courants</b>	<b>437 619</b>	<b>(2 590)</b>	<b>440 209</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>1 069 877</b>		<b>1 069 877</b>

## NOTE 3.3. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS 31 DÉCEMBRE 2014

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2014 retraité</b>	<b>IFRIC 21 Taxes</b>	<b>2014 publié</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>23 006</b>	34	22 972
Dotations aux amortissements	43 750		43 750
Dotations aux provisions	8 999	0	8 999
Reprises sur provisions	(11 057)		(11 057)
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	11 782		11 782
Produit de cession des éléments d'actif cédés	(5 090)		(5 090)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>71 390</b>	<b>34</b>	<b>71 355</b>
Charges et produits d'intérêts financiers	8 024		8 024
Charge nette d'impôt	16 297	21	16 276
<b>Capacité d'autofinancement avant impôts, dividendes et intérêts</b>	<b>95 710</b>	<b>55</b>	<b>95 655</b>
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (**)	(17 557)	(55)	(17 502)
Impôts sur le résultat payés	(21 649)		(21 649)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>56 503</b>	<b>0</b>	<b>56 503</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(66 427)		(66 427)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 090		5 090
Acquisitions d'autres immobilisations financières	(1 894)		(1 894)
Cessions d'autres immobilisations financières	1 520		1 520
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>	<b>(61 710)</b>	<b>0</b>	<b>(61 710)</b>
Autres opérations avec les actionnaires	(88)		(88)
Dividendes versés aux actionnaires de la société Etam Développement	(3 799)		(3 799)
Emission d'emprunts	63 565		63 565
Remboursement d'emprunts	(42 908)		(42 908)
Intérêts versés	(8 024)		(8 024)
<b>Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>8 746</b>		<b>8 746</b>
Incidence des variations de cours de change	5 239		5 239
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>8 778</b>		<b>8 778</b>
<b>Trésorerie et équivalents trésorerie à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>75 590</b>		<b>75 590</b>
<b>Trésorerie et équivalents trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>84 368</b>		<b>84 368</b>
<b>(**) Détail de la variation du fonds de roulement lié à l'activité</b>			
Créances clients (actif)	(333)		(333)
Stocks (actif)	(8 351)		(8 351)
Autres créances (actif)	(18 330)		(18 330)
Dettes fournisseurs (passif)	1 306		1 306
Dettes sociales et fiscales (passif)	5 713	(55)	5 768
Autres passifs courants	2 437		2 437
<b>Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>(17 557)</b>		<b>(17 502)</b>

**NOTE 4 - GOODWILL****Goodwill en valeurs nettes**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Dépréciations	Valeurs Nettes
Goodwill	12 629	8 432	4 197	12 629	8 432	4 197
<b>Total</b>	<b>12 629</b>	<b>8 432</b>	<b>4 197</b>	<b>12 629</b>	<b>8 432</b>	<b>4 197</b>

Aucun mouvement n'a affecté le poste Goodwill au cours de l'exercice.

Les goodwill concernent uniquement le secteur opérationnel Europe. La méthodologie des tests de dépréciation est décrite en note 2.8 et les hypothèses retenues sont présentées en note 7.1.2

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau de chaque magasin.

**NOTE 5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PAR NATURE**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Valeurs brutes	Amortissements /dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs brutes	Amortissements /dépréciations	Valeurs Nettes
Droit au bail et assimilés	241 273	7 920	233 354	238 757	8 099	230 658
Logiciels	48 676	40 090	8 586	44 697	37 211	7 486
Marques et licences	1 248	-	1 248	1 178	-	1 178
Autres immobilisations incorporelles	5 167	1 040	4 127	4 684	700	3 984
<b>TOTAL</b>	<b>296 364</b>	<b>49 050</b>	<b>247 315</b>	<b>289 316</b>	<b>46 011</b>	<b>243 305</b>

**5.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : VARIATIONS DE L'EXERCICE****5.2.1. VALEURS BRUTES**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Droit au bail et assimilés			Logiciels	Marques et licences	Autres immobilisations incorporelles
	France	Autres pays Européens	Total			
Valeur brute au 31 décembre 2013	229 371	17 509	246 880	40 344	1 178	1 763
Acquisitions	5 203	1 209	6 412	3 264	0	3 178
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(7 724)	(1 000)	(8 724)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	(1 595)	(6)	(1 601)	0	0	0
Cession et mises hors services	(4 243)	(313)	(4 555)	(73)	0	(3)
Effets de variations de change	0	(5)	(5)	350	0	77
Autres variations	303	46	349	811	0	(332)
Valeur brute au 31 décembre 2014	221 317	17 440	238 757	44 697	1 178	4 684
Acquisitions	10 709	296	11 005	2 672	0	1 150
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(3 467)	(1 000)	(4 468)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	(870)		(870)	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	153	0	153	0	0	0
Cession et mises hors services	(3 927)	(208)	(4 135)	(6)	0	0
Effets de variations de change	0	70	70	243	0	71
Autres variations	578	183	762	1 071	70	(738)
<b>Valeur brute au 31 décembre 2015</b>	<b>224 493</b>	<b>16 780</b>	<b>241 273</b>	<b>48 677</b>	<b>1 248</b>	<b>5 167</b>

## 5.2.2. AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS

(en milliers d'euros)	Droit au bail et assimilés			Logiciels	Marques et licences	Autres immobilisations incorporelles
	France	Autres pays Européens	Total			
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2013	0	6 999	6 999	34 975	0	571
Amortissements comptabilisés au cours de la période	0	1 401	1 401	2 164	0	128
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	0	(595)	(595)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	610	610	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(150)	(150)	0	0	0
Cessions et mises hors services	0	(172)	(172)	(90)	0	0
Effets de variations de change	0	6	6	165	0	1
Autres variations	0	0	0	(3)	0	0
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2014	0	8 099	8 099	37 211	0	700
Amortissements comptabilisés au cours de la période	0	990	990	2 759	0	338
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	0	(491)	(491)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	0	0	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(610)	(610)	0	0	0
Cessions et mises hors services	0	(182)	(182)	(12)	0	0
Effets de variations de change	0	71	71	115	0	1
Autres variations	0	42	42	17	0	0
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2015</b>	<b>0</b>	<b>7 920</b>	<b>7 920</b>	<b>40 090</b>	<b>0</b>	<b>1 040</b>

## 5.3. VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PAR NATURE AU COÛT HISTORIQUE

Le tableau ci-dessous indique les montants des immobilisations incorporelles nettes par nature si celles-ci étaient maintenues à leur coût historique (concerne les droits au bail et assimilés).

(en milliers d'euros)	2015	2014
Droits au bail & assimilés	144 427	137 124
Logiciels	8 586	7 486
Marques & licences	1 248	1 178
Autres immobilisations incorporelles	4 127	3 984
<b>TOTAL</b>	<b>158 388</b>	<b>149 772</b>

## NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

## 6.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR NATURE

(en milliers d'euros)	2015			2014		
	Valeurs Brutes	Amortissements / Dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Amortissements / Dépréciations	Valeurs Nettes
Terrains	49 719	0	49 719	52 144	0	52 144
Constructions	193 330	43 780	149 550	182 797	42 760	140 037
Agencements magasins	263 546	189 344	74 202	251 465	184 956	66 509
Installations techniques, matériels et outillages industriels	21 317	17 647	3 670	20 694	17 090	3 604
Autres immobilisations corporelles et en cours	43 013	29 575	13 438	46 963	32 811	14 152
<b>Total</b>	<b>570 925</b>	<b>280 346</b>	<b>290 578</b>	<b>554 063</b>	<b>277 617</b>	<b>276 446</b>

## 6.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES : VARIATIONS DE L'EXERCICE

### 6.2.1. VALEURS BRUTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Agencements magasins	Installations techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations et en-cours
Valeur brute au 31 décembre 2013	231 178	237 370	19 693	43 621
Acquisitions	7 651	31 336	1 080	18 065
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	741	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	0	0	0
Cessions et mises hors service	(4 950)	(37 153)	(217)	(819)
Effets de variations de change	0	6 096	85	1 150
Autres variations	321	13 816	54	(15 053)
Valeur brute au 31 décembre 2014	234 941	251 464	20 694	46 963
Acquisitions	9 058	21 283	795	20 053
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	1 700	0	0	(53)
Cessions et mises hors service	(3 162)	(31 950)	(173)	(5 027)
Effets de variations de change	0	4 219	66	826
Autres variations	511	18 530	(65)	(19 750)
<b>Valeur brute au 31 décembre 2015</b>	<b>243 049</b>	<b>263 546</b>	<b>21 317</b>	<b>43 013</b>

### 6.2.2. AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEURS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains & constructions	Agencements magasins	Installations techniques, matériel & outillage	Autres immobilisations et en-cours
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2013	38 878	187 759	16 633	31 209
Amortissements comptabilisés au cours de la période	7 076	30 643	590	1 764
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(568)	0	0	0
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	2 133	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(7 407)	0	(9)
Actifs détenus en vue d'être cédés	0	0	0	0
Cessions et mises hors service	(2 542)	(32 221)	(161)	(817)
Effets de variations de change	0	4 065	36	667
Autres variations	(84)	(15)	(7)	(3)
Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2014	42 759	184 956	17 090	32 811
Amortissements comptabilisés au cours de la période	7 400	31 614	706	1 401
Réévaluations créditées/débitées en autres éléments du résultat global	(4 584)	0	0	(53)
Pertes de valeurs comptabilisées en charges	0	3 041	0	0
Reprises de pertes de valeurs au compte de résultat	0	(5 111)	0	0
Actifs détenus en vue d'être cédés	0	0	0	0
Cessions et mises hors service	(1 804)	(28 563)	(105)	(4 733)
Effets de variations de change	0	2 834	28	485
Autres variations	8	574	(71)	(337)
<b>Amortissements et dépréciations au 31 décembre 2015</b>	<b>43 780</b>	<b>189 344</b>	<b>17 647</b>	<b>29 575</b>

### 6.3. VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR NATURE AU COÛT HISTORIQUE

Le tableau ci-dessous indique les montants des immobilisations corporelles nettes par nature s'ils étaient maintenus à leur coût historique (concerne les terrains et constructions) :



<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	Valeurs Nettes	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	99 376	97 577
Agencements magasins	74 202	66 509
Installations techniques, matériel et outillage	3 670	3 604
Autres immobilisations corporelles et en-cours	13 438	14 152
<b>TOTAL</b>	<b>190 686</b>	<b>181 842</b>

#### 6.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN LOCATION-FINANCEMENT

Le tableau ci-dessous indique la part des immobilisations corporelles du Groupe acquis en vertu de contrats de location financement.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>			<b>2014</b>		
	Valeurs Brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs Nettes
Terrains	23 526	0	23 526	23 820	0	23 820
Constructions	72 565	12 615	59 950	73 094	10 559	62 535
Autres immobilisations corporelles et en-cours	23	23	0	4 079	4 079	0
<b>TOTAL</b>	<b>96 114</b>	<b>12 638</b>	<b>83 476</b>	<b>100 993</b>	<b>14 638</b>	<b>86 355</b>

### NOTE 7 - TEST DE DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

Les principes de dépréciation des actifs non financiers sont détaillés dans la Note 2.8.

#### NOTE 7.1 HYPOTHÈSES RETENUES POUR LES TESTS DE DÉPRÉCIATION

Les projections des flux de trésorerie des UGT, en termes de chiffre d'affaires et marges opérationnelles, sont établies sur la base des budgets et des plans d'affaires à horizon de trois à 5 ans, validés par la direction. Ces flux de trésorerie sont ensuite extrapolés sur la durée d'utilité résiduelle des actifs essentiels des UGT soit une durée d'utilité totale de 7 ans pour les UGT sans goodwill et infinie pour les UGT avec goodwill.

Les principales hypothèses retenues pour les tests de dépréciation des UGT sont les suivantes :

<b>Hypothèses</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Chiffre d'affaires	Une évolution moyenne de 3,2% la première année, de 2,3% la deuxième, de 1,8% la troisième année et de 1% pour chacune des deux dernières années	entre 1% et 5% sur les 4 premières périodes et 0% sur la 5ème période
Taux de marge	Aucune évolution du taux de marge n'a été retenue	entre -0,6% et +1,6% sur le 3 premières périodes et 0% sur les 4ème et 5ème période
Frais d'exploitation	de 2% par an	entre 2% et 3,5% sur les 5 premières périodes
Taux d'actualisation avant impôt appliqué aux projections des flux de trésorerie	11,00%	11,04%
taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie pour les tests des UGT avec goodwill	1%	1%

La Société présente un seul taux d'actualisation pour tous les pays de l'Union Européenne parce que les principaux actifs à tester concernent principalement les UGT en France.

#### NOTE 7.1.1. TEST DE DÉPRÉCIATION DES UGT SANS GOODWILL

Les tests de dépréciation réalisés par la méthode des flux de trésorerie actualisés générés par les magasins portent sur des agencements et aménagements de concept des magasins, c'est-à-dire sur la catégorie des actifs qui ne sont pas évalués selon la méthode comptable de la réévaluation. Pour déterminer la valeur d'utilité de l'UGT, les flux de trésorerie sont basés sur les projections des budgets et plans d'affaires à horizon de trois à cinq ans validés par la direction, puis au-delà, le flux de trésorerie des 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> années sont extrapolés, à partir des flux de la 5<sup>ème</sup> année en appliquant un taux de croissance nul, pour couvrir la durée d'utilité moyenne des agencements et aménagement de UGT sans goodwill. Aucune valeur terminale n'est prise en compte.

Compte tenu de la présence de près de 1000 UGT de taille différente, seul un calcul des impacts globaux, sur la sensibilité des hypothèses retenues dans la détermination des flux de trésorerie comme indiqué ci-dessus, nous apparaît pertinent.

Si l'évolution de taux de marge brute telle que anticipée par la direction variait à la hausse de 100 points de base, la Société comptabiliserait une reprise de perte de valeur de l'ordre de 702,9 milliers d'euros en résultat sur les agencements et aménagements magasins ; à l'inverse, une baisse de 100 points de base du taux de marge brute, la Société comptabiliserait une perte de valeur complémentaire de l'ordre de 657,7 milliers d'euros en résultat.

De même, si l'évolution de chiffre d'affaires telle que anticipée par la direction variait à la hausse de 100 points de base, la société comptabiliserait une reprise de perte de valeur de l'ordre de 390,6 milliers d'euros en résultat sur les agencements et aménagement des magasins ; à l'inverse, une baisse de 100 points de base de l'évolution du chiffre d'affaires, la Société comptabiliserait une perte de valeur complémentaire de l'ordre de 239,5 milliers d'euros en résultat.

La variation de 100 points du taux d'actualisation utilisé, n'a pas d'impact significatif dans les états financiers du Groupe.

#### NOTE 7.1.2. TEST DE DÉPRÉCIATION DES UGT AVEC GOODWILL

Les UGT avec goodwill concernent principalement les magasins lingerie de la marque ETAM en France. Pour tester les UGT avec les goodwill associés, sur la base des données de l'Institut Français de la Mode sur les perspectives de ventes de la lingerie dans les chaînes spécialisées, le Groupe anticipe un taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie, au-delà de la période de 7 ans, de 1%.

Aucune perte de valeur n'a été constatée sur les UGT avec goodwill par le Groupe au 31 décembre 2015.

Une variation du taux de marge brute de 100 points de base à la hausse ou à la baisse est sans conséquence sur la valeur comptable du goodwill. Il en va de même pour une variation de 100 points de base à la hausse ou à la baisse du taux de croissance à l'infini des flux de trésorerie.

La variation de 100 points du taux d'actualisation utilisé, n'a pas d'impact significatif dans les états financiers du Groupe.

#### NOTE 7.2. PERTES DE VALEURS COMPTABILISÉES AU COURS DE L'EXERCICE

Les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur comptabilisées au compte de résultat au cours de l'exercice sont données en note 20.

Au compte de résultat de l'exercice 2015, le montant total des pertes de valeur comptabilisées en charge s'élève à 3 910,50 milliers d'euros (dont 781,01 milliers d'euros en autres charges opérationnelles) ; celui des reprises de pertes de valeurs comptabilisées en produit s'élève à 5 874,21 milliers d'euros (dont 3 145,59 milliers d'euros autres produits opérationnels). Ces pertes de valeurs sont réparties sur les agencements et aménagements de plusieurs UGT.

Au compte de résultat de l'exercice 2014, le montant total des pertes de valeur comptabilisées en charge s'élève à 4343,65 milliers d'euros (dont 2090,57€ en autres charges opérationnelles) ; celui

des reprises de pertes de valeurs comptabilisées en produit s'élève à 7 566,06 milliers d'euros (dont 3685,07€ en autres produits opérationnels). Ces pertes de valeurs sont réparties sur les agencements et aménagements de plusieurs UGT.

## NOTE 8 - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

### NOTE 8.1. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS PAR NATURE

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes
Titres de participations	623	467	156	943	157	786
Prêts, autres créances et participations	2 005	144	1 861	1 440	144	1 296
Dépôts et cautionnements versés	18 935	86	18 849	17 522	86	17 436
<b>Total Actifs financiers non courants</b>	<b>21 563</b>	<b>697</b>	<b>20 866</b>	<b>19 905</b>	<b>387</b>	<b>19 518</b>

### 8.2. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS : VARIATIONS DE L'EXERCICE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Titres de participations	Prêts, autres créances et participations	Dépôts et cautionnements versés
Valeur nette au 31 décembre 2013	<b>466</b>	<b>1 294</b>	<b>17 385</b>
Acquisitions	320	2	1 572
Cessions/Remboursements	0	0	(1 520)
Effets des variations de change	0	0	(1)
Valeur nette au 31 décembre 2014	<b>786</b>	<b>1 296</b>	<b>17 435</b>
Acquisitions		565	2 463
Cessions/Remboursements			(999)
Pertes de valeur par résultat	(310)		
Effets des variations de change		0	3
Autres variations	(320)	1	(53)
<b>Valeur nette au 31 décembre 2015</b>	<b>156</b>	<b>1 861</b>	<b>18 849</b>

En France, le Groupe a acquis le 26 décembre 2014 la totalité du capital de la société Etablissement JARREY, ex-affilié du réseau de l'enseigne Etam Lingerie pour 320 K€ ; cette acquisition a été comptabilisée en titres de participations.

Au cours de l'exercice 2015, la société Etablissement JARREY a été absorbée par la société UNDIZ.

**NOTE 9 - STOCKS****9.1. STOCKS PAR NATURE**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>			<b>2014</b>		
	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes
Matières premières et autres approvisionnements	10 072	3 853	6 219	10 442	4 260	6 182
En-cours de production de biens	5 107	0	5 107	7 132	0	7 132
Produits finis	299 635	33 338	266 297	272 263	35 385	236 878
Perte d'inventaire		2 599	(2 599)		2 641	(2 641)
<b>TOTAL</b>	<b>314 814</b>	<b>39 790</b>	<b>275 024</b>	<b>289 837</b>	<b>42 286</b>	<b>247 551</b>

**9.2. STOCKS : VARIATIONS DE L'EXERCICE**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs Brutes	Pertes de valeur	Valeurs Nettes
Solde au 31 décembre 2013	278 736	49 841	228 895
Variations du stock brut	(1 448)		(1 448)
Dotation provision pour dépréciation et perte d'inventaire		22 322	(22 322)
Reprise provision pour dépréciation et perte d'inventaire		(32 121)	32 121
Effets des variations de change	12 549	2 245	10 304
Solde au 31 décembre 2014	289 837	42 286	247 551
Variations du stock brut	16 694		16 694
Dotation provision pour dépréciation et perte d'inventaire		21 033	(21 033)
Reprise provision pour dépréciation et perte d'inventaire		(24 953)	24 953
Effets des variations de change	8 284	1 424	6 860
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>314 815</b>	<b>39 790</b>	<b>275 024</b>

**NOTE 10 - CLIENTS**

Les créances au bilan sont principalement liées :

- aux créances sur les affiliés en fin de période (prélèvement du chiffre d'affaires réalisé en début de période suivante),
- aux créances sur les grands magasins en Chine, qui disposent de termes de paiement pour reverser le chiffre d'affaires nette de commissions au Groupe et,
- aux créances sur les franchisés internationaux.

Au 31 décembre, les créances commerciales se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>			<b>2014</b>		
	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Pertes de valeur	Valeurs nettes
Affiliés	5 738	124	5 614	6 261	175	6 086
Franchises internationales	15 641	2 737	12 904	20 242	1 166	19 076
Grands magasins	58 977	3 855	55 122	58 904	2 485	56 419
Autres clients	5 458	4 033	1 426	3 119	351	2 768
<b>Total</b>	<b>85 814</b>	<b>10 748</b>	<b>75 066</b>	<b>88 526</b>	<b>4 177</b>	<b>84 349</b>

Le risque de crédit est pour l'essentiel concentré sur les franchises internationales. La politique du Groupe est de couvrir son exposition en obtenant des garanties bancaires et / ou des couvertures auprès d'assureurs crédit sur les encours significatifs.

Les créances échues et non couvertes par des garanties ont fait l'objet d'une analyse par partenaire et ne présentent pas de risques non provisionnés au 31 décembre 2015.

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les franchises internationales :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	7 612	167	7 446	10 790		10 790
Echues depuis 30 jours au plus	2 431	85	2 346	2 814		2 814
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	2 874	584	2 290	4 406	72	4 335
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	1 286	634	652	646	0	646
Echues depuis 360 jours	1 438	1 267	171	1 585	1 095	491
<b>TOTAL</b>	<b>15 641</b>	<b>2 737</b>	<b>12 904</b>	<b>20 242</b>	<b>1 166</b>	<b>19 076</b>

Les créances échues couvertes par des garanties bancaires et ou auprès d'assureurs crédits s'élèvent à 4573,9 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et à 5 453,0 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les affiliés :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	3 740	0	3 740	3 513		3 513
Echues depuis 30 jours au plus	502	0	502	663		663
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	1 030	0	1 030	1 607		1 607
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	106	0	106	197	70	126
Echues depuis 360 jours	360	124	236	283	104	178
<b>TOTAL</b>	<b>5 738</b>	<b>124</b>	<b>5 614</b>	<b>6 261</b>	<b>175</b>	<b>6 087</b>

Les créances échues couvertes par des garanties s'élèvent à 829,7 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et à 1 673,5 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

Le tableau ci-après donne l'antériorité des créances sur les Grands magasins :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Non échues	38 161	46	38 115	38 112	50	38 063
Echues depuis 30 jours au plus	9 158	0	9 158	9 046	0	9 046
Echues depuis 30 jours mais moins de 180 jours	8 999	1 677	7 322	7 549	1 332	6 217
Echues depuis 180 jours mais moins de 360 jours	1 526	987	539	850	699	151
Echues depuis 360 jours	1 133	1 145	(12)	3 347	404	2 943
<b>TOTAL</b>	<b>58 977</b>	<b>3 855</b>	<b>55 122</b>	<b>58 904</b>	<b>2 485</b>	<b>56 419</b>

**NOTE 11 - AUTRES CRÉANCES**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Echéancier		Valeurs nettes	Echéancier		Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		Moins de 1 an	Plus de 1 an	
Capital appelé non versé	0	0	0	(11)	0	(11)
Créances sociales et fiscales	16 084	0	16 084	14 847	0	14 847
Comptes courants débiteurs	76	0	76	143	0	143
Débiteurs divers	7 622	3 436	11 058	9 245	3 066	12 311
Provisions sur Débiteurs divers	(386)	(259)	(645)	(626)	(0)	(627)
<b>Total</b>	<b>23 395</b>	<b>3 178</b>	<b>26 573</b>	<b>23 597</b>	<b>3 066</b>	<b>26 663</b>

**NOTE 12 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Echéancier		Valeurs nettes	Echéancier		Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		Moins de 1 an	Plus de 1 an	
Loyers constatés d'avance	10 934	0	10 934	18 719	0	18 719
Autres charges	1 558	476	2 034	722	603	1 325
<b>Total</b>	<b>12 492</b>	<b>476</b>	<b>12 968</b>	<b>19 441</b>	<b>603</b>	<b>20 044</b>

**NOTE 13 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015	2014
FCP monétaires	13 427	15 172
Comptes bancaires	63 308	72 941
<b>Total</b>	<b>76 734</b>	<b>88 113</b>

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015	2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie du bilan actif	76 734	88 113
Découverts bancaires et intérêts courus	(1 343)	(3 745)
<b>Total</b>	<b>75 391</b>	<b>84 368</b>

**NOTE 14 - CAPITAUX PROPRES**14.1. CAPITAL SOCIALNOTE 14.1.1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2015, le capital social est de 10 961 739 € divisé en 7.190.431 actions.

NOTE 14.1.2. DROITS DE VOTE DOUBLE

L'assemblée générale du 24 mars 1997 a modifié les statuts de la société et précisé qu'un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles est justifiée une inscription nominative au nom d'un même actionnaire depuis 4 ans au moins, ainsi qu'aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, à raison des actions bénéficiant de ce droit. Ce droit de vote double cesse dès lors que les actions qui en bénéficient font l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par voie de succession ou donation familiale.

Il n'existe pas d'obligation de déclaration de franchissement de seuils statutaires autres que les seuils visés à l'article L. 233-7 du Code de Commerce.

NOTE 14.1.3. CAPITAL AUTORISÉ NON ÉMIS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Nature de la délégation / autorisation	Date de l'AGE	Date d'expiration	Montant nominal d'augmentation de capital autorisé	Augmentation (s) réalisée(s) au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du DPS <sup>(1) (3)</sup>	27/05/2015	27/07/2017	10 000 000 €	-	10 000 000 €
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS <sup>(1)</sup> par offre au public <sup>(3)</sup>	27/05/2015	27/07/2017	2 400 000 € - 50 000 000 € (montant nominal) pour les valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital pouvant être émises	-	2 400 000 € - 50 000 000 € (montant nominal) pour les valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital pouvant être émises
Délégation de compétence afin d'émettre des actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du DPS au moyen d'un placement privé réservé à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs	27/05/2015	27/07/2017	20 % du capital par an - 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis	-	20 % du capital par an - 2 400 000 € pour les titres de créances pouvant être émis
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes	27/05/2015	27/07/2017	173 682 730 €	-	173 682 730 €
Délégation de compétence afin d'augmenter le capital en vue de rémunérer des apports en nature	27/05/2015	27/07/2017	10 % du capital	-	10 % du capital
Autorisation d'émettre des stocks options <sup>(2)</sup>	28/05/2014	28/07/2017	2 % du capital <sup>(2)</sup>	-	2 % du capital
Autorisation d'attribuer des actions gratuites <sup>(2)</sup>	28/05/2014	28/07/2017	2 % du capital <sup>(2)</sup>	-	2 % du capital

(4) Droit Préférentiel de Souscription

(5) Plafond commun aux deux autorisations.

(6) Plafond commun aux délégations pour les valeurs mobilières

NOTE 14.1.4. AUTORISATION DE RACHAT DE SES PROPRES ACTIONS PAR LA SOCIÉTÉPROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS 2014

La Gérance a été autorisée par l'Assemblée Générale du 28 mai 2014 (onzième résolution à caractère ordinaire), pour une période de 18 mois à procéder à l'achat, dans la limite légale, des actions de la Société, sans jamais pouvoir détenir plus de 10% du capital de la Société, étant précisé que le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital. Le prix maximum d'achat a été fixé à 44 euros par actions et le montant maximal des fonds destinés à la réalisation du programme à 31 637 896 euros.

Les objectifs de rachat d'actions sont les suivants :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Etam Développement par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la Société,
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe,
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 mai 2013 dans sa huitième résolution à caractère ordinaire.

Ces achats d'actions pourraient être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que la Gérance apprécierait, notamment en période d'offre publique dans le respect de la réglementation en vigueur.

La Société pourrait utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

La Société n'a pas de contrat de liquidité.

A ce jour, la Société ne détient aucune action propre.

NOTE 14.2. DIVIDENDE

La distribution est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, au cours des trois derniers exercices les distributions de dividendes et autres revenus ont été les suivantes :



Au titre de l'exercice	Dividende par action	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
		Dividende	Autres revenus distribués aux seuls commandités	
2012	0,00 €	0,00 €	1 646 935,12 €	-
2013	0,30 €	2 157 129,30 €	1 642 266,58 €	-
2014	0,50 €	3 595 215,50 €	1 723 608,08 €	
2015*	0,70 €	5 033 301,70 €	1 813 094,94 €	

\* Soumis au vote de l'assemblée générale du 25 mai 2016

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires, de distribuer un dividende de 0,70 € par action.

### NOTE 14.3. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

#### **Options de souscription ou d'achat (Attributions ou levées durant l'exercice 2015)**

La société n'a consenti aucune option de souscription ou d'achat d'actions aux mandataires sociaux ni aux salariés de la société au cours l'exercice 2015.

Il n'existe pas d'autre plan d'attribution de titres Etam Développement que ceux mentionnés ci-après.

#### **Options 2014 »**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28 mai 2014 (douzième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 28 mai 2014 :

- d'une part, aux salariés ou certains d'entre eux, ou à certaines catégories du personnel, de la société Etam Développement SCA et, le cas échéant, des sociétés ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de commerce cadres dirigeants ;
- d'autre part, aux mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L.225-185 du Code de commerce,

des options de souscriptions ou d'achat d'actions de la société (ci-après les « Options 2014 ») dans la limite de 2% du capital social existant au jour de cette assemblée, soit 143 809 « Options 2014 ».

La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2015.

#### **« Actions gratuites 2014 »**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28 mai 2014 (Treizième résolution) a autorisé la gérance à consentir, en une ou plusieurs fois, pour une durée de 38 mois à compter du 28 mai 2014, aux salariés, à certains d'entre eux, et/ou à certaines catégories du personnel, et/ou aux mandataires sociaux définis par la loi, tant de la société que des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées dans les conditions de l'article L225-197-1 et suivants du Code de Commerce, des actions gratuites de la société (ci-après les « Actions gratuites 2014 »), dans la limite de 2% du capital de la société.

La gérance n'a pas fait usage de cette autorisation en 2015

**NOTE 14.4. BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS**

Au cours de l'exercice 2013, des bons de souscription d'actions (BSA) ont été souscrits dans les sociétés Etam Lingerie SAS, Undiz SAS, 1.2.3 SAS et Modasia Holding sa par des cadres du Groupe. Le prix de souscription et d'exercice a été déterminé par un expert en évaluation par référence à l'offre publique d'achat simplifiée sur les actions ETAM Développement déposée le 3 septembre 2013. A terme, en cas d'exercice de la totalité des BSA, le taux maximal de dilution d'ETAM DEVELOPEMENT SCA, direct et indirect, dans le capital de ces filiales, serait de 4,39% dans Etam Lingerie SA, 3,60% dans Undiz SAS, 4,75% dans 123 SAS et 0,23% dans Modasia Holding SA par rapport à la situation au 31 décembre 2015.

**NOTE 14.5. ÉCART DE RÉÉVALUATION**

Les mouvements affectant le poste Ecart de réévaluation au cours de l'exercice sont résumés dans le tableau ci-après :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Droits au bail et assimilés	Terrains et constructions	Total Ecart de réévaluation
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>104 017</b>	<b>93 541</b>	<b>197 557</b>
Augmentations	1 379	1 309	2 688
Diminutions	(9 654)		(9 654)
Sous-total variations des justes valeurs des actifs réévalués	(8 275)	1 309	(6 966)
Transfert en résultats accumulés non distribués	(2 208)	(245)	(2 453)
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>93 534</b>	<b>94 604</b>	<b>188 139</b>
Augmentations	456	6 968	7 424
Diminutions	(4 433)	(689)	(5 122)
Sous-total variations des justes valeurs des actifs réévalués	(3 977)	6 279	2 302
Transfert en résultats accumulés non distribués	(631)	(990)	(1 621)
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>88 926</b>	<b>99 893</b>	<b>188 819</b>

**NOTE 15 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES****NOTE 15.1. ANALYSE PAR CATÉGORIE****Provisions pour risques et charges non courantes**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise non- utilisée	Autres Variations	Ecart de conversion	2015
Provisions litiges commerciaux	1778						1 778
Provisions pour pensions, retraites et médailles du travail	21339	907	231	0	3 734		25 750
Provisions pour autres risques	136	0	92	0	0	0	44
<b>Total</b>	<b>23 255</b>	<b>907</b>	<b>323</b>	<b>0</b>	<b>3 734</b>	<b>0</b>	<b>27 573</b>

**Provisions pour risques et charges courantes**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise non-utilisée	Autres Variations	Ecart de conversion	2015
Provisions pour litiges salariés et organismes sociaux	1 788	591	948	277	0	0	1 155
Provisions pour litiges commerciaux	1 832	762	638	427	(30)	0	1 498
Provisions pour pensions, retraites et médailles du travail	3 705	678	334	1	(3 329)	0	720
Provisions autres risques et charges	3 885	211	2 186	1 095	(58)	1	758
<b>Total</b>	<b>11 210</b>	<b>2 242</b>	<b>4 105</b>	<b>1 800</b>	<b>(3 416)</b>	<b>1</b>	<b>4 132</b>

**NOTE 15.2. DÉTAIL DES PROVISIONS POUR PENSIONS ET AVANTAGES ASSIMILÉS PAR NATURE**

Les différents types de plans concernent les régimes de retraite supplémentaire, les indemnités de fin de carrière, les médailles du travail et les pensions.

**NOTE 15.2.1. DESCRIPTION DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILÉS****Régime de retraite supplémentaire**

Le Groupe ETAM a mis en place au 1er janvier 1990 un régime de retraite supplémentaire à prestations définies dit régime « chapeau » pour l'ensemble de ses cadres travaillant dans une filiale du Groupe et justifiant au jour de leur départ en retraite d'une ancienneté minimale continue, dans le groupe ETAM, de 10 années.

Ce régime, assuré partiellement auprès d'AXA et à la charge totale de l'employeur, est fermé aux nouveaux entrants depuis le 31 décembre 2003. Le fonds choisi est à 100% investi en euros sans risque en capital.

Ce plan de retraite supplémentaire assure au bénéficiaire et sous certaines conditions une retraite à hauteur de 60% maximum du salaire de référence.

**Indemnité de fin de carrière et des médailles du travail en France**

En France, l'indemnité de retraite est un montant forfaitaire versé par la société à l'employé quand ce dernier part à la retraite. Le montant de cette prestation dépend de la durée de service de l'employé à la date de la retraite et est défini par les conventions collectives. L'indemnité du plan de retraite ne fournit pas de droits acquis aux employés avant qu'ils atteignent l'âge de la retraite (droits non acquis). Les indemnités de départ à la retraite ne sont pas liées à d'autres prestations standard de retraite, telles que les pensions versées par la sécurité sociale ou les fonds complémentaires (ARRCO et AGIRC).

En France, les médailles du travail ne sont pas obligatoires mais sont symboliques : aucune obligation légale de verser une prestation aux salariés. Néanmoins, les entités françaises du Groupe ont choisi de donner une gratification à leurs salariés quand ils reçoivent l'une des médailles d'ancienneté accordées à 20, 30, 35 et 40 ans d'activité depuis le début de leur vie professionnelle.

Le régime des indemnités de fin de carrière et le régime des médailles du travail ne sont pas financés par un fonds.

**Le plan de pension en Belgique**

Le plan de pension belge est un régime fermé et est assuré auprès de Vivium. La pension est versée sous forme de capital constitutif au départ du salarié à la retraite s'il remplit les conditions d'éligibilité.

Le montant de la pension est déterminé en fonction de l'ancienneté du salarié et de son salaire de base à la date de son départ en retraite.

**NOTE 15.2.2. MONTANT DE LA PROVISION PAR RÉGIME DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILÉS**

Le détail des provisions pour pension et avantages assimilés par nature est récapitulé dans le tableau ci-après.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Pensions	531	506
Indemnités de fin de carrière	7 086	6 814
Régime de retraite supplémentaire	18 058	16 933
Médailles du travail	795	783
Autres avantages		8
<b>Total</b>	<b>26 470</b>	<b>25 044</b>

Le taux d'actualisation à la clôture est basé sur le taux des obligations de meilleur rendement de la zone euro (AA) et de maturité équivalente.

**NOTE 15.2.3. SYNTHÈSE DES IMPACTS DES RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILÉS AU COMPTE DE RÉSULTAT ET EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL SUR LES EXERCICES 2015 ET 2014**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Résultat opérationnel courant	(1 126)	(1 080)
Résultat financier	(482)	(585)
Autres éléments du résultat global	(334)	(6 959)

**NOTE 15.2.4. FLUX DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNELS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Prestations attendues à payer					Contisations
	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2016</b>
Régime supplémentaire	169	175	283	179	179	0
Indemnité de départ à la retraite	435	57	201	189	82	0
Médaille du travail	53	70	58	49	60	0
Pension	0		16		0	24

## NOTE 15.2.5. PENSIONS, INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIERE ET MÉDAILLES DU TRAVAIL

en milliers d'Euros	PENSIONS		INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE		MEDAILLES DU TRAVAIL	
	Belgique		France		France	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
<b>Evolution de l'engagement au cours de l'exercice</b>						
Engagement à l'ouverture	1 086	386	6 814	5 449	783	696
Coût des services rendus au cours de l'exercice	39	31	516	400	61	53
Charge d'intérêt	22	29	131	170	15	21
Prestations payées	(29)	0	(302)	(69)	(27)	(37)
(Gains) / Pertes actuariels liés à la réévaluation (a)	16	139	(74)	864	(38)	50
Entrée du régime		506				
Frais	(2)	(2)				
Primes payées	(6)	(4)				
<b>Engagement à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 126</b>	<b>1 086</b>	<b>7 086</b>	<b>6 814</b>	<b>796</b>	<b>783</b>
<b>Actifs financiers de couverture</b>						
Valeur en début d'exercice	(580)	(294)				
Rendement réel des actifs	(12)	(18)				
Versements complémentaires	(24)	(24)				
(Gains) / pertes actuariels	(16)	(9)				
Prestations payées	29					
Entrée du régime		(240)				
Frais	2	2				
Primes payées	6	4				
<b>Valeur en fin d'exercice</b>	<b>(594)</b>	<b>(580)</b>				
<b>Composantes de la charge annuelle</b>						
Coût des services rendus au cours de l'exercice	39	31	516	400	61	53
Charge d'intérêt	22	29	131	170	15	21
Rendement réel des actifs	(12)	(18)				
Amortissement des services passés					(38)	50
Gains / (pertes) de réduction			0	0	0	0
Entrée du régime	0	266				
<b>Charge de l'exercice</b>	<b>48</b>	<b>308</b>	<b>647</b>	<b>570</b>	<b>39</b>	<b>124</b>
<b>Réconciliation Engagement / (Actifs) net et provision à la clôture de l'exercice</b>						
Engagements totaux	1 126	1 086	7 086	6 814	796	783
Valeur des actifs financiers de couverture	(594)	(580)	0	0		
<b>Provisions / (actif) à la clôture de l'exercice</b>	<b>531</b>	<b>92</b>	<b>7 086</b>	<b>6 814</b>	<b>796</b>	<b>783</b>
<b>Variation des provisions au bilan</b>						
Provisions au début de l'exercice	506	92	6 814	5 449	783	696
Charge de l'exercice	48	308	647	570	39	124
Réévaluation des régimes à prestations définies en autres éléments du résultat global non recyclables	1	130	(74)	864		
Versements complémentaires	(23)	(24)				
Prestations payées	0	0	(302)	(69)	(27)	(37)
<b>Provisions à la clôture de l'exercice</b>	<b>531</b>	<b>506</b>	<b>7 086</b>	<b>6 814</b>	<b>795</b>	<b>783</b>
<b>Réconciliation Résultat Global</b>						
Ouverture	92	(37)	1 119	255		
Mouvement de l'année	1	130	(74)	864		
<b>SORIE à la clôture de l'exercice</b>	<b>93</b>	<b>92</b>	<b>1 045</b>	<b>1 119</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(a) Décomposition des écarts actuariels liés à la réévaluation

Ecart d'expérience	(6)	(14)	(74)	(206)	(38)	(33)
Impact changement taux d'actualisation	0	153	0	1 070	0	83
<b>Gains / (Pertes) actuariels liés à la réévaluation</b>	<b>(6)</b>	<b>139</b>	<b>(74)</b>	<b>864</b>	<b>(38)</b>	<b>50</b>

Hypothèses actuarielles principales	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Taux d'actualisation	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Taux d'augmentation des salaires (moyenne)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%	2,00%
Nombre de salariés	7	8	3762	3685	3762	3685
Durée résiduelle d'activité	15	15	18	19	18	19
Taux de charges patronales	- Siège		46,00%	46,00%	46,00%	46,00%
			43,00%	43,00%	43,00%	43,00%
Âge de départ à la retraite			TAUX PLEIN	TAUX PLEIN	TAUX PLEIN	TAUX PLEIN

Les taux de rotation du personnel retenus sont définis de la manière suivante :

**Pour Entrepôts COMPANS et Entrepôts Lingerie**

( concerne les Cadres, Agents de Maîtrise et employés)

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 34 ans		6,50 %
35 ans	44 ans	3,50 %
45 ans	54 ans	3,00 %
55 ans	et +	0,00 %

**Pour ELAN INDUSTRIE**

( concerne les Cadres, Agents de Maîtrise et employés)

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 44ans		4,00 %
45 ans	54 ans	1,00 %
55 ans	et +	0,00 %

**Pour les autres sociétés**

**Cadres ne travaillant pas en magasin**

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 34 ans		13,2%
35 ans	59 ans	5,0%
60 ans	et +	0,00 %

**Non Cadres ne travaillant pas en magasin**

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 29 ans		11,0%
30 ans	49 ans	6,1%
50 ans	et +	0,00 %

**Salariés travaillant en magasin - hors hôte:**

Classe d'âge		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 29 ans		14,3%
30 ans	39 ans	7,2%
40 ans	44 ans	3,3%
45 ans	49 ans	2,8%
50 ans	54 ans	2,2%
55 ans	59 ans	1,1%
60 ans	et +	0,00 %

**Hôtesses**

Classes d'ancienneté		Taux de rotation annuel
de	à (inclus)	
< 29 ans		38,5%
30 ans	39 ans	11,0%
40 ans	54 ans	6,1%
55 ans	59 ans	2,2
60 ans	et +	0,00 %

## NOTE 15.2.6. RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE

<i>en milliers d'Euros</i>	France	
	2015	2014
<b>Evolution de l'engagement</b>		
<b>Engagement à l'ouverture</b>	<b>20 466</b>	<b>13 995</b>
Coût des services rendus	581	395
Charge d'intérêt	336	378
(Pertes) et gains actuariels liés à la réévaluation (a)	499	5 919
Prestations payées	(3 003)	(220)
<b>Engagement à la clôture</b>	<b>18 879</b>	<b>20 466</b>
<b>Evolution de la juste valeur des actifs</b>		
<b>Juste valeur des actifs à l'ouverture</b>	<b>(3 533)</b>	<b>(3 408)</b>
Rendement réel des actifs	(43)	(109)
(Pertes) et gains actuariels	(80)	(16)
Prestations payées	2 835	
<b>Juste valeur des actifs à la clôture</b>	<b>(821)</b>	<b>(3 533)</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des services rendus	581	395
Charge d'intérêt	336	378
Rendement réel des actifs	(43)	(109)
<b>(Charge)/ Produit de retraite de l'exercice</b>	<b>875</b>	<b>664</b>
<b>Evolution de la provision</b>		
<b>(Provision) / Actif à l'ouverture</b>	<b>16 933</b>	<b>10 587</b>
Charge de l'exercice	875	664
Prestations payées par l'employeur	(169)	(220)
Réévaluation des régimes à prestations définies en autres éléments du résultat global non recyclables	419	5 903
<b>(Provision)/ Actif de fin d'exercice</b>	<b>18 058</b>	<b>16 933</b>
<b>Reconciliation de l'engagement financé et de la provision</b>		
Engagements à la clôture	18 879	20 466
Juste valeur des actifs à la clôture	(821)	(3 533)
<b>(Provision)/ Actif de fin d'exercice</b>	<b>18 058</b>	<b>16 933</b>
<b>Réconciliation Résultat Global</b>		
à ouverture	20 381	14 478
Mouvements de l'année	419	5 903
<b>Résultat global Clôture</b>	<b>20 799</b>	<b>20 381</b>
 (a) Décomposition des écarts actuariels liés à la réévaluation		
Ecart d'expérience	(735)	1 677
Impact du changement du taux technique	936	405
Impact du changement du taux d'actualisation	0	3 837
Taxe et reversion	297	
<b>Gains/(Pertes) actuariels liés à la réévaluation</b>	<b>499</b>	<b>5 919</b>

## Les autres hypothèses d'évaluation du régime supplémentaires sont :

<b>Hypothèses d'évaluation</b>			
Taux d'actualisation		2,00%	2,00%
Taux d'inflation		2,00%	2,00%
Evolution des salaires			
	jusqu'à 55 ans	Inflation +1%	Inflation +1%
	+ 55 ans	Inflation +1%	Inflation +1%
Taux d'intérêt technique sur l'achat de rente viagère		0,50%	1,50%
Taux de cotisation ARRCO		6,00%	6,00%
Taux de cotisation AGIRC		16,00%	16,00%
Salaire de début de carrière		1,2 fois le PASS historique	1,2 fois le PASS historique
Taux de croissance du PASS		Inflation + 0,50%	Inflation + 0,50%
Evolution de la valeur du point (ARRCO/AGIRC)		Inflation - 0,25%	Inflation - 0,25%
Evolution du salaire de référence (ARRCO/AGIRC)		Inflation + 0,50%	Inflation + 0,50%
<b>Paramètres démographiques</b>			
Age de début d'activité		23 ans	23 ans
Age de la retraite		Données nominatives - au minimum âge de liquidation sans décote (selon réforme 2010)	Données nominatives - au minimum âge de liquidation sans décote (selon réforme 2010)
Table de survie en activité		TH 04-06 /TF 04-06	TH 04-06 /TF 04-06
Table de survie en retraite		TPGH05 / TPGF05	TPGH05 / TPGF05
Taux de revalorisation des rentes		0,50%	1,00%
Chargement sur les rentes		2,00%	2,00%
Réversibilité		60%	60%
Age du conjoint		Age réel si connu sinon époux plus âgé de 3 ans	Age réel si connu sinon époux plus âgé de 3 ans
Périodicité de la rente		Trimestrielle	Trimestrielle
Terme		Echu	Echu
Nombre de bénéficiaires		74	83
Durée résiduelle d'activité		9	9
Taux de rotation			
	jusqu'à 30 ans	13%	13%
	30 - 35 ans	10%	10%
	35 - 40 ans	5%	5%
	40 - 50 ans	2%	2%
	+ 50 ans	0,00%	0,00%

La sensibilité de l'engagement à une variation du taux d'actualisation de +/- 0,25% est la suivante :

(en milliers d'euros)	Pensions	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Régime supplémentaire
<b>2015</b>				
1,75%	1 161	7 346	814	19 896
<b>2,00%</b>	<b>1 126</b>	<b>7 086</b>	<b>796</b>	<b>18 879</b>
2,25%	1 093	6 838	778	17 924
<b>2014</b>				
1,75%	1 120	7 062	802	21 393
<b>2,00%</b>	<b>1 084</b>	<b>6 814</b>	<b>783</b>	<b>20 466</b>
2,25%	1 051	6 578	765	19 598



La sensibilité de l'engagement à une variation de la revalorisation salariale de +/- 0,25% est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Pensions	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Régime supplémentaire
<b>2015</b>				
1,75%	1 069	6 831	-	19 896
<b>2,00%</b>	<b>1 126</b>	<b>7 086</b>	<b>796</b>	<b>18 879</b>
2,25%	1 190	7 352	-	17 924
<b>2014</b>				
2,75%	1 022	6 572	-	18 829
<b>3,00%</b>	<b>1 084</b>	<b>6 814</b>	<b>783</b>	<b>20 466</b>
3,25%	1 149	7 067	-	22 513

## **NOTE 16 - ENDETTEMENT FINANCIER**

### **NOTE 16.1. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET**

L'endettement financier net du Groupe s'établit comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	163 500	152 250
Contrats de location financement	43 408	47 679
Crédits à court terme et découverts bancaires	893	3 301
Autres dettes à caractère financier	7 231	7 282
Intérêts courus	450	444
Moins coûts de mise en place de financements	(5 222)	(6 244)
<b>Total dette financière brute</b>	<b>210 260</b>	<b>204 712</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(76 734)	(88 113)
<b>Endettement financier net</b>	<b>133 525</b>	<b>116 600</b>

### **NOTE 16.2. ANALYSE DE LA DETTE FINANCIERE BRUTE PAR DEVISE DE REMBOURSEMENT**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Euros	204 725	198 969
Yuans	5 534	5 743
<b>Total dette financière brute</b>	<b>210 260</b>	<b>204 712</b>

### **NOTE 16.3. PRINCIPAUX EMPRUNTS ET LIGNES DE CRÉDIT**

Au 31 décembre 2015, la dette du Groupe est principalement composée d'un crédit multilatéral à moyen terme dit « Club Deal », d'un placement privé de type « Schuldscheindarlehen » et de contrats de location financement.

Le 24 juillet 2014, le Groupe a signé avec ses partenaires bancaires un avenant à son contrat de crédit multilatéral d'une durée initiale de quatre ans, signé en décembre 2012. Cet avenant prévoit le rallongement de la maturité au 12 décembre 2019 et de meilleures conditions de financement.

Le Club Deal se compose de deux tranches :

- La Tranche A est un crédit à moyen terme d'un montant à l'origine de 100 M€ avec des amortissements annuels de 8,75 M€ ;
- La Tranche B est une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 150 M€ pendant toute la durée du crédit.

Au 31 décembre 2015, la Tranche A est tirée pour 70 M€. La Tranche B est tirée pour 35 M€.

Dans le cadre du Club Deal, le Groupe s'est engagé à respecter :

- certains ratios financiers (le ratio d'endettement consolidé et le ratio d'endettement financier) jusqu'à échéance ;
- certains engagements juridiques usuels.

Tous les ratios financiers du Groupe sont calculés et appliqués une fois l'an sur la base des comptes consolidés clos le 31 décembre.

Tous les ratios financiers et engagements juridiques usuels étaient respectés au 31 décembre 2015.

Par ailleurs, la marge applicable sur le Club Deal est ajustable annuellement en fonction de l'évolution du ratio d'endettement financier.

En décembre 2014, le Groupe a procédé à l'émission d'un placement privé pour 50,0 M€ sous la forme d'un « *Schuldscheindarlehen* » échéance 5 juin 2019. Cet emprunt in-fine de maturité 4,5 ans est à taux variable et vient se substituer à la précédente tranche à taux variable de 31,5 M€ mise en place en juillet 2011 et qui a été remboursée par anticipation. La tranche de 8,5 M€ à taux fixe signée en juillet 2011 reste inchangée et a pour échéance le 25 juillet 2016. Les obligations relatives à cet emprunt sont de même nature que celles en vigueur sur le Club Deal.

Le Groupe dispose également de financements dans le cadre de contrats de location financement dont l'encours au 31 décembre 2015 s'élève à 43,4 M€.

En 2012, le Groupe a procédé à la mise en place d'un crédit bail de 11,0 M€ portant sur son entrepôt de Compans, pour une durée de 12 ans.

En 2010, le Groupe avait également procédé à la mise en place d'un crédit bail amortissable sur 12 ans, portant sur son siège administratif de Clichy pour un montant initial de 52,0 M€.

Le Groupe dispose par ailleurs de lignes bancaires bilatérales confirmées ou non dans plusieurs pays, y compris en France, permettant de réaliser les ajustements de financement et de trésorerie.

Au 31 décembre 2015, l'essentiel de la dette financière brute du Groupe était libellé en euros.

#### NOTE 16.4. ÉCHÉANCIER DES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Le tableau ci-dessous indique l'échéancier de l'ensemble des lignes de financements mobilisables, mises à disposition du Groupe Etam.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Montants autorisés au</i>			
	<i>31/12/2015</i>	Moins de 1 an	1 à 3 ans	Au-delà
Lignes bancaires moyen-long terme	278 500	17 250	17 500	243 750
Contrats de location-financement	43 408	4 320	8 943	30 145
Crédits à court terme Chine	14 871	14 871		
Découverts et lignes non confirmées	22 500	22 500		
<b>Total</b>	<b>359 279</b>	<b>58 941</b>	<b>26 443</b>	<b>273 895</b>

**NOTE 16.5. ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT**

La valeur actualisée de l'ensemble des loyers futurs dus au titre des contrats de location-financement selon la norme IAS 17 est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2015</b>		<b>31/12/2014</b>	
	Paiements minimaux	Valeur actuelle des paiements minimaux	Paiements minimaux	Valeur actuelle des paiements minimaux
A moins d'1 an	4 872	4 320	4 925	4 234
A plus d'1 an mais moins de 5 ans	19 924	18 302	20 002	17 890
A plus de 5 ans	21 278	20 786	26 429	25 555
<b>Total des paiements minimaux</b>	<b>46 074</b>	<b>43 408</b>	<b>51 356</b>	<b>47 679</b>
Montant des intérêts inclus dans les paiements	(2 666)		(3 677)	
<b>Valeur actuelle des paiements minimaux</b>	<b>43 408</b>	<b>43 408</b>	<b>47 679</b>	<b>47 679</b>

**NOTE 16.6. EXPOSITION DU GROUPE AUX RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE MARCHÉ****NOTE 16.6.1. RISQUE DE LIQUIDITÉ**

Le Club Deal se compose de deux tranches :

- La Tranche A est un crédit à moyen terme dont le montant en 2012 était de 100,0 M€ avec des amortissements annuels de 12,5 M€ jusqu'au 12 décembre 2016.

L'avenant du 24 juillet 2014, prévoit de nouveaux amortissements annuels pour la Tranche A de 8,75 M€ à compter du 12 décembre 2014, afin que le montant final à rembourser le 12 décembre 2019 soit de 43,75 M€, soit 50% de l'encours à la date de renégociation.

- La Tranche B est une ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum de 150,0 M€ pendant toute la durée du crédit.

Le financement en placement privé *Schuldscheindarlehen*, est quant à lui remboursable in fine en juillet 2016 pour la tranche à taux fixe de 8,5 M€ et en juin 2019 pour la nouvelle tranche à taux variable de 50,0 M€.

Ces deux financements deviendraient exigibles en cas de non respect des ratios financiers décrits dans la note 16.3.

Les encours de location-financement sont principalement constitués d'un crédit bail sur le siège administratif du Groupe à Clichy mis en place en décembre 2010 pour 52 M€ et d'un crédit bail sur un entrepôt sis à Compans en décembre 2012 pour 11 M€. Tous deux sont amortissables sur une durée de 12 ans.

Ces financements et leurs profils de remboursements apparaissent aujourd'hui suffisants pour assurer la liquidité du Groupe Etam.

L'exigibilité des encours de la dette financière brute au 31 décembre 2015 est la suivante :

(en milliers d'euros)	Encours au 31/12/2015	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	au-delà
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	163 500	52 250	17 500	93 750	0
Contrats de location financement	43 407	4 320	8 942	9 359	20 786
Crédits court terme et découverts	893	893			
Autres dettes à caractère financier	7 231	917	1 375	3 243	1696
Intérêts courus	450	450			
Coûts de mise en place de financement	(5 222)	(1 194)	(2 358)	(1 320)	(350)
<b>Total dette financière brute</b>	<b>210 260</b>	<b>57 637</b>	<b>25 459</b>	<b>105 032</b>	<b>22 132</b>

Le risque de liquidité du Groupe s'analyse en intégrant, outre les échéances contractuelles des dettes financières et les intérêts associés, les autres passifs financiers, principalement les dettes fournisseurs.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers du groupe au 31 décembre 2015 s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts estimés) :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable au 31/12/2015	flux de trésorerie associés	< 1an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	au-delà
<b>Passifs Financiers non dérivés</b>						
Emprunts moyen-long terme souscrits auprès des établissements de crédit	163 500	(169 903)	(54 379)	(20 851)	(94 673)	0
Contrats de location-financement	43 407	(46 074)	(4 872)	(9 874)	(10 051)	(21 278)
Crédits à court terme et découverts bancaires	893	(893)	(893)	0	0	0
Autres dettes à caractère financier et intérêts courus	7 231	(7 231)	(917)	(1 375)	(3 243)	(1 696)
Coûts de mise en place de financement	(5 222)	5 222	1 194	2 358	1 320	350
Dettes fournisseurs et autres crédateurs	258 077	(257 401)	(257 401)			
<b>Total Passifs Financiers non dérivés</b>	<b>467 886</b>	<b>(476 281)</b>	<b>(317 268)</b>	<b>(29 742)</b>	<b>(106 647)</b>	<b>(22 623)</b>
<b>Passifs Financiers dérivés</b>						
Swaps de taux d'intérêts utilisé comme couverture	4 507	(4 507)	(2 312)	(1 933)	(251)	(11)
Contrats de change utilisés comme couverture :						
- Sortie de trésorerie (-)	2 167	(2 167)	(2 167)			
- Entrées de trésorerie (+)						
<b>Total Passifs Financiers dérivés</b>	<b>6 674</b>	<b>(6 674)</b>	<b>(4 479)</b>	<b>(1 933)</b>	<b>(251)</b>	<b>(11)</b>

Les dettes fournisseurs et autres dettes s'inscrivent dans le cours normal du cycle d'exploitation du Groupe.

#### NOTE 16.6.2. RISQUE DE MARCHÉ

Le Groupe utilise divers instruments financiers dérivés fermes ou optionnels afin de couvrir son exposition au risque de change et de taux d'intérêt. Au 31 décembre 2015, les dérivés de change et de taux éligibles à la comptabilité de couverture couvrent respectivement des achats futurs en devises et des flux d'intérêts futurs sur la dette. Ces dérivés figurent soit à l'actif du bilan au poste « instruments dérivés actifs », soit au passif du bilan au poste « instruments dérivés passif ».

(en milliers d'euros)	2015	Dont		2014	Dont	
		Taux d'intérêt	Change		Taux d'intérêt	Change
<b>Dérivés actifs</b>	<b>3 653</b>	<b>0</b>	<b>3 653</b>	<b>11 719</b>	<b>0</b>	<b>11 719</b>
Dérivés actifs - à la juste valeur par le résultat			0	149		149
Dérivés actifs - couverture de flux de trésorerie	2 341		2 341	6 869		6 869
Dérivés actifs - couverture de juste valeur	1 312		1 312	4 701		4 701
<b>Dérivés passifs</b>	<b>6 674</b>	<b>4 507</b>	<b>2 167</b>	<b>6 391</b>	<b>5 827</b>	<b>565</b>
Dérivés passifs - à la juste valeur par le résultat			0	496		496
Dérivés passifs - couverture de flux de trésorerie	6 674	4 507	2 167	5 895	5 827	69
Dérivés passifs - couverture de juste valeur	0		0			
<b>Total</b>	<b>(3 021)</b>	<b>(4 507)</b>	<b>1 485</b>	<b>5 328</b>	<b>(5 827)</b>	<b>11 155</b>

Les dérivés de couverture de change ont une échéance inférieure à un an.

L'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés portés par le Groupe intègre une composante « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et une composante « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs. L'évaluation du risque de crédit est déterminée à partir de modèles mathématiques usuels pour des intervenants de marché tenant compte de données de marché observables. Au 31 décembre 2015, les ajustements comptabilisés au titre du risque de contrepartie et du risque de crédit propre ne sont pas matériels.

Le Groupe bénéficie d'accord de compensation sur ses instruments dérivés. Ces accords prévoient en cas de défaillance du Groupe ou des établissements financiers avec lesquels il contracte une compensation entre les justes valeurs actives et passives des instruments financiers dérivés présentées au bilan.

L'impact résultant des accords de compensation n'est pas matériel pour le Groupe au 31 décembre 2015.

Note 16.6.2.1. Risque de change

### **Exposition au risque de change**

#### **Sur les transactions :**

L'exposition au risque de change du Groupe résulte principalement des achats en dollars américains et en yuans chinois réalisés dans le cadre de l'approvisionnement en marchandises des différentes enseignes. La gestion du risque de change du Groupe est centralisée à la Direction Générale Finances du Groupe pour l'ensemble des enseignes.

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en dollars américains au 31 décembre 2015 est de 83,166 MUSD afin de couvrir des budgets d'achats et des commandes en cours en dollar américain.

Cet encours s'élevait à 147,75 MUSD au 31 décembre 2014.

L'encours des contrats de couverture du risque de change libellés en yuans chinois au 31 décembre 2015 est de 287 M CNH afin de couvrir des budgets d'achats et des commandes en cours yuans chinois.

Il n'y avait pas d'engagements dans cette devise au 31 décembre 2014.

Le Groupe est par conséquent exposé aux futures fluctuations des parités euro/dollar américain et euro/yuan chinois dont une évolution défavorable à l'euro pourrait avoir un impact négatif sur ses marges.

**Sur l'état de la situation financière :**

<i>en millions d'euros</i>	<b>2015</b>	<b>2 014</b>
Créances clients	1 271	2 515
Trésorerie et équivalents trésorerie	4 990	40
Dettes fournisseurs	(50 091)	(46 461)
<b>Exposition brute sur l'état de la situation financière</b>	<b>(43 830)</b>	<b>(43 907)</b>
Instruments dérivés de couverture	50 091	46 459
<b>Exposition nette sur l'état de la situation financière</b>	<b>6 261</b>	<b>2 552</b>

**Analyse de la sensibilité**

Une augmentation (diminution) de l'euro, par rapport au Dollar US et au Yuan au 31 décembre aurait affecté l'évaluation des instruments financiers libellés en monnaie étrangère et une augmentation (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Cette analyse est effectuée sur la base des variations des cours de change que le Groupe estime comme raisonnablement possibles à la date de clôture. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, sont supposées rester constantes et les impacts des ventes et achats prévisionnels ont été ignorés.

Une variation des devises traitées de +/- 10% aura les impacts suivants :

<i>en millions d'euros</i>	<b>2015</b>		<b>2014</b>	
	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Capitaux propres	11 695	(11 608)	19 157	(5 676)
Résultat	6 301	(3 424)	8 804	(171)

**Note 16.6.2.2. Risque de taux d'intérêt**

Afin de couvrir son exposition au risque de taux, le Groupe a recours à des instruments financiers permettant de figer et/ou de plafonner le taux d'intérêt payé sur une partie significative de sa dette financière. La gestion du risque de taux est centralisée. Elle s'appuie sur la mise en place de produits simples, swaps et/ou options, éligibles à la comptabilité de couverture.

Au 31 décembre 2015, le Groupe a mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 120 M€ jusqu'au 4 juillet 2016.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1<sup>er</sup> décembre 2011, échéances décembre 2017 et décembre 2020 pour un notionnel total de 20 M€.
- Swap amortissable payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1<sup>er</sup> juillet 2014 et échéance décembre 2024 avec un encours initial de 9 694 239,98 €, adossé au crédit-bail de Compans et dont l'encours au 31 décembre 2015 s'élevait à 8 748 169,38€.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 35 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 3 juillet 2017.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 30 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 4 juillet 2018.

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2015, une variation des taux d'intérêt de 50 points de base aurait les conséquences suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>Résultat</b>	
	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb
Instrument à taux variable	0	0	(831)	831
Swap de taux d'intérêt	(2 883)	(5 199)	658	(893)
<b>Sensibilité au flux de trésorerie net</b>	<b>(2 883)</b>	<b>(5 199)</b>	<b>(173)</b>	<b>(62)</b>

Au 31 décembre 2014, le Groupe a mis en place avec ses principaux partenaires bancaires les couvertures suivantes :

- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 120 M€ jusqu'au 4 juillet 2016.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1er décembre 2011, échéances décembre 2017 et décembre 2020 pour un notionnel total de 20 M€.
- Swap amortissable payeur de taux fixe contre Euribor 3 mois en départ 1er juillet 2014 et échéance décembre 2024 avec un encours initial de 9 694 239,98 €, adossé au crédit-bail de Compans et dont l'encours au 31 décembre 2014 s'élevait à 9 507 569,33€.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 35 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 3 juillet 2017.
- Swaps payeurs de taux fixe contre Euribor 3 mois pour un notionnel total de 30 M€ du 4 juillet 2016 jusqu'au 4 juillet 2018.

Sur la base de l'endettement financier constaté au 31 décembre 2014, une variation des taux d'intérêt de 50 points de base aurait les conséquences suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>Résultat</b>	
	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb	Hausse de 50 pb	Baisse de 50 pb
Instrument à taux variable	0	0	(822)	822
Swap de taux d'intérêt	(3 513)	(7 287)	652	(971)
<b>Sensibilité au flux de trésorerie net</b>	<b>(3 513)</b>	<b>(7 287)</b>	<b>(170)</b>	<b>(149)</b>

#### NOTE 16.6.3. CLASSIFICATION COMPTABLE ET VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

##### **Justes valeurs versus valeurs comptables**

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers ainsi que leur valeur comptable dans l'état de situation financière :

(en milliers d'euros)	31/12/2015			ventilation par classification comptable				
	Valeur comptable	Valeur de marché	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Instruments dérivés avec comptabilité de couverture	instruments dérivés sans comptabilité de couverture
<b>Actif non courant</b>								
Actifs financiers non courants	20 866	20 866		157	20 709			
<b>Actif courant</b>								
Avances et acomptes versés	5 046	5 046			5 046			
Créances clients	75 066	75 066			75 066			
Autres créances	26 573	26 573			26 573			
Instruments dérivés actifs	3 653	3 653					3 653	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	76 734	76 734	13 427		63 308			
<b>Passif non courant</b>								
Emprunts et dettes financières à long terme	152 623	152 623				152 623		
<b>Passif courant</b>								
Dettes fournisseurs	257 401	257 401				257 401		
Dettes sociales et fiscales	70 580	70 580				70 580		
Autres dettes	48 121	48 121				48 121		
Instruments dérivés passifs	6 673	6 673					6 673	
Crédits à court terme et banques	57 637	57 637				57 637		

(en milliers d'euros)	31/12/2014			ventilation par classification comptable				
	Valeur comptable	Valeur de marché	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs au coût amorti	Instruments dérivés avec comptabilité de couverture	instruments dérivés sans comptabilité de couverture
<b>Actif non courant</b>								
Actifs financiers non courants	19 518	19 518		787	18 731			
<b>Actif courant</b>								
Avances et acomptes versés	3 723	3 723			3 723			
Créances clients	84 349	84 349			84 349			
Autres créances	26 663	26 663			26 663			
Instruments dérivés actifs	11 720	11 720					11 571	149
Trésorerie et équivalents de trésorerie	88 113	88 113	15 172		72 941			
<b>Passif non courant</b>								
Emprunts et dettes financières à long terme	173 180	173 180				173 180		
<b>Passif courant</b>								
Dettes fournisseurs	258 853	258 853				258 853		
Dettes sociales et fiscales	67 626	67 626				67 626		
Autres dettes	59 185	59 185				59 185		
Instruments dérivés passifs	6 391	6 391					5 895	496
Crédits à court terme et banques	31 533	31 533				31 533		

## Méthode de valorisation des instruments financiers

Au 31 décembre 2015, les méthodes de valorisation retenues pour les instruments financiers sont les suivantes :

- Les valeurs mobilières de placement : la valeur de marché a été déterminée sur la base du dernier cours connu au 31 décembre 2015 ;
- Les autres actifs financiers non dérivés : les valeurs comptables retenues sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché ;
- Les instruments financiers dérivés : la valeur de marché a été calculée à l'aide des méthodes standards de valorisation intégrant les conditions de marché en date de clôture.

## Hierarchie de la juste valeur

Le Groupe distingue trois catégories d'instruments financiers à partir des deux modes de valorisation utilisés (prix cotés et techniques de valorisation) et s'appuie sur cette classification, en conformité avec les normes comptables internationales, pour exposer les caractéristiques des instruments financiers comptabilisés au bilan à la juste valeur par résultat en date d'arrêté :

Catégorie de niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif;

Catégorie de niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres de marché observables ;

Catégorie de niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation à la juste valeur fait appel à des techniques de valorisation reposant sur des paramètres non observables (paramètres dont la valeur résulte d'hypothèses ne reposant pas sur des prix de transactions observables sur les marchés sur le



même instrument ou sur des données de marché observables disponibles en date de clôture) ou qui ne le sont que partiellement.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2015</b>	Hiérarchie des justes valeurs		
		Valeur comptable	Catégorie de niveau 1	Catégorie de niveau 2
<b>Actif non courant</b>				
Actifs financiers non courants	157			157
<b>Actif courant</b>				
Instruments dérivés actifs	3 653		3 653	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 427	13 427		
<b>Passif courant</b>				
Instruments dérivés passifs	6 673		6 673	

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2014</b>	Hiérarchie des justes valeurs		
		Valeur comptable	Catégorie de niveau 1	Catégorie de niveau 2
<b>Actif non courant</b>				
Actifs financiers non courants	787			787
<b>Actif courant</b>				
Instruments dérivés actifs	11 720		11 720	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 172	15 172		
<b>Passif courant</b>				
Instruments dérivés passifs	6 391		6 391	

## NOTE 16.7. PASSIFS ÉVENTUELS ET AUTRES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

### NOTE 16.7.1. ENGAGEMENTS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Certaines sociétés du Groupe sont locataires d'ensembles immobiliers et/ou d'équipements selon des contrats de location simple irrévocables, d'une durée supérieure à un an, et pouvant comporter une clause d'indexation des loyers.

Le montant des loyers futurs, déterminé en fonction de l'engagement minimum futur pris par le Groupe en termes de durée, s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
A moins d'un an	87 496	81 856
Entre un an et cinq ans	114 241	105 085
A plus de cinq ans	15 164	9 000
<b>Total</b>	<b>216 901</b>	<b>195 941</b>

## NOTE 16.7.2. AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015				2014			
	Echéancier			Total	Echéancier			Total
	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans		- 1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans	
<b>Engagements donnés</b>	<b>287</b>	<b>369</b>	<b>2 544</b>	<b>3 201</b>	<b>3 970</b>	<b>201</b>	<b>2 018</b>	<b>6 189</b>
- Autres engagements donnés	287	369	2 544	3 201	3 970	201	2 018	6 189
<b>Engagements reçus</b>	<b>586</b>	<b>5 476</b>	<b>2 819</b>	<b>8 881</b>	<b>354</b>	<b>5 390</b>	<b>2 223</b>	<b>7 967</b>
- Nantissements en garantie de stock en dépôt	446	5 476	2 819	8 741	234	5 330	2 123	7 687
- Autres engagements reçus	140			140	120	60	100	280

Le Groupe a mis en place toutes les procédures nécessaires afin d'identifier les engagements hors bilan et en effectuer le contrôle ainsi que pour identifier les nantissements au titre de l'exploitation ou du financement.

## NOTE 17- AUTRES DETTES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Echéancier		Valeurs nettes	Echéancier		Valeurs nettes
	Moins de 1 an	Plus de 1 an		Moins de 1 an	Plus de 1 an	
Avances et acomptes sur commandes	7 810	0	7 810	8 142	0	8 142
Fournisseurs d'immobilisations	14 012	0	14 012	23 695	0	23 695
Produits constatés d'avance	5 586	0	5 586	5 160	(8)	5 152
Dettes diverses	18 999	1 714	20 713	21 919	276	22 195
<b>Total</b>	<b>46 407</b>	<b>1 714</b>	<b>48 121</b>	<b>58 917</b>	<b>268</b>	<b>59 185</b>

Dans les produits constatés d'avance, et en application de l'interprétation IFRIC 13 sur les programmes fidélité accordés à la clientèle, le montant du chiffre d'affaires non reconnu immédiatement en résultat s'élève à 4 979,6 milliers d'euros au 31 décembre 2015 et à 4 389,0 milliers d'euros au 31 décembre 2014.

## **NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**

### **NOTE 18 - INFORMATION SECTORIELLE**

Les principes de détermination des secteurs opérationnels présentés sont décrits en Note 2.23.3. Les informations relatives aux secteurs opérationnels présentés suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers. Les informations concernant les résultats de chacun des deux divisions stratégiques présentées sont incluses dans les tableaux ci-après.

La performance est évaluée sur la base du Résultat Opérationnel Courant avant impôt et de l'EBITDA du secteur tels qu'ils apparaissent dans le reporting interne qui est examiné par la gérance. La gérance utilise le résultat du secteur parce qu'elle juge que cette information est la plus pertinente pour comprendre la performance par rapport à celle d'autres entités intervenant dans ces activités.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Europe		Chine		Consolidé	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Chiffre d'affaires externe	879 240	837 961	417 340	382 374	1 296 580	1 220 336
Chiffre d'affaires inter secteurs						
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>879 240</b>	<b>837 961</b>	<b>417 340</b>	<b>382 374</b>	<b>1 296 580</b>	<b>1 220 336</b>
<b>Marge Brute</b>	<b>520 413</b>	<b>498 669</b>	<b>240 188</b>	<b>220 774</b>	<b>760 601</b>	<b>719 443</b>
Coûts de distribution	(419 342)	(406 114)	(234 424)	(214 758)	(653 766)	(620 872)
Charges administratives	(43 774)	(41 354)	(13 192)	(12 958)	(56 967)	(54 311)
Autres produits d'exploitation	9 801	10 998	1 310	1 759	11 111	12 757
Autres charges d'exploitation	(7 322)	(3 960)	(1 261)	(1 391)	(8 582)	(5 351)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>59 776</b>	<b>58 239</b>	<b>(7 379)</b>	<b>(6 573)</b>	<b>52 397</b>	<b>51 666</b>
<b>EBITDA</b>	<b>85 480</b>	<b>81 786</b>	<b>9 916</b>	<b>3 529</b>	<b>95 396</b>	<b>85 315</b>
Autres produits opérationnels	4 791	9 190	0	0	4 791	9 190
Autres charges opérationnelles	(8 272)	(12 136)	(2 965)	0	(11 236)	(12 136)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>56 295</b>	<b>55 293</b>	<b>(10 344)</b>	<b>(6 573)</b>	<b>45 951</b>	<b>48 720</b>
Résultat financier	(7 840)	(10 492)	1 192	1 020	(6 648)	(9 472)
Charge d'impôt	(16 554)	(17 210)	1 137	934	(15 417)	(16 276)
<b>Résultat net des activités</b>	<b>31 902</b>	<b>27 590</b>	<b>(8 015)</b>	<b>(4 619)</b>	<b>23 887</b>	<b>22 971</b>
	0		0		0	
<b>Résultat net de l'ensemble</b>	<b>31 902</b>	<b>27 590</b>	<b>(8 015)</b>	<b>(4 619)</b>	<b>23 887</b>	<b>22 971</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS</b>						
Actifs sectoriels	829 010	808 681	257 903	261 196	1 086 913	1 069 876
Passifs sectoriels	586 025	592 399	134 817	136 963	720 843	729 363
Investissements incorporels	14 661	11 651	166	1 203	14 826	12 854
Investissements corporels	34 480	42 483	16 711	13 497	51 191	55 980
Amortissements	(27 759)	(26 183)	(17 444)	(17 440)	(45 204)	(43 624)
Pertes de valeur comptabilisées en	1 964	3 222	0	0	1 964	3 222
Charges sans contrepartie en trésorerie autres que l'amortissement	(4 018)	(13 011)	(1 977)	(1 391)	(5 996)	(14 402)

## NOTE 18.1. DÉTAIL DU SECTEUR OPÉRATIONNEL EUROPE

La gérance s'appuie notamment sur l'analyse des performances de l'activité de ses marques ETAM et 123 en Europe pour optimiser l'allocation des ressources nécessaires à son développement.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Marque ETAM Europe		Marque 123		Fonctions centrales, immobilières et éliminations		Total Europe	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Chiffre d'affaires externe	719 692	679 129	159 549	158 832	(1)	0	879 240	837 961
Chiffre d'affaires inter secteurs							0	0
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>719 692</b>	<b>679 129</b>	<b>159 549</b>	<b>158 832</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>	<b>879 240</b>	<b>837 961</b>
<b>Marge Brute</b>	<b>420 656</b>	<b>399 200</b>	<b>97 034</b>	<b>97 145</b>	<b>2 723</b>	<b>2 324</b>	<b>520 413</b>	<b>498 669</b>
Coûts de distribution	(339 924)	(330 363)	(88 581)	(86 728)	9 163	10 977	(419 342)	(406 114)
Charges administratives	(31 689)	(30 186)	(7 375)	(6 731)	(4 710)	(4 437)	(43 774)	(41 354)
Autres produits d'exploitation	3 568	3 736	191	663	6 042	6 599	9 801	10 998
Autres charges d'exploitation	(4 759)	(2 332)	(449)	(658)	(2 113)	(970)	(7 322)	(3 960)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>47 852</b>	<b>40 056</b>	<b>819</b>	<b>3 691</b>	<b>11 105</b>	<b>14 492</b>	<b>59 776</b>	<b>58 239</b>
<b>EBITDA</b>	<b>65 866</b>	<b>56 466</b>	<b>1 444</b>	<b>6 016</b>	<b>18 169</b>	<b>19 304</b>	<b>85 480</b>	<b>81 786</b>
Autres produits opérationnels	4 595	8 336	180	791	16	63	4 791	9 190
Autres charges opérationnelles	(4 420)	(11 284)	(112)	(821)	(3 739)	(31)	(8 272)	(12 136)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>48 026</b>	<b>37 108</b>	<b>887</b>	<b>3 661</b>	<b>7 382</b>	<b>14 525</b>	<b>56 295</b>	<b>55 293</b>
Résultat financier							(7 840)	(10 492)
Charge d'impôt							(16 554)	(17 210)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>							<b>31 902</b>	<b>27 591</b>
<b>Actifs sectoriels non courants</b>	<b>286 620</b>	<b>279 095</b>	<b>59 233</b>	<b>56 898</b>	<b>207 690</b>	<b>193 209</b>	<b>553 543</b>	<b>529 202</b>

## NOTE 18.2. RÉCONCILIATION DES ACTIFS ET PASSIFS SECTORIELS

Le total des actifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante dans le total des actifs du Groupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Europe	Chine	Total	Europe	Chine	Total
Droit au bail et assimilés	233 354	0	233 354	230 658	0	230 658
Logiciels	6 737	1 849	8 586	5 605	1 881	7 486
Marques et licences	1 248	0	1 248	1 178	0	1 178
Autres immobilisations incorporelles	3 564	563	4 127	3 055	929	3 984
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>244 902</b>	<b>2 413</b>	<b>247 315</b>	<b>240 495</b>	<b>2 810</b>	<b>243 305</b>
Terrains	49 719	0	49 719	52 144	0	52 144
Constructions	149 550	0	149 550	140 037	0	140 037
Agencements magasins	53 891	20 311	74 202	46 377	20 132	66 509
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 160	510	3 670	3 043	561	3 604
Autres immobilisations corporelles et en cours	9 250	4 188	13 438	9 606	4 546	14 152
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>265 569</b>	<b>25 009</b>	<b>290 578</b>	<b>251 207</b>	<b>25 239</b>	<b>276 446</b>
Écarts d'acquisition	4 197	0	4 197	4 197	0	4 197
Actifs financiers non courants	20 866	0	20 866	19 518	0	19 518
Actifs d'impôts différés	18 009	24 477	42 487	13 785	21 694	35 480
<b>Total actif sectoriels non courants</b>	<b>553 543</b>	<b>51 899</b>	<b>605 442</b>	<b>529 202</b>	<b>49 743</b>	<b>578 946</b>
Stocks et en-cours	164 461	110 562	275 024	145 734	101 816	247 551
Avances et acomptes versés	3 308	1 737	5 046	1 318	2 406	3 723
Créances clients	25 490	49 576	75 066	32 485	51 865	84 349
Autres créances	19 673	6 900	26 573	19 969	6 694	26 663
Actifs d'impôts exigibles	6 033	373	6 407	7 359	1 409	8 768
Charges constatées d'avance	11 467	1 501	12 968	18 800	1 244	20 044
Instruments dérivés actifs	3 653	0	3 653	11 720	0	11 720
Trésorerie et équivalents trésorerie	41 382	35 353	76 734	42 094	46 019	88 113
<b>Total actif sectoriels courants</b>	<b>275 467</b>	<b>206 003</b>	<b>481 471</b>	<b>279 478</b>	<b>211 452</b>	<b>490 931</b>
<b>Total actif</b>	<b>829 010</b>	<b>257 903</b>	<b>1 086 913</b>	<b>808 681</b>	<b>261 196</b>	<b>1 069 876</b>

Le total des passifs sectoriels se réconcilie de la manière suivante dans le total des passifs du Groupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Europe	Chine	Total	Europe	Chine	Total
Provisions pour risques et charges non	27 573	0	27 573	23 255	0	23 255
Emprunts et dettes financières à long terme	148 005	4 618	152 623	168 419	4 761	173 180
Passifs d'impôts différés	86 718	0	86 718	92 719	0	92 719
<b>Total des Passifs sectoriels non courants</b>	<b>262 296</b>	<b>4 618</b>	<b>266 914</b>	<b>284 393</b>	<b>4 761</b>	<b>289 154</b>
Provisions pour risques et charges courantes	4 132	0	4 132	11 210	0	11 210
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 051	111 351	257 401	147 728	111 125	258 853
Passifs d'impôt exigible	8 714	670	9 384	2 046	776	2 822
Dettes sociales et fiscales	63 088	7 492	70 580	62 144	8 073	70 216
Autres dettes	38 352	9 769	48 121	47 938	11 247	59 185
Instruments dérivés passifs	6 673	0	6 673	6 391	0	6 391
Crédits à court terme et banques	56 720	916	57 637	30 550	982	31 533
<b>Total des Passifs sectoriels courants</b>	<b>323 730</b>	<b>130 199</b>	<b>453 929</b>	<b>308 007</b>	<b>132 202</b>	<b>440 209</b>
<b>Total Passif</b>	<b>586 025</b>	<b>134 817</b>	<b>720 843</b>	<b>592 399</b>	<b>136 963</b>	<b>729 363</b>

**NOTE 19 - CHARGES PAR NATURE DANS LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Loyers et charges locatives	221 594	209 818
Impôts et taxes	15 747	15 010
Charges de personnel	270 981	257 372
Autres charges	204 294	190 513
<b>TOTAL</b>	<b>712 615</b>	<b>672 713</b>

**NOTE 20 - DOTATIONS ET REPRISES DE DÉPRÉCIATIONS ET PERTES DE VALEUR**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Dotations		Reprises	
	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Immobilisations incorporelles – amortissements	4 088	3 693	0	0
Immobilisations incorporelles – pertes de valeur	870	2 211	763	150
Immobilisations corporelles – amortissements	41 122	40 073	0	0
Immobilisation corporelles – pertes de valeur	3 041	2 133	5 111	7 416
Actif financiers non courants	310	0	0	0
Stocks	21 033	22 322	24 953	32 121
Autres actifs courants	7 139	884	704	851
Autres risques et charges	3 149	6 121	6 228	3 492
<b>Total</b>	<b>80 752</b>	<b>77 437</b>	<b>37 759</b>	<b>44 030</b>

**NOTE 21 - DÉTAIL DES AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>			<b>2014</b>		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Revenus immobiliers locatifs externes	3 871		3 871	3 691		3 691
Plus ou (moins) values sur cessions d'actifs non courants	3 025	5 160	(2 135)	3 426	3 092	333
Pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles	3 021	3 421	(400)	3 881	2 253	1 628
Autres produits (charges) nets	1 194	1	1 193	1 759	6	1 754
<b>Total</b>	<b>11 111</b>	<b>8 582</b>	<b>2 529</b>	<b>12 757</b>	<b>5 351</b>	<b>7 406</b>

**NOTE 22 - CALCUL DE L'EBITDA**

<i>(en milliers d'euros)</i>		2015		2014	
<b>Résultat opérationnel Courant</b>	(a)	<b>52 397</b>		<b>51 666</b>	
		Dotations	Reprises	Dotations	Reprises
Goodwill		0		0	
Immobilisations incorporelles - amortissements		4 088		3 693	
Immobilisations incorporelles - pertes de valeur		870	763	2 211	150
Immobilisations corporelles - amortissements		41 122		40 073	
Immobilisations corporelles - pertes de valeur		3 041	5 111	2 133	7 416
Perte de valeur (P&L opérationnel)		(781)	(3 146)	(2 098)	(3 693)
Sous total amortissements et pertes de valeur	(b)	45 610		42 138	
Dépréciation des stocks		21 033	24 953	22 322	32 121
Autres actifs circulants		7 139	704	884	851
Autres actifs circulants (P&L non courants)		(5 952)			
Sous total dotations nettes pour dépréciation	(c)	(3 436)		(9 767)	
Provisions pour risques et charges		3 149	6 228	6 121	3 492
Provisions pour risques et charges (résultat opérationnel)		(915)	(1 715)	(477)	(1 570)
Provisions pour risques et charges (résultat financier)		(483)	0	(585)	0
Provisions pour impôt (comptabilisées en charge d'impôt)		0	(1 480)	(1 480)	
Sous total Provisions pour Risques et Charges	(d)	(1 281)		1 657	
Plus ou (moins) values de cession des actifs non courants	(e)	(2 107)		333	333
<b>EBITDA = (a) + (b) + (c) + (d) - (e)</b>	<b>(f)</b>	<b>95 396</b>		<b>85 361</b>	

**NOTE 23 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS**

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Coûts de restructuration	3 123	3 054	69	2 555	3 303	(748)
Coût de transformation du Parc Chine	0	2 965	(2 965)			
Dépréciation des créances	0	3 704	(3 704)			
Coûts de transformation du parc Etam	1 668	1 513	155	6 635	8 833	(2 198)
<b>Total</b>	<b>4 791</b>	<b>11 236</b>	<b>(6 445)</b>	<b>9 190</b>	<b>12 136</b>	<b>(2 946)</b>

**Coûts de restructuration**

Les coûts de restructuration traduisent la décision du Groupe d'adapter sa structure opérationnelle, en Europe, à la conjoncture économique.

**Transformation du parc Etam**

Le Groupe a décidé, en 2013, de mettre en œuvre un ambitieux plan de transformation en modifiant significativement le format et la structure des magasins de la marque Etam à la fois pour Etam Lingerie et Etam Prêt à porter. Ce plan, qui prévoit la création de nouvelles catégories de produits, a pour conséquence une augmentation de la surface des magasins Etam Lingerie et une diminution de la surface des magasins Etam Prêt-à-porter. Ces changements de surface et structure seront réalisés par des échanges de magasins entre les deux enseignes, des déménagements et des rénovations.

**Transformation du parc en Chine**

En Chine, le Groupe s'est engagé depuis plus d'un an dans l'adaptation de son réseau de points de vente aux nouvelles conditions de marché. Ce plan prévoit d'une part, la fermeture de magasins « Standalone » pour un coût de 717 milliers d'euros au titre de la dépréciation de leurs agencements

et aménagements et d'autre part, la rupture des relations commerciales avec certains franchisés pour un coût de 2 248 milliers d'euros au titre de pertes de valeur sur créances irrécouvrables.

### Dépréciation des créances

Ce poste couvre la perte de valeur constatée sur la partie de la créance non couverte par une garantie que le Groupe détient des partenaires européens qui connaissent de difficultés économiques.

## NOTE 24 - RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Intérêts sur emprunts bancaires	(6 618)	(7 371)
Intérêts sur location financement	(827)	(1 009)
Produits sur cession des VMP	477	362
Charges sur cession des VMP	(8)	(6)
<b>Coût de la dette</b>	<b>(6 976)</b>	<b>(8 024)</b>
Gains de change	8 112	1 168
Juste valeur des instruments dérivés	638	5 946
Autres produits financiers	8	30
<b>Total autres produits financiers</b>	<b>8 758</b>	<b>7 144</b>
Pertes de change	(3 695)	(7 671)
Juste valeur des instruments dérivés	(3 635)	(61)
Charges d'intérêts liées aux engagements de retraite	(482)	(585)
Autres charges financières	(618)	(275)
<b>Total autres charges financières</b>	<b>(8 430)</b>	<b>(8 592)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(6 648)</b>	<b>(9 472)</b>
<i>Dont total Produits financiers</i>	<i>9 235</i>	<i>7 506</i>
<i>Dont total Charges financières</i>	<i>(15 882)</i>	<i>(16 978)</i>

## NOTE 25 - IMPÔTS

### NOTE 25.1. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Impôt exigible	(22 884)	(13 136)
Impôts différés	11 070	3 707
CVAE	(5 083)	(5 388)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	1 480	(1 480)
<b>Charge d'impôt de l'exercice</b>	<b>(15 417)</b>	<b>(16 297)</b>
Résultat avant impôt des activités poursuivies	39 303	39 303
<b>Taux facial d'impôt du Groupe rapporté au résultat avant impôt des activités poursuivies</b>	<b>39,2%</b>	<b>41,5%</b>

#### A- Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, la société Etam développement a renouvelé son option



pour le régime d'intégration fiscale de droit commun prévu à l'article 233 A du Code général des impôts pour elle-même et ses filiales françaises contrôlées au moins à 95%.

### **B- Impôts différés**

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode comptable précisée en note 2.15.  
Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %.

La loi sur le financement de la Sécurité sociale n°99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égal à 3,3% de l'impôt de base dû. Pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1%.

Pour les exercices clos entre le 31 décembre 2011 et le 30 décembre 2015, la loi de finances rectificative pour l'exercice 2011 modifiée par la loi de finance 2013 a instauré une contribution exceptionnelle égale à 5% de l'impôt de base dû par les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros.

La loi de finance pour 2014 a porté le taux de cette contribution exceptionnelle de 5% à 10,7%, cette mesure s'applique aux exercices clos à compter du 31 décembre 2013.

Pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré aussi de 1,67% à 3,57 % pendant cette période pour atteindre 38,0%.

### **C- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E)**

En France, la loi de finances pour 2010 a introduit une nouvelle taxe : la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Par cohérence avec le traitement de taxes analogues au sein du Groupe, la CVAE a été qualifiée par le Groupe d'impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12. En conséquence, elle est comptabilisée en « impôt sur le résultat ».

NOTE 25.2. INTÉGRATION FISCALE : ÉCONOMIE D'IMPÔT RÉALISÉE PAR LE GROUPE ET LISTE DES SOCIÉTÉS MEMBRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Impôt dû par les sociétés si elles étaient imposées séparément	16 145	16 113
Impôt dû par le Groupe	(13 525)	(5 854)
<b>Economie (charge) d'impôt effective de l'exercice</b>	<b>2 620</b>	<b>10 259</b>
<b>Liste des sociétés intégrées fiscalement</b>		
ETAM DEVELOPPEMENT SCA	0	0
ETAM SAS	0	0
ELAN INDUSTRIES SAS	0	0
NORTEX SAS	0	0
ENTREPOTS COMPANS SAS	0	0
ENTREPOTS LINGERIE SAS	0	0
123 SAS (ex. Financière Jaurès SAS)	0	0
ETAM DESTOCK (ex. Financière Barbusse SAS)	0	0
NORPIERRE SAS (ex : SAS RUE DE CLICHY)	0	0
ETAM FORMATION SAS	0	0
ETAM SCE SAS	0	0
ETAM PRÊT A PORTER SAS (ex. Sci Nimelyon)	0	0
ETAM LINGERIE SAS	0	0
UNDIZ SAS	0	0
COVI DEUX SAS	0	0
PATRIMOINE REAL ESTATE	0	NA
<b>Nombre de sociétés intégrées</b>	<b>16</b>	<b>15</b>

## NOTE 25.3. ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014 (*)</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>23 887</b>	<b>23 006</b>
Impôt exigible	(22 884)	(13 136)
Impôts différés	11 070	3 707
CVAE	(5 083)	(5 388)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	1 480	(1 480)
<b>Résultat des activités poursuivies avant impôt</b>	<b>39 303</b>	<b>39 303</b>
Elimination des résultats internes	584	1 013
Autres	(3 874)	(1 859)
<b>Total des différences permanentes (charges non déductibles)</b>	<b>(3 290)</b>	<b>(846)</b>
Résultat non taxé ou taxé à taux réduit		
Résultat taxable des activités poursuivies au taux courant	36 013	38 457
Taux courant d'impôt en France	38,00%	38,00%
<b>Impôt (théorique) au taux courant français</b>	<b>(13 685)</b>	<b>(14 614)</b>
Effets sur l'impôt théorique :		
- du différentiel de taux courant des pays étrangers	(585)	112
- de l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	1 460	1 097
- CVAE nette d'impôt	(3 117)	(3 315)
- impôts sans base	554	21
- autres	(11)	401
<b>Total</b>	<b>(1 732)</b>	<b>(1 683)</b>
Impôt au taux normal	(15 417)	(16 297)
<b>Charge d'impôt du Groupe</b>	<b>(15 417)</b>	<b>(16 297)</b>
Résultat Opérationnel	45 951	48 775
Résultat financier	(6 648)	(9 472)
<b>Résultat des activités poursuivies avant impôt</b>	<b>39 303</b>	<b>39 303</b>
Charge d'impôt au taux courant	(14 270)	(14 501)
<b>Taux courant d'impôt du Groupe</b>	<b>36,3%</b>	<b>36,9%</b>

## NOTE 25.4. ORIGINE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Actif	Passif	Net	Actif	Passif	Net
Immobilisations incorporelles	475	(36 574)	(36 099)	4 943	(43 336)	(38 393)
Immobilisations corporelles	11 851	(43 056)	(31 205)	6 842	(41 306)	(34 464)
Stocks	5 944	(2)	5 942	5 365	0	5 365
Instruments financiers	1 458	(362)	1 096	2 068	(2 430)	(362)
Autres actifs	3 759	(5 822)	(2 063)	3 211	(6 407)	(3 196)
Provisions pour engagement envers le personnel	8 980	(165)	8 815	8 308	0	8 308
Provisions pour hausse des prix	0	(3 091)	(3 091)	0	(8 286)	(8 286)
Amortissements dérogatoires	0	(3 683)	(3 683)	0	(3 626)	(3 626)
Autres provisions pour risques et charges	406	(74)	332	307	(161)	146
Autres passifs	4 330	(6 043)	(1 713)	9 697	(5 002)	4 695
Reports fiscaux déficitaires	17 429	0	17 429	11 581	0	11 581
Autres impôts différés	14	(6)	8	14	(5)	9
<b>Actifs (passifs) d'impôts différés nets</b>	<b>54 646</b>	<b>(98 878)</b>	<b>(44 232)</b>	<b>52 335</b>	<b>(110 558)</b>	<b>(58 223)</b>
Impôts différés actifs au bilan			42 486			35 480
Impôts différés passifs au bilan			(86 718)			(93 703)
<b>Solde net</b>			<b>(44 232)</b>			<b>(58 223)</b>

## NOTE 25.5. VARIATION DES IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS ET PASSIFS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Net au 31.12.14	Inscrits dans le résultat	Inscrits dans les autres éléments du résultat global	Variation de périmètre	Autres mouvements	Ecart conversion	Net au 31.12.15
Immobilisations incorporelles	(38 393)	1 250	1 366	0	(312)	(10)	(36 099)
Immobilisations corporelles	(34 464)	602	(2 147)	0	4 606	198	(31 205)
Stocks	5 365	279	0	0	(20)	318	5 942
Instruments financiers	(362)	(576)	2 033	0	1	0	1 096
Autres actifs	(3 196)	934	0	0	92	107	(2 063)
Provision pour engagement envers le personnel	8 308	367	114	0	26	0	8 815
Provisions pour hausse des prix	(8 286)	5 170		0	25		(3 091)
Amortissements dérogatoires	(3 626)	(57)		0	0		(3 683)
Autres provisions pour risques et charges	146	(19)		0	205		332
Autres passifs	4 695	(1 882)		0	(4 531)	5	(1 713)
Reports fiscaux déficitaires	11 581	4 899		0	8	940	17 428
Autres impôts différés	9	103		0	(100)	(3)	9
<b>Actifs (passifs) d'impôts différés nets</b>	<b>(58 223)</b>	<b>11 070</b>	<b>1 366</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 555</b>	<b>(44 232)</b>

## NOTE 25.6. ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON COMPTABILISÉS

L'ensemble des déficits reportables non activés génèrerait une économie d'impôt potentielle de 19 667 milliers d'euros en 2015 (23 452 milliers d'euros en 2014).

**Au 31 décembre 2015**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Impôt différé actif total	Impôt différé actif reconnu	Impôt différé actif non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	124 516	37 096	17 429	19 667
Autres				
<b>Total</b>	<b>124 516</b>	<b>37 096</b>	<b>17 429</b>	<b>19 667</b>

**Au 31 décembre 2014**

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Impôt différé actif total	Impôt différé actif reconnu	Impôt différé actif non reconnu
Reports fiscaux déficitaires	114 822	34 997	11 545	23 452
Autres				
<b>Total</b>	<b>114 822</b>	<b>34 997</b>	<b>11 545</b>	<b>23 452</b>

Les impôts différés actifs sont activés au regard des plans d'affaires établis pour chaque filiale. Ces derniers sont conformes avec ceux retenus dans le cadre des tests de dépréciation des actifs.

Ces déficits fiscaux sont reportables sans limitation de délais.

**NOTE 26 - RÉSULTAT PAR ACTION**

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2015	31/12/2014
Nombre moyen pondéré d'actions au 31 décembre (a)	7 190 431	7 190 431
Actions d'autocontrôle portées en déduction des capitaux propres (b)	0	0
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (c)=(a)-(b)</b>	<b>7 190 431</b>	<b>7 190 431</b>
Nombre moyen pondéré d'actions dilutives (d)	-	-
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué) (e)=(c)+(d)</b>	<b>7 190 431</b>	<b>7 190 431</b>
<b>Résultat net - part du groupe</b>	<b>25 797</b>	<b>24 100</b>
Propositions d'attributions aux associés commandités	(1 813)	(1 724)
<b>Résultat net part du groupe utilisé pour le calcul des résultats de base et dilué par action</b>	<b>23 984</b>	<b>22 376</b>
- Résultat de base par action (en euros)	3,336	3,112
- Résultat dilué par action (en euros)	3,336	3,112
<b>Résultat net des activités poursuivies hors non courant</b>	<b>29 926</b>	<b>25 950</b>
Propositions d'attributions aux associés commandités	(1 813)	(1 724)
<b>Résultat net des activités poursuivies hors non courant utilisé pour le calcul des résultats de base et dilué par action</b>	<b>28 113</b>	<b>24 226</b>
- Résultat de base par action (en euros)	3,91	3,37
- Résultat dilué par action (en euros)	3,91	3,37

**Résultat net part du groupe des activités poursuivies hors éléments non courants :**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>23 887</b>	<b>23 006</b>
<i>dont part du résultat net des activités poursuivies attribuable aux :</i>		
- Propriétaires de la société Mère du Groupe (a)	25 797	24 100
- Intérêts non contrôlés	( 1 910)	( 1 093)
<b>Éléments non courants nets d'impôt - part du groupe</b>		
Autres produits opérationnels	4 791	9 190
Autres charges opérationnelles	( 11 236)	( 12 136)
Éléments non courants nets avant impôt	( 6 445)	( 2 946)
Effet d'impôt sur éléments non courants	1 782	1 095
<b>Éléments non courants nets d'impôt</b>	<b>( 4 663)</b>	<b>( 1 851)</b>
<i>dont part des éléments non courants attribuable aux :</i>		
- Propriétaires de la société Mère du Groupe (b)	( 4 129)	( 1 851)
- Intérêts non contrôlés	( 534)	-
<b>Résultat net part du groupe des activités poursuivies hors éléments non courants '( c ) = (a)+(b)</b>	<b>29 926</b>	<b>25 950</b>

**NOTE 27 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES****NOTE 27.1. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS**

Il s'agit des rémunérations allouées aux membres du comité de direction, du conseil de surveillance, des conseils d'administration des filiales et aux associés commandités.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>					<b>2014</b>				
	Comité de Direction	Associés Commandités	Conseil de Surveillance	Conseils d'Admin.	TOTAL	Comité de Direction	Associés Commandités	Conseil de Surveillance	Conseils d'Admin.	TOTAL
Avantages à court terme (rémunérations, primes, avantages en nature, etc.)	2 735	2 302	0	0	<b>5 037</b>	3 044	1 754	0	0	4 798
Jetons de présence	0	5	168	0	<b>173</b>	0	5	146	0	151
<b>Total</b>	<b>2 735</b>	<b>2 307</b>	<b>168</b>	<b>0</b>	<b>5 210</b>	<b>3 044</b>	<b>1 759</b>	<b>146</b>	<b>0</b>	<b>4 949</b>

Par ailleurs, la part des dirigeants dans les provisions de retraites et assimilés se décompose au 31 décembre 2015 et 2014 comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Indemnités de départ à la retraite & Médailles du travail	421	594
Régime de retraite supplémentaire	12 672	16 183
<b>Total</b>	<b>13 093</b>	<b>16 777</b>

Le Groupe a par ailleurs négocié avec certains de ces dirigeants des indemnités à verser en cas de départ du Groupe. L'engagement global s'élève à 1,4 M€ en 2015 et de 0,93 M€ en 2014.

**NOTE 27.2. PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES**

Le Groupe n'a pas conclu de transactions significatives en 2015 et en 2014 avec ses participations non consolidées.

**NOTE 27.3. PARTIES LIÉES AYANT UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE GROUPE**

Comme indiqué à l'article 23 des statuts, le droit aux bénéfices des associés commandités est égal à 1% du montant du bénéfice distribuable de chaque exercice. Il est prélevé sur le bénéfice distribuable de chaque exercice. Le versement des sommes correspondant au droit aux bénéfices des associés commandités intervient dans les 3 mois suivant l'approbation des comptes de chaque exercice par l'assemblée générale.

Il a ainsi été distribué 1,72 M€ en 2015 et 1,64 M€ en 2014.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions significatives avec les parties liées au cours de l'exercice 2015 autres que les transactions courantes décrites dans la note 26.4 ci-après.

**NOTE 27.4. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES**

La société MOA, dont le Groupe détient 25% du capital, exerce une activité de distribution d'accessoires de mode à travers un réseau de points de vente.

La valeur de la participation du Groupe dans MOA s'élève au 31 décembre 2015 à :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
<b>A l'ouverture de l'exercice</b>	<b>2 198</b>	<b>(2 198)</b>	<b>0</b>	<b>2 198</b>	<b>(2 198)</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL à la clôture</b>	<b>2 198</b>	<b>(2 198)</b>	<b>0</b>	<b>2 198</b>	<b>(2 198)</b>	<b>0</b>

Au 31 décembre 2012, les perspectives de rentabilité de la société MOA étant incertaines, le Groupe avait décidé de déprécier la totalité de sa participation y compris le goodwill résiduel.

Les états financiers de MOA sont résumés ci-après :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2015*	2014*
<b><u>BILAN SIMPLIFIÉ</u></b>		
Total actifs non courants	5 410	4 720
Total actifs courants	13 088	12 215
<b>Total des Actifs</b>	<b>18 497</b>	<b>16 935</b>
Capitaux propres	1 091	(769)
Dettes financières	5 955	6 238
Dettes d'exploitation	11 452	11 466
<b>Total des Passifs</b>	<b>18 497</b>	<b>16 935</b>
<b><u>COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIÉ</u></b>		
Chiffre d'affaires	20 799	17 282
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>623</b>	<b>1 097</b>
<b>Résultat net</b>	<b>363</b>	<b>547</b>

\* *comptes non audités*

A compter de 2014, le Groupe achète auprès de MOA les accessoires de mode et les distribue pour son propre compte à travers son réseau de points de vente.

Les principales transactions avec la société MOA sont :

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Redevance		
Achats de produits finis	3 312	3 863
Avance de trésorerie (Prêt)	(200)	
Créances clients	320	320
Dettes fournisseurs		

#### NOTE 27.5. SOCIÉTÉS FAISANT PARTIE DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les transactions avec les sociétés consolidées sont principalement :

- les achats/ventes de marchandises,
- les prestations de services,
- les redevances de marque,
- les charges et produits d'intérêt financier sur comptes courants,
- les dividendes.

#### NOTE 28 - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe pas, à ce jour, de faits exceptionnels et litiges pouvant avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat, le patrimoine et les perspectives d'avenir de la Société ou de son Groupe.

#### NOTE 29 - COURS DES DEVISES

	<b>2015</b>		<b>2014</b>	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
CNY	0,143337	0,141627	0,122780	0,132700
HKD	0,117879	0,118517	0,103230	0,106191
RON	0,224374	0,221043	0,225527	0,223075
INR	0,013856	0,013885	0,012924	0,013035
SGD	0,649035	0,648635	0,618048	0,622743
PLN	0,238501	0,234527	0,238859	0,234017
CHF	0,936967	0,922935	0,823809	0,831670



**NOTE 30 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

<i>(en milliers d'euros)</i>	CONSTANTIN				KPMG			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
<b>Audit</b>								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	<b>285,06</b>	<b>273,63</b>	<b>96,6%</b>	<b>93,5%</b>	<b>444,44</b>	<b>377,02</b>	<b>96,9%</b>	<b>96,8%</b>
* Emetteur	105,10	94,66	35,6%	32,3%	111,44	94,66	24,3%	24,3%
* Filiales intégrées globalement	179,96	178,97	61,0%	61,2%	333,00	282,36	72,6%	72,5%
- Missions accessoires	<b>1,50</b>	<b>7,50</b>	<b>0,5%</b>	<b>2,6%</b>	-	-	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>
* Emetteur	-	-	0,0%	0,0%			0,0%	0,0%
* Filiales intégrées globalement	1,50	7,50	0,5%	2,6%			0,0%	0,0%
<b>Sous-total</b>	<b>286,56</b>	<b>281,13</b>	<b>97,1%</b>	<b>96,1%</b>	<b>444,44</b>	<b>377,02</b>	<b>96,9%</b>	<b>96,8%</b>
<b>Autres Prestations</b>								
- Juridique, fiscal, social	8,50	11,50	2,9%	3,9%	14,19	12,63	3,1%	3,2%
<b>Sous-total</b>	<b>8,50</b>	<b>11,50</b>	<b>2,9%</b>	<b>3,9%</b>	<b>14,19</b>	<b>12,63</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,2%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>295,06</b>	<b>292,63</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>458,63</b>	<b>389,65</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

(1) y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes

**NOTE 31 - PÉRIMÈTRE DU GROUPE****SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT**

Sociétés	Siège	N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<b><i>Sociétés Françaises</i></b>				
ETAM DEVELOPPEMENT SCA	75 - PARIS	308 382 035	MERE	MERE
ETAM SAS	92 - CLICHY	552 015 307	100,00%	100,00%
ELAN INDUSTRIES SAS	92 - CLICHY	344 825 245	100,00%	100,00%
NORTEX SAS	92 - CLICHY	552 036 121	100,00%	100,00%
ETAM PRÊT A PORTER SAS (ex : SCI Nimelyon)	92 - CLICHY	337 598 866	100,00%	100,00%
ENTREPOTS COMPANS SAS	92 - CLICHY	411 699 473	100,00%	100,00%
ENTREPOTS LINGERIE SAS	92 - CLICHY	432 220 275	100,00%	100,00%
123 SAS (ex : Financière Jaurès)	92 - CLICHY	444 600 464	100,00%	100,00%
ETAM DESTOCK SAS (ex : Financière Barbusse)	92 - CLICHY	444 600 134	100,00%	100,00%
NORPIERRE SAS (ex : SAS RUE DE CLICHY)	92 - CLICHY	450 967 831	100,00%	100,00%
ETAM FORMATION SAS (ex : SAS Rue de Paris )	92 - CLICHY	450 989 306	100,00%	100,00%
ETAM SCE SAS (ex : SAS Rue Martre)	92 - CLICHY	450 966 445	100,00%	100,00%
ETAM FINANCES SNC	92 - CLICHY	479 494 379	100,00%	100,00%
ETAM LINGERIE SAS	92 - CLICHY	478 355 753	100,00%	100,00%
UNDIZ SAS (ex : COVI SAS)	92 - CLICHY	478 356 116	100,00%	100,00%
COVI 2 SAS	92 - CLICHY	479 598 336	100,00%	100,00%
PATRIMOINE REAL ESTATE SAS	92 - CLICHY	808 067 243	100,00%	100,00%
<b><i>Sociétés étrangères</i></b>				
SOCIETE BELGE ETAM SA	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
SOCIETE FONCIERE ETEL (ex : ETAMIL)	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
ETAMINT SA	Bruxelles - Belgique		100,00%	100,00%
SOCIETE LUXEMBOURGEOISE ETAM SA	Luxembourg		100,00%	100,00%
1.2.3. LUXEMBOURG SA	Luxembourg		100,00%	100,00%
MODASIA HOLDING SA	Luxembourg		80,85%	76,00%
IFEM SA	Madrid - Espagne		99,00%	99,00%
1.2.3 Textilvertriebs GmbH	Düsseldorf - Allemagne		100,00%	100,00%
INTERMODA CLOTHING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
SHANGHAI AIGE CLOTHING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
E.I.S. Co Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	100,00%
ELEGANT TIME INTERNATIONAL Ltd	Hongkong - Chine		100,00%	76,00%
ELEGANT SHANGHAI TRADING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
SHANGHAI INTERMAY CLOTHING Co. Ltd	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
TAIZHOU AIGE CLOTHING Co. Ltd	Taizhou - Chine		100,00%	76,00%
DECORATION CO.	Shanghai - Chine		100,00%	76,00%
ETAM ITALIA	Milan - Italie		100,00%	99,99%
U.B.O.	New Delhi - Inde		60,00%	60,00%
IFLEM	Lisbonne - Portugal		100,00%	99,00%
ETAMINT SINGAPORE PTE LTD	Singapour		100,00%	100,00%
ETAM POLAND SP	Varsovie - Pologne		100,00%	100,00%
GROUPE ETAM SUISSE	Genève - Suisse		100,00%	100,00%
EIS ROUMANIA Srl	Bucarest - Roumanie		100,00%	100,00%

**SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE**

Sociétés	Siège	N° SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
<b><i>Sociétés Françaises</i></b>				
MOA	75 - PARIS	441 217 395	25,00%	25,00%

**NOTE 32 - ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE**

Le 29 janvier, le Groupe a signé avec BPIFrance Financement 2 contrats de prêts à taux fixe de 5 M€ chacun, d'une durée de 7 ans. Ils seront remboursés trimestriellement jusqu'à l'échéance après un différé de 2 ans et ne font l'objet d'aucune sûreté ni covenant.

Le Groupe dispose ainsi de liquidités supplémentaires compte-tenu du remboursement de la tranche à taux fixe du placement privé "Schuldscheindarlehen" pour 8,5 M€ le 25 juillet 2016.



Member of  
Deloitte Touche Tohmatsu

Constantin Associés  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex



KPMG AUDIT ID  
2, avenue Gambetta  
CS 600500  
92066 Paris la Défense

## Etam Développement

Siège social : 78, rue de Rivoli - 75004 PARIS  
Capital social : € 10 961 739

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Associés et Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ETAM DEVELOPPEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.1.2 « Immobilisations financières » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivi par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les documents adressés aux associés et actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 14 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

**CONSTANTIN ASSOCIES**

*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*

**KPMG AUDIT**

*Département de KPMG S.A.*

Jean Paul SEGURET

Hervé CHOPIN



Member of  
Deloitte Touche Tohmatsu

**Constantin Associés**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex



KPMG AUDIT ID  
2, avenue Gambetta  
CS 600500  
92066 Paris la Défense

## **Etam Développement**

Siège social : 78, rue de Rivoli - 75004 PARIS  
Capital social : € 10 961 739

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Associés et Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ETAM DEVELOPPEMENT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance, les éléments suivants :

Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à la réévaluation de ses droits au bail et assimilés et de ses ensembles immobiliers selon les modalités décrites dans les notes 2.6.1 et 2.7.1 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces réévaluations ainsi que la documentation disponible et les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2.6.1 et 2.7.1 de l'annexe donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 14 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

**CONSTANTIN ASSOCIES**

*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*

**KPMG AUDIT**

*Département de KPMG S.A.*

Jean Paul SEGURET

Hervé CHOPIN

## **DÉCLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

---

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour l'exercice 2015 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint, figurant de la page 4 à la page 78, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 14 avril 2016

### La Gérance

M. Pierre Milchior

M. Laurent Milchior

Mme Marie-Claire Tarica